



LA

# GAZETTE MÉDICALE DU CENTRE

Revue Mensuelle

Des Travaux Médicaux & des Intérêts Professionnels des Médecins de Province

FONDÉE ET PUBLIÉE PAR MM.



PIERRE-FIDÈLE BRETONNEAU  
1774-1863

**R. BOUREAU**  
Chirurgien en chef de l'Asile de  
Clocheville  
(Hôpital municipal d'Enfants de Tours)

**E. CHAUMIER**  
Directeur  
de l'Institut Vaccinal de Tours

**L. DUBREUIL-CHAMBARDEL**  
Rédacteur en chef  
3, rue Jeanne-d'Arc, TOURS

**ROUX**  
Administrateur  
3, Boulevard Béranger, TOURS

**LAPEYRE**  
Chirurgien en chef  
de l'Hospice Général de Tours  
Professeur à l'École de Médecine

**J. MENIER**  
Chirurgien adjoint  
de l'Hospice Général de Tours

## COMITÉ DE PATRONAGE :

<b>J. RENAUT</b> Prof. à la Faculté de Lyon	<b>R. BLANCHARD</b> Prof. à la Faculté de Paris	<b>A. ROBIN</b> Prof. à la Faculté de Paris	<b>RECLUS</b> Prof. à la Faculté de Paris.
<b>G. MOUSSU</b> Prof. École d'Alfort	<b>BEAUNIS</b> Prof. hon. Faculté Nancy	<b>LÉGER</b> Prof. l'Univ. Grenoble	<b>VERNEAU</b> Prof. au Museum
<b>PITARD</b> Prof. à l'École Tours.	<b>THIROLOIX</b>	<b>M. LABBÉ</b> Professeurs agrégés à la Faculté de Paris.	<b>H. LABBÉ</b>
		<b>L. FAURE</b>	

## SOMMAIRE :

	Pages		Pages
Autogreffe de la Diaphyse Péronéale.....	L. LAPEYRE. 59	Les Vicissitudes d'une Léproserie au XVII <sup>e</sup> siècle : Saint-Lazare de Crouzilles (suite et fin).....	L. DUBREUIL-CHAMBARDEL. 76
Pseudo-Mal de Pott Hystérique.....	P. FEUTELAIS. 63	Nécrologie : Le Docteur Schoofs.	80
Un cas de Tétanos chez un Enfant de 3 semaines. — Guérison.....	E. MOREAU. 64	Nouvelles.	81
Folk-Lore de Touraine : Le parler Tourangeau Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre).....	Jacques ROUGÉ. 64	Bibliographie.	84
Lettre d'Angleterre : La Sécurité dans les Théâtres Anglais et Français.....	Maurice BINET. 71	Statistique Démographique de la Ville de Tours pour 1914.....	L. DUBREUIL-CHAMBARDEL. 85
	F. BILLÉREY.		

PRESCRIRE :  
UN FLACON  
D'OZOL

**BLENNORRHAGIE**

# OZOL

SOLUTION HYPERTONIQUE DE GOUDRON DANS DU SÉRUM MARIN

LITTÉRATURE & ÉCHANTILLON : LABORATOIRE DE L'OZOL AVIGNON

TROIS INJECTIONS  
D'OZOL PAR JOUR  
ASSURENT LA  
GUÉRISON DE LA  
BLENNORRHAGIE  
EN UNE SEMAINE

# VITTEL

## GRANDE SOURCE SOURCE SALÉE

SEULES à Vittel déclarées d'INTÉRÊT PUBLIC

— ARTHRITIQUES, BUVEZ À VOS REPAS —

# CONTREXÉVILLE SOURCE DU PAVILLON

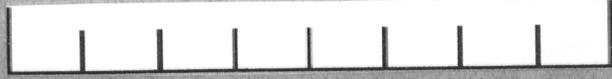
GOUTTE, GRAVELLE, RHUMATISMES

## Quataplasme du Dr Langlebert

PANSEMENT COMPLET ASEPTIQUE INSTANTANÉ

Phlegmasies, Eczéma, Phlébites, Appendicites, Erysipèles, Brûlures

P. SABATIER, 10, Rue Pierre-Ducreux, PARIS.



POUR **4** RAISONS

# Le Phosphate Colloïdal

du **D.<sup>r</sup> PINARD**

## POSOLOGIE

PHOSPHATE

ADULTES : 2 à 3 cuillerées  
à bouche par jour  
avant les repas  
ENFANTS : 2 à 3 cuillerées  
à dessert ou à café  
selon l'âge

## TABLEAU COMPARATIF DU DEGRÉ D'ASSIMILATION

des Phosphates de Chaux Thérapeutiques

Phosphate Tricalcique  
Phosphate acide de chaux  
Cyclophosphate de chaux  
Phosphate gélatineux colloïdal



23%



30%



39%



89%

## POSOLOGIE

PHOSPHARSYL

ADULTES : Une cuillerée à  
bouche avant les deux  
grands repas 5 jours  
sur 8  
ENFANTS : Une cuillerée à  
dessert ou à café selon  
l'âge 5 jours sur 8

Doit être préféré à TOUS les similaires :

**1**

Il est complètement INSOLUBLE  
et se présente à l'état NAISSANT  
dans un état extrême de division  
(COLLOÏDAL).

**2**

Il contient toute la MATIÈRE  
ORGANIQUE DES OS dont il est  
extrait (orientation vitale du professeur  
ROBIN) ainsi que leur SILICE et leurs  
FLUORURES qui retiennent la chaux.

**3**

Il est en suspension dans un liquide  
NEUTRE et ISOTONIQUE.

**4**

Il a une ASSIMILATION MAXIMA

# LE PHOSPHARSYL

est le même produit contenant 3 centigrammes  
de méthylarsinate de soude par cuillerée à bouche

Laboratoires du Docteur **PINARD** ANGOULÈME (Ch<sup>ts</sup>)

# CONGRÈS DES PRATICIENS

A Paris — 27, 28, 29 MAI 1914

## Manifeste adressé par le Comité d'organisation.

Mon cher Confrère,

Le Comité de Vigilance, issu des précédents Congrès, a décidé, de concert avec l'Union des Syndicats médicaux, qu'une nouvelle assemblée nationale des médecins praticiens de France se tiendrait à Paris les 27, 28, 29 MAI 1914.

Les motifs de cette décision, vous les connaissez. Ils sont tirés des circonstances.

De même qu'en 1907, les Praticiens, menacés dans leurs droits par la création du certificat d'études médicales supérieures, se levèrent en masse et firent une manifestation éclatante, de même, cette année, devant le danger d'une fonctionnarisation qui serait la fin de la profession médicale, nous devons prendre les mesures de résistance.

C'est le but du Congrès auquel nous vous invitons à prendre part.

Dans l'atmosphère si vibrante du 1<sup>er</sup> Congrès, en 1907, le Corps médical a pris conscience de sa force et aussi l'énergie et l'élan pour le combat.

La protestation dont le Congrès a été l'expression, puis la campagne qui l'a suivi ont tué le certificat d'études médicales supérieures.

Puis, pour écarter ce danger de façon définitive, les Congrès de 1907, de 1908, de 1910, se sont occupés des causes qui l'avaient provoqué. Ils ont traité les questions d'enseignement. Si toutes les décisions prises par le corps médical n'ont pas encore été réalisées, on peut affirmer qu'en tout cas, l'offensive des bureaux, dans une voie qui aboutissait au morcellement de notre diplôme, semble définitivement arrêtée.

Depuis des années, lentement mais continuellement, en matière de médecine sociale et d'hygiène publique, l'Etat, la Mutualité, les grandes collectivités, marchent dans une voie qui aboutit cette fois au fonctionnariat et au salariat médical.

Un récent décret (1<sup>er</sup> juillet 1913) édicté à la suite de débats parlementaires qui le commentent, ne laisse aucun doute sur les intentions des pouvoirs publics. Ce décret institue une commission pour tarifier les honoraires médicaux dans la mutualité, les assurances, l'assistance médicale gratuite. On parle déjà de médecins « agréés ».

La tentative est donc précise. Elle marque la volonté d'engager notre profession vers la médecine d'Etat, d'un Etat dont nous serions les agents.

S'opposer à la réalisation de pareilles tentatives, voilà aussi le but du Congrès.

C'est donc d'abord besogne de protestation que nous devons faire. Et pour que cette protestation ait toute la portée nécessaire, toute l'ampleur désirable, il faut qu'elle soit le fait du corps médical tout entier. Mais encore, cette protestation n'est pas l'unique raison du Congrès que nous vous proposons.

De même qu'en 1907, après la protestation contre le

C. E. M. S., le corps médical a dû traiter les questions d'enseignement, de même il nous faudra examiner avec soin les questions d'hygiène.

Chaque jour, en effet, le besoin se fait plus grand d'établir dans ce pays une organisation rationnelle de la prophylaxie et de l'hygiène publique. Si, de l'aveu général, l'Etat n'a pu réaliser cette organisation, qu'il a voulu faire sans nous, qu'il semble vouloir faire aujourd'hui contre nous, c'est à nous de montrer les causes de son échec, et de proposer des solutions. La profession médicale est tout entière intéressée par ce problème d'ordre technique et n'est-ce pas à elle à prendre en main la défense sanitaire, qui ne peut être assurée réellement que par elle.

C'est, encore une fois, les médecins qui peuvent efficacement défendre les intérêts de tous, intérêts qui sont communs avec les leurs.

\*\*\*

Besogne de protestation: critique des institutions actuelles; besogne positive d'organisation de l'hygiène publique avec la collaboration des groupements médicaux, c'est-à-dire de tous les médecins, voilà l'objet du Congrès.

Vous en comprendrez, nous en sommes sûrs, toute la portée, et vous voudrez, dans des circonstances où l'avenir de la profession est si gravement engagé, prendre votre poste de combat et vos responsabilités.

C'est pourquoi nous vous demandons d'adhérer au Congrès des praticiens, qui se tiendra les 27, 28, 29 MAI 1914.

*Le Comité d'organisation du Congrès.*

Le Comité d'organisation du Congrès des praticiens a décidé de porter à 10 francs la cotisation.

Cette décision a été prise après l'examen des budgets des précédents Congrès. Les comptes rendus du dernier Congrès (1910) n'ont pu en effet être publiés faute d'argent.

Le Comité d'organisation a jugé nécessaire de prévoir une somme suffisante cette fois pour la publication de tous les rapports (1) et du compte rendu sténographique des débats. Ce sont là des documents d'une importance considérable que chacun doit posséder et auxquels chacun pourra se reporter.

**La somme de dix francs représente l'effort pécuniaire minimum que l'on puisse demander.** Elle serait insuffisante pour couvrir les frais d'organisation, si une partie de ceux-ci n'était assumée par les groupements qui donnent des subventions.

Tous les membres adhérents au Congrès (c'est-à-dire ayant cotisé dix francs); recevront de droit:

- 1<sup>o</sup> Tous les rapports qui seront publiés (1);
- 2<sup>o</sup> Le compte rendu sténographique des débats.

(1) Les rapports seront, si cela est nécessaire, édités séparément et envoyés aux adhérents, au fur et à mesure de leur publication.

(2) Dans les trois précédents Congrès, la cotisation ne donnait pas droit au compte rendu des débats, qui était vendu à part.



# LA GAZETTE MÉDICALE DU CENTRE

## COLLABORATEURS RÉGIONAUX

**Cours :** ANDRÉ; BABEAU; BELIN; BOSG; EM. BOUTINEAU; DRUAULT; FAIX; HERMARY; PIGEON; VIALLE; YSAMBERT. — **Amboise :** MAHOUDEAU. — **Chinon :** MATTRAIS. — **Ligueil :** CÔRNET; Jacques ROUGÉ (Folk-lore). — **Loches :** LEMESLE; MARNAY. — **Preuilley :** R. DURAND. — **Blois :** PATHAULT. — **Pontlevoy :** HOUSSAY. — **Orléans :** BAILLET. — **Le Mans :** Paul DELAUNAY; POIX. — **Poitiers :** JABLONSKI; BUFFET-DELMAS; Le BLAY. — **Châtelleraut :** ORRILLARD. — **Angers :** Ch. MARTIN. — **Saumur :** BONTEMPS. — **Le Havre :** LERICHE. — **Paris :** PAUL MANCEAU (Théâtre).

## COLLABORATEURS

Exerçant dans les stations hydrominérales, climatiques et balnéaires

x-les-Bains . . .	<b>BERNARDBEIG.</b>	Châtel-Guyon . . .	<b>BARTOLI,</b>	Luxeuil . . . . .	R. de LANGENHAGEN.	Saint-Honoré.	<b>Maurice BINET.</b>
cachon . . . . .	<b>FESTAL.</b>	Contrexeville . . .	<b>GRAUX.</b>	Menton . . . . .	<b>TARTARIN.</b>	Saint-Jean-de-Luz.	<b>DOTEZAC.</b>
gères-de-Bigorre	<b>PEDEPRADE.</b>	Dax . . . . .	<b>Ch. LAVIELLE.</b>	Mont-Dore . . . . .	<b>PERPÈRE.</b>	Saint-Nectaire . . .	<b>PORGE.</b>
gnoles-de-L'Orne	<b>QUISERNE.</b>	Divonne . . . . .	<b>BALLET.</b>	Néris . . . . .	<b>M. de LÉPINAY.</b>	Saint-Sauveur . . .	<b>MACREZ.</b>
aulieu-sur-Mer . .	<b>HÉRARD de BÈSSÉ.</b>	Eaux-Bonnes . . .	<b>SEMPE.</b>	Nice . . . . .	<b>DURANDEAU.</b>	Salies de Béarn . .	<b>M. RAYNAUD.</b>
arritz . . . . .	<b>André CLAISSE.</b>	Evian . . . . .	<b>BORDET.</b>	Plombières . . . . .	<b>Félix BERNARD.</b>	Uriage . . . . .	<b>Clément SIMON.</b>
urbon-Lancy . . .	<b>PIATOT.</b>	Guéthary . . . . .	<b>BURGUET.</b>	Pougues . . . . .	<b>GAUCKLER.</b>	Vittel . . . . .	<b>AMBLARD.</b>
ides . . . . .	<b>D'Arbois de Jubainville.</b>	La Bourboule . . .	<b>CHRISTIN.</b>	Prechaacq. . . . .	<b>DARROZE.</b>		
uerets . . . . .	<b>GUINIER,</b>	Luchon . . . . .	<b>BOISSEAU.</b>				

## AUTOGREFFE DE LA DIAPHYSE PÉRONÉALE

*pour remplacer la diaphyse tibiale nécrosée et séquestrée par ostéomyélite (1).*

RESTAURATION DU TIBIA AUTOUR DE LA GREFFE. GUÉRISON AVEC RÉSULTAT FONCTIONNEL EXCELLENT

Par le Dr L. LAPEYRE (de Tours)

A l'heure où la Chirurgie, sous l'impulsion des recherches du Dr Carrel, s'engage dans la voie nouvelle et déjà féconde en succès des greffes de tissus vivants, je crois intéressant de demander la publication dans les Bulletins de la Société de Chirurgie de l'observation suivante, qui me paraît présenter un réel intérêt de nouveauté.

*Observation.* — Voici, brièvement rapportée, l'histoire de mon malade et, à l'appui des faits avancés, certain nombre de documents probants.

Ces documents sont :

1° Un dessin représentant en dimension rigoureusement exactes la portion de diaphyse tibiale séquestrée, et restée en ma possession ;

2° Des radiographies montrant la greffe en place en trois états :

a) La prolifération est commencée, l'os nouveau n'englobe pas encore la greffe ;

b) La greffe est englobée, l'os déjà solide ;

c) Le travail est définitivement arrêté.

3° Des photographies de l'enfant désormais guéri, s'appuyant sur son membre et marchant avec une simple canne.

L'enfant Ernest D..., âgé de treize ans, entre dans mon service de l'hôpital de Tours, salle 10, le 16 juillet 1912, pour une affection aiguë du membre inférieur gauche ayant débuté le 27 novembre 1911.

A cette époque, en pleine santé, il a été atteint d'ostéomyélite aiguë du tibia avec phénomènes généraux graves. Une collection s'est formée et ouverte spontanément à la face antéro-supérieure de la jambe vers le 10 décembre : il s'agissait d'un mélange fétide de pus et de sang.

Le 15 septembre, l'enfant entre à l'hôpital de son canton, où il est soumis à des pansements réguliers ; en février 1912, le tibia apparaît dénudé au fond de la plaie.

Des pansements sont continués jusqu'au 16 juillet 1912, date de l'entrée de l'enfant dans mon service.

(1) Communication à la Société de Chirurgie de Paris, insérée dans le Bulletin du 16 février 1914.

A mon premier examen, toute la partie apparente du tibia donne l'impression nette d'un os nécrosé en train de s'éliminer : or, il s'agit de presque toute la longueur de la diaphyse.

Petit à petit le séquestre tend à se mobiliser ; le 3 octobre 1912, je procède à son ablation : je n'ai

plaie ouverte un processus de régénération osseuse refasse la diaphyse enlevée.

Quinze centimètres séparent les deux extrémités osseuses.

La suppuration persiste abondante surtout au niveau du pôle supérieur : de temps à autre, une nou-

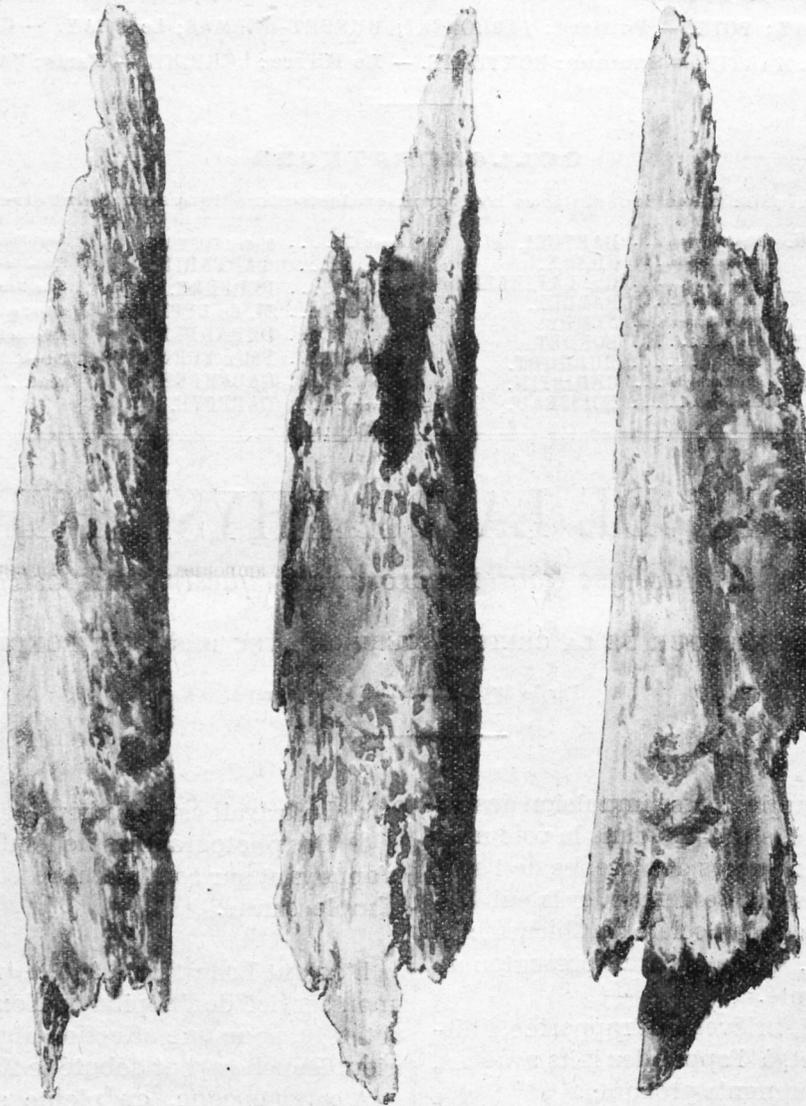


FIG. 1. — Trois reproductions du séquestre enlevé. Ce séquestre représente bien la totalité de la diaphyse sur 15 centimètres de longueur (à).

pour ainsi dire qu'à cueillir cette diaphyse, qui tient seulement un peu à l'épiphyse inférieure.

Les épiphyses supérieure et inférieure (la supérieure est la plus malade) sont curettées et nettoyées, un appareil plâtré est mis en place, et je décide d'attendre, sans oser d'ailleurs y compter, que dans la

velle esquille osseuse est éliminée. Voici en dimensions réelles la plus importante :

Pendant quatre mois, je suis à la radioscopie le processus de réparation, mais celui-ci reste absolument nul, *absolument* rien ne pousse entre les deux extrémités. La jambe se raccourcit de 4 à 5 centimètres.

Il est donc vain d'espérer une réparation spontanée ; faut-il se résigner à l'amputation ?

(1) Le dessin est dû à M. Auscher, élève du service que je remercie tout particulièrement (figures I et II).

Une petite merveille

Voiturettes neuves livrables en magasin



Torpédo luxe 8 HP. De **DION**, 4 cylindres, complet à 6.500 fr.

Y compris glace de luxe, capote, 3 lanternes et phares, 1 trompe, Rien de ce qui s'est fait à ce jour n'est comparable à ce modèle si parfait, étudié, fabriqué en grande série et consciencieusement.

La seule Voiturette réellement pratique existant au grand Garage **VILLENEUVE**, 3 et 5, avenue de Grammont, TOURS Agent des Voiturettes de **DION**, **CHARRON** et **CHENARD**

**NEURALGIES, NEVRITES RHUMATISMES AIGUS**

**DOULEURS REBELLES DE TOUTES SORT**  
Guérison certaine et soulagement immédiat par la véritable

**NÉVRALGÉINE COUTANT**

Elixir de conservation indéfinie à base de chloral et méthylacétamide. Le flacon 2 fr. 25 dans toutes les pharmacies. — Envoi d'un petit flacon d'essai pour Docteur contre 0 fr. 60 en timbres poste adressé à **F. Coutant**, Pharmacien à Cognac (Charente). — Remise aux Docteurs : 50 0/10 sur les grands flacons de 2 fr. 25



**ANESTHÉSIE**

**CHLOROFOROME ANESTHÉSIQUE ADRIAN**

en ampoules de 15, 30 et 60 grammes

➔ **ÉTHER ANESTHÉSIQUE ADRIAN**

en ampoules de 50 et 100 grammes

➔ **BROMURE D'ÉTHYLE ANALGÉSIQUE ADRIAN**

en ampoules de 15, 30 et 60 grammes

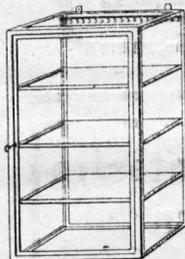
➔ **CHLORURE D'ÉTHYLE ANALGÉSIQUE ADRIAN**

en ampoules de 1, 2, 3, 4, 5, 10 et 25 cent. cubes

Le même, en tube métallique de 50 et 100 grammes environ

**VITRINE**

Vitrine à instruments, en métal nickelé vitrée partout 3 étagères en glace mobiles - porte à serrure - tringle à instruments  
hauteur 60% largeur 40% profondeur 20% prix 65 fr.  
hauteur 90% largeur 50% profondeur 25% prix 110 fr.



Ch. LOREAU, 3 bis Rue Abel, PARIS XII<sup>e</sup>. Télép 941-85

**LES NOUVEAUX MODÈLES 1914 DE**

*Stewart*

**INDICATEUR de VITESSE et PARCOURS**  
comportent les dernières améliorations consacrées par la pratique.

La vitesse est indiquée par un tambour rotatif au lieu d'une aiguille.

Les chiffres et graduations sont de ce fait plus gros et plus lisibles.

Pour cette raison, les automobilistes préféreront les nouveaux "STEWART" 1914 d'autant plus qu'ils sont en outre munis des plus récents perfectionnements qui font plus que jamais du "STEWART" un appareil sans rival.

Demandez à **MARKT et C<sup>o</sup>** (Paris) Ltd., 407, Avenue Parmentier, PARIS (XI<sup>e</sup>), téléphone : Roquette 26 01, le Traité B sur le "Contrôle et le Budget des Autos", décrivant et illustrant les différents modèles du "STEWART", depuis 125 frs.

Chez tous les Carrossiers, Garages et Agents d'Automobiles.

Sur demande Catalogue "STEWART" pour Motocyclettes.



# Neosalvarsan

**1° INJECTION INTRAVEINEUSE  
CONCENTRÉE**

*(Technique du D<sup>r</sup> Paul Ravaut)*

Dispositif le plus simple, le plus pratique, le meilleur marché ; contenant la dose voulue de Neosalvarsan, l'eau et l'aspirateur-filtre.

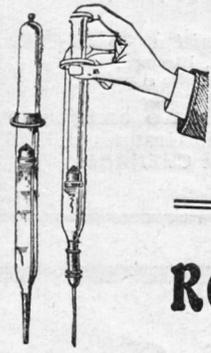
**2° Injection INTRAMUSCULAIRE  
EN AMPOULES-SERINGUES AUTO-INJECTABLES**

La plus simple et la mieux supportée des injections huileuses intramusculaires

Laboratoire Général de Stérilisation

## ROBERT & CARRIÈRE

37, Rue de Bourgogne, PARIS



PRODUITS DE RÉGIME CH. HEUDEBERT

**BISCOTTES DE PAIN COMPLET**

DE

**CHATEL - GUYON**

Contiennent une proportion de déchets suffisants pour obtenir la contractilité normale de l'intestin.

120, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, PARIS. - TÉLÉPHONE 582-52

Usine et Bureaux à Nanterre (Seine)

**ESTOMAC - INTESTIN**

**ENTÉRITE** CHEZ L'ENFANT  
CHEZ L'ADULTE

## VALS-SAINT-JEAN

LITHIASES BILIAIRES et RÉNALES  
GOUTTE - DIABÈTE - OBÉSITÉ

**VALS-PRÉCIEUSE**

Bien préciser le nom des Sources pour éviter les substitutions.

Direction Vals-Générale: 53, Boulev<sup>d</sup> Haussmann, PARIS

administration prolongée de  
**GAÏACOL INODORE**

à hautes doses  
sans aucun inconvénient  
par le

# THIOCOL "ROCHE"

uniquement sous forme de

**SIROP "ROCHE"**  
**COMPRIMÉS "ROCHE"**  
**CACHETS "ROCHE"**

Echantillon et Littérature  
Produits: F. HOFFMANN - LA ROCHE & C<sup>o</sup>  
21 Place des Vosges  
PARIS



Rééducation de l'Intestin  
par l'Alimentation

# ARTIDIA

*(pain quotidien du Constipé)*

Les **Artidia** se mangent au repas du matin comme du pain ordinaire. Ils se prennent à la dose d'un pain pour les adultes et d'un demi-pain pour les jeunes enfants.

La boîte de 12 pains : 1 fr. 80

DÉPOT GÉNÉRAL :

**Pharmacie GOURDIN et SULBLÉ  
TOURS**

Je ne puis m'y résoudre et décide de tenter la greffe d'un fragment osseux réunissant l'une à l'autre les deux épiphyses.

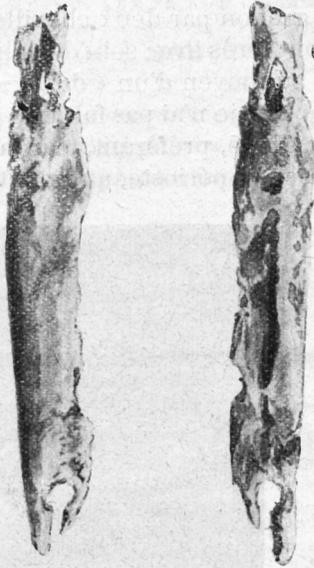
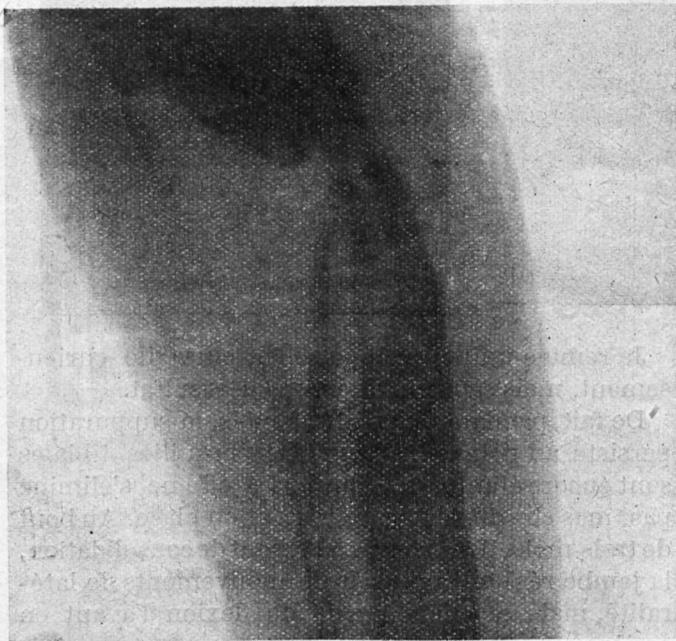


FIG. II. — Esquille de 7 cent. 3.

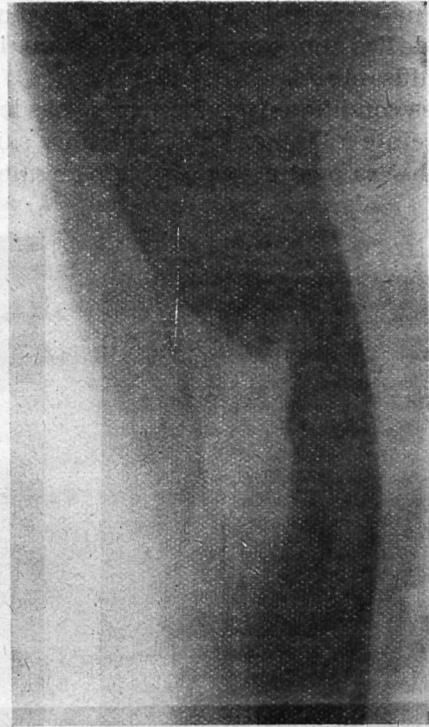
Je ne me dissimule pas que la suppuration qui persiste, les lésions d'ostéomyélite toujours vivaces du pôle tibial supérieur, sont des conditions tout à



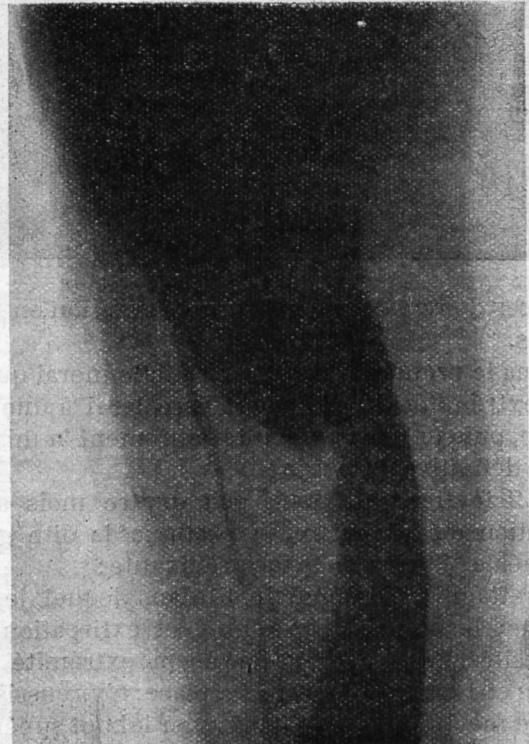
RADIOGRAPHIE I. (Juillet.)

fait défavorables à la vie de la greffe osseuse tentée. Une autogreffe me paraît par suite susceptible de réussite de préférence à toute hétérogreffe. Quel os transplanter ?

Etant données les dimensions très grandes de la greffe nécessaire, je pense au péroné. Mais lequel ? celui du côté sain ou celui du côté malade ?



RADIOGRAPHIE II. (Septembre)



RADIOGRAPHIE III. (Novembre)

En prenant le péroné du côté sain, je garde un tuteur précieux dans l'autre péroné, pour l'os nouveau. Mais le succès me paraît très problématique : ne faut-il pas en effet non seulement que mon greffon vive, mais encore qu'il serve de noyau de formation à de l'os nouveau pour obtenir un levier de solidité suffisante ?

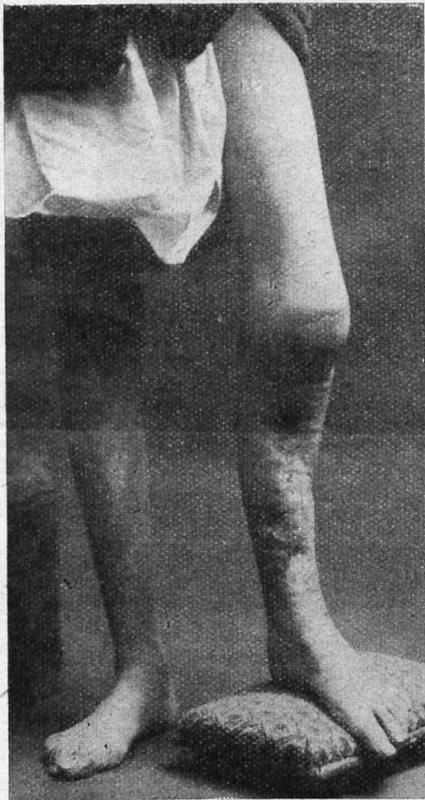
Dans ces conditions, je ne me crois pas le droit de porter atteinte à l'intégrité du membre sain ; d'ailleurs il me sera peut-être possible d'augmenter les

suite du rapprochement des deux extrémités tibiales.

Je n'ose introduire les deux extrémités de mon péroné dans les épiphyses mêmes en raison de leur état d'inflammation, et me décide à avoir recours à la fixation du greffon par deux chevilles d'ivoire.

Les trous sont forés avec soin de calibre rigoureusement exact au moyen d'un « drille ».

Je dois noter que je n'ai pas fait une ablation sous-périostée du péroné, préférant, par la transplantation simultanée du périoste, augmenter sa vitalité.



chances de réussite pour la transplantation en deux temps.

Dans le premier temps, je ne sectionnerai qu'une des extrémités du péroné et l'accolerai à une épiphyse, puis je terminerai ultérieurement la mise en place définitive du péroné.

Le 2 février 1913 donc, soit quatre mois après l'ablation du séquestre, je pratique la dite greffe péronéale. J'opère de la façon suivante :

Curettage très soigné du lit dans lequel je dois coucher le péroné transplanté et extirpation des fongosités. Section du péroné à son extrémité inférieure et tentative de mise en place : n'y réussissant pas, je me décide alors à sectionner le bout supérieur et à faire la greffe en un seul temps. Sa longueur est d'environ 13 centimètres, longueur suffisante par

Je remets un appareil plâtré et surveille curieusement, mais sans grand espoir de résultat.

De fait, pendant deux à trois mois, la suppuration persiste au pôle supérieur. Des esquilles tibiales sont encore éliminées. Mais ma greffe ne s'élimine pas, mes chevilles d'ivoire restent en place. Au bout de trois mois, il y a commencement de consolidation, la jambe résiste aux essais de mouvements de latéralité, mais non aux essais de flexion d'avant en arrière.

En juillet, quatre mois après, j'obtiens la radiographie suivante, dans laquelle le fragment péronéal apparaît un peu glissé, semble-t-il, mais bien vivant et servant de guide à une prolifération osseuse irrégulière mais saine.

Le 10 septembre, la jambe paraît solide, il est im-

# HIPPO-CARNIS

## SUC PUR DE VIANDE DE CHEVAL

Une cuillerée à bouche équivaut à 100 gr. de viande crue et à 0.50 Hémoglobine additionnelle.

Ne constipe pas, goût délicieux

*Suralimentation, Lymphatisme, Neurasthénie, Maigreur, Convalescence, Formation, Grossesse, Vieillesse*

**Active la sécrétion lactée**

2 à 4 cuillerées à bouche par jour, dans liquide froid ou eau gazeuse.

Dépôts: **PARIS: MM. SIMON & MERVEAU**, 21, rue Michel-Le-Comte.  
**TOURS: Toutes bonnes Pharmacies.**

### Agence de Touraine DES AUTOMOBILES RENAULT

Torpédo de luxe 9 HP, 2 places, complètement équipée

Prix: 5,000 fr.

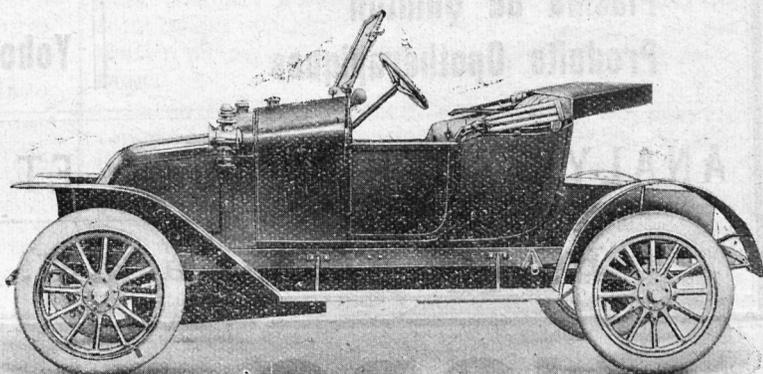
**ESCOMPTE AU COMPTANT**

Facilités de paiement à MM. les DOCTEURS

Voitures de ville et de tourisme de 11 à 60 HP, 4 et 6 cylindres  
Demandez notre catalogue, adressé franco

**MAISON TH. JEANNIN**

29, Rue Victor-Hugo, TOURS



## PASTILLES BRUNELET

Soulagement Immédiat des  
**Maladies de la GORGE, du LARYNX**  
Antiseptique constante de la Bouche.  
ECHANTILLONS GRATUITS A MM. LES DOCTEURS.  
22, Rue de Turbigo, Paris.

### HYGIÈNE de l'INTESTIN



2<sup>fr</sup> La boîte - Toutes Pharmacies  
Echantillon gratuit  
9, rue Auber et 2, rue Boudreau, Paris

## HUNYADI JÁNOS

dite EAU de JANOS

Eau Purgative Naturelle



**EFFET PROMPT, SÛR ET DOUX**  
Pour éviter toutes substitutions  
prière à MM. les Docteurs  
de bien spécifier sur leurs  
ordonnances la MARQUE

**HUNYADI JÁNOS**

Andreas SAXLEHNER Budapest

## NÉVROKINOL

DU

**D<sup>r</sup> Gaston LAURÈS**

A BASE

d'Ext. de quinquina, ac. phosphorique  
et iode assimilable

Stimulant et reconstituant  
du système nerveux dans tous  
les cas de fatigue musculaire,  
nerveuse ou cérébrale.

DÉPOT GÉNÉRAL:

**Ét. JACQUET**, pharmacien,  
Cormery (Indre-et-Loire)

Et toutes Pharmacies.

# LABORATOIRE DE BIOLOGIE APPLIQUÉE

54, Faubourg Saint-Honoré, 54 - PARIS

Téléphone : 136-64. Adresse télégraphique : RIONCAR-PARIS

## M. CARRION & C<sup>IE</sup>

Kéfir et Kéfirogène Carrion

Levure Carrion

Plasma de Quinton

Produits Opothérapiques

Produits de Pansement

Solutions stérilisées en ampoules

Yohourth et Yohourthogène

### ANALYSES CHIMIQUES ET BACTÉRIOLOGIQUES

Remise d'usage à MM. les Pharmaciens

## ≡ IODO-JUGLANS ≡

### Extrait de Noyer Iodé

20 gouttes = 0.01 d'iode pur et assimilable, le plus actif des Extraits Iodotanniques  
Remplace toujours l'Huile de foie de Morue

*Maladies de Poitrine, Toux rebelles, Engorgements ganglionnaires, Affections de la Peau,  
Faiblesse, Anémie*

Enfants : 10 à 20 gouttes; Adultes : 30 à 40 gouttes par jour dans un peu de lait ou d'eau sucrée.

Dépôts : PARIS ; MM. SIMON & MERVEAU, 21, rue Michel-Le-Comte.  
TOURS : Toutes bonnes Pharmacies.

### GRANDE PHARMACIE NOUVELLE

## PAULIN & BARRÉ, Pharmaciens de 1<sup>re</sup> Classe

47, Rue Nationale, TOURS

Service spécial d'ordonnances, pourvu de tous les appareils les plus récents  
(Stérilisateur d'eau par l'Ozone; Autoclave, Machine à suppositoires, etc.).

Grand assortiment de Spécialités françaises et étrangères.

Dépôt régional de l'Eau d'EVIAN CACHAT.

(Prix spéciaux au Corps médical)

Stock important d'Accessoires.

STERILISATION - SERUMS - AMPOULES

possible de lui imprimer aucun mouvement même d'arrière en avant. Il a fallu sept mois pour obtenir ce résultat.

Sur la radiographie prise à cette date, le péroné transplanté est complètement englobé dans l'os nouveau, irrégulier, mais solide. Le péroné, lui, apparaît imparfaitement reconstitué en raison, sans doute, de la non-conservation du périoste. Toute suppuration est complètement tarie.

Une radiographie prise deux mois après ne montre que très peu de modification dans la néo-formation osseuse : le travail est définitivement arrêté.

Du 10 septembre au 20 octobre, l'enfant marche avec un appareil silicaté, puis l'appareil est enlevé, deux cannes sont données à l'enfant.

Au 10 décembre, date du départ de l'hôpital, la marche est déjà excellente avec une seule canne, les progrès sont incessants, les muscles atrophiés se refont, le pied, d'abord en équinisme, se relève.

La jambe n'est pas très esthétique de forme, mais elle est solide, ne s'est pas incurvée ; le raccourcissement, égal à 5 centimètres, est corrigé par une chaussure orthopédique.

Le résultat fonctionnel obtenu est donc déjà très bon ; l'autogreffe péronière a reconstitué un membre utile, à la place d'un membre voué à l'amputation.

La déformation du membre, le raccourcissement apparaissent nettement ; par contre, la solidité s'indique par l'absence de toute incurvation secondaire.

*Conclusions.* — J'insiste, à propos du succès de cette greffe, sur les conditions particulièrement défavorables dans lesquelles elle a été faite, en foyer encore infecté ; sur son exécution en un seul temps, avec adjonction de chevilles d'ivoire parfaitement tolérées ; enfin, sur ce fait que la diaphyse péronéale a reconstitué à elle seule, en l'absence d'un péroné tuteur, un levier osseux suffisamment solide pour porter tout le poids du corps. Certes, des succès analogues de greffe osseuse ont déjà été obtenus, publiés ici même par M. Mauclair, par exemple : je ne connais cependant pas de cas absolument comparable. Celui qui, à mon sens, s'en rapproche le plus, est un cas de Murphy :

Transplantation d'un fragment du tibia du côté opposé dans un cas de séquestration tibiale (*Surgery, Gynec. and Obst.*, t. XVI, n° 5, mai 1913).

Les observations semblables méritent, en tout cas, d'être connues : elles sont infiniment encourageantes et nous promettent pour l'avenir des succès sans cesse plus nombreux et plus éclatants.

La chirurgie conservatrice des membres entre aujourd'hui, par le judicieux emploi de greffes osseuses, dans une ère nouvelle.

## PSEUDO-MAL DE POTT HYSTÉRIQUE

Par le Dr PRSCAL FEUTELAIS

Le professeur Aug. Broca dans la *Presse médicale* du 27 décembre 1913, rapporte l'histoire d'un enfant de 7 ans, présentant une gibbosité lombaire apparue sans douleurs, depuis huit jours, et se manifestant malgré une souplesse rachidienne parfaite ; il considère ce malade comme un *pathémime*, c'est-à-dire qu'il admet l'origine hystérique de cette gibbosité, qui serait apparue chez l'enfant par manie d'imitation, à la suite d'une représentation du « Bossu ».

Les faits de ce genre sont assez rares, et il est beaucoup plus fréquent d'attribuer une origine nerveuse à des troubles qui relèvent d'un mal de Pott réel, mais ne présentant pas au complet le tableau symptomatique accoutumé.

J'ai eu l'occasion d'observer une malade qui peut être rapprochée de celle du professeur Aug. Broca, et dont l'histoire n'est pas sans intérêt.

C'est une jeune fille de 13 ans, Gilberte B..., qui me fut adressée le 29 janvier 1913, par le Dr Roy ; elle se plaignait de douleurs spontanées dans la région dorsale ; elle avait eu, paraît-il, quelques poussées fébriles, dans les jours qui ont précédé mon examen, et présenté quelques troubles digestifs. La colonne vertébrale ne présentait aucune voussure, mais la percussion était douloureuse, très nettement sur les apophyses épineuses des II<sup>e</sup> à VII<sup>e</sup> dorsales. L'enfant était pâle, son état général médiocre, et elle se plaignait constamment de fatigue, depuis un voyage tout récent à Paris.

Les points douloureux étaient constants, malgré la diversité des conditions dans lesquelles ils étaient recherchés. Malgré ce symptôme, j'éliminai le diagnostic de mal de Pott, que je jugeais incompatible avec la souplesse absolument parfaite de la colonne rachidienne.

Or cette fillette m'était présentée avec le diagnostic très établi par un excellent spécialiste de Paris, dans des conditions qui doivent être précisées : l'enfant était allée passer les fêtes de Noël à Paris, chez un parent atteint de mal de Pott, et en traitement depuis 2 ans. La fillette ayant manifesté quelque fatigue, ce malade jugea urgent de la faire voir à son médecin, qui dut certainement se laisser influencer par cet antécédent très net ; la fillette fut examinée à deux reprises, et les points douloureux se caractérisaient à chaque examen, ce qui s'explique par l'auto-suggestion du sujet. On jugea alors qu'il était nécessaire d'immobiliser la malade ; un corset plâtré fut appliqué, mais il dut être enlevé au bout de quelques jours, et l'enfant revint au Mans à la fin de janvier. C'est à ce moment où je l'examinai pour la première fois.

Il est fréquent de voir au début d'un mal de Pott, manquer les symptômes les plus caractéristiques ; et il faut très souvent établir un diagnostic, avant l'apparition de la gibbosité. La contracture rachidienne peut être peu apparente, mais on peut admettre l'existence d'une carie vertébrale, lorsque la souplesse rachidienne est intégralement conservée. Le seul fait de soulever les jambes d'un sujet, étendu sur le ventre, renseigne mieux à ce sujet que toute autre épreuve. C'est sur ce signe que le professeur Broca

s'est basé, pour éliminer chez son malade, le diagnostic de mal de Pott; c'est à lui que nous devons d'avoir pu éviter à notre petite malade les rigueurs de l'immobilisation.

Actuellement, notre diagnostic a subi l'épreuve du temps; nous avons examiné la fillette un certain nombre de fois pendant 10 mois; nous n'avons jamais observé de raideur, ni de gibbosité; la colonne vertébrale a cessé d'être sensible, et l'enfant n'a pas cessé d'avoir une croissance régulière. Nous pouvons donc admettre qu'elle a présenté un « Pseudo Mal de Pott » suggestionné par l'imitation de son parent malade, et aussi par les examens qu'on lui a fait subir. Elle a pu d'ailleurs, à un certain moment avoir quelques poussées inflammatoires au niveau de la colonne vertébrale; des infections atténuées sont ainsi souvent responsables des douleurs de croissance, si fréquentes chez les adolescents.

## UN CAS DE TÉTANOS CHEZ UN ENFANT DE 3 SEMAINES

### Guérison

Par le Dr E. MOREAU,  
De Neung-sur-Beuvron  
Spécialiste des maladies des enfants

Le 27 juillet dernier, on vient me chercher pour aller chez un garde à Villeny (Loir-et-Cher) dont l'enfant me dit-on est « raide comme une barre de fer » et ne peut ouvrir la bouche.

A mon arrivée, en effet, je vois un bébé de 3 semaines, complètement contracturé, des pieds à la tête. L'enfant ne peut ouvrir la bouche et il lui est impossible de prendre le sein. Le moindre bruit augmente ses contractions, en outre, l'ombilic n'était pas guéri, et suppurait légèrement encore.

C'était donc un cas fort net de tétanos infectieux: la porte d'entrée était la plaie ombilicale: et il y avait déjà 3 jours que les parents s'étaient aperçus que l'enfant raïssait et que les jambes ne pouvaient plus plier.

L'enfant peinait pour crier, mais la respiration n'était pas touchée.

Il urinait bien et n'était pas constipé.

Avant tout, je fis laver et désinfecter sérieusement la plaie ombilicale que je fis panser avec de la pommade au collargol; puis je fis donner 2 bains tièdes par jour, et garder l'enfant dans une chambre obscure, à l'abri du bruit et de la lumière. En outre, l'enfant dut être alimenté à la cuiller avec le lait de la mère, et, quoique avalant très difficilement, on put cependant le nourrir ainsi.

Je revis l'enfant plusieurs fois, mais malgré le traitement antiseptique de la plaie, qui suppurait de moins en moins et fut guérie en 3 jours, les contractions persistaient et les raideurs étaient aussi accentuées.

Le bruit même les exacerbait.

Mais comme l'enfant n'allait pas plus mal, et qu'enfin il se maintenait, je fis continuer le traitement, et parlais de lui faire une injection de sérum antitétanique.

Cependant, au bout de dix jours, on constatait un peu moins de raideur dans les membres inférieurs. Sa mère pouvait arriver tout doucement à plier les jambes, et la région lombaire était moins contracturée. Mais les mâchoires persistaient à ne pas s'ouvrir davantage.

Enfin au bout d'un mois, on put constater la cessation presque complète de tous les premiers symptômes. Mais l'enfant ne fut complètement guéri qu'au bout de six semaines.

Il est bon de dire qu'il put reprendre complètement le sein vers le 25<sup>e</sup> jour, mais qu'il restait toujours de la raideur et de la contracture de la nuque et des muscles dorsaux.

En résumé, ce tétanos infectieux a sévi chez cet enfant pendant six semaines — avant complète guérison — et est parvenu à guérir, sans injection du sérum spécifique. L'état général de l'enfant fut toujours satisfaisant, et il prit un poids normal pendant toute la durée de son affection. Aujourd'hui, c'est un bébé superbe;

Il est certain que si la plaie de l'ombilic avait été sérieusement saignée et désinfectée — et si le nombril n'avait pas suppuré dans les jours qui suivirent l'accouchement normal, cet enfant eût été indemne de cette infection: On n'insiste jamais assez auprès des mamans et des nourrices pour qu'elles fassent des pansements extrêmement propres à l'ombilic — surtout si celui-ci a tendance à suppurer.

Maintenant, l'évolution de ce tétanos s'est faite en été; est-ce pour cela que le pronostic a été plus favorable? Quoiqu'il en soit, ce tétanos a duré longtemps.

Ni la mère, ni le père ne sont des nerveux, ils avaient déjà un autre enfant, qui est très bien portant — sans tare héréditaire: c'est pourquoi chez ce dernier bébé, le diagnostic de tétanos n'est pas douteux.

## FOLK-LORE DE LA TOURAINE

(REPRODUCTION INTERDITE)

Par Jacques ROUGÉ

### LE PARLER TOURANGEAU <sup>(1)</sup>

A la fin de l'Automne dernier, un vieux tourangeau qui ne se déplace guère, un de ces vrais tourangeaux de la campagne, l'un de ceux qui ont gardé l'amour de leur pays jusque dans ses « verrues », errait à Paris la « grand'ville ».

Le provincial redoutant les encombrements de la gare Saint-Lazare, quasi, effrayé par les autobus de la rue de Richelieu, étonné, sans être ravi, de voir tant de noms étrangers: chinois, japonais, turcs, grecs, allemands sur les magasins de l'avenue de l'Opéra, avait fui vers la rive gauche.

Avant de passer l'eau, ses oreilles avaient tinté tristement. Au milieu de mots d'argot, parmi la saumâtre langue verte, il avait entendu l'anglaise qui gazouille, l'allemande qui ronronne, l'italienne qui roucoule, l'espagnole qui déclame.

Une parisienne lui avait même dit, en sautillant sur un trottoir comme une mésange dans un sillon: « Attention! Attention! ne passez pas là sur là paille il y a des mâçons dans la méson.

(1) Conférence faite à « l'Institut Tourangeau » le 12 février 1914

Le provincial avait ensuite croisé Mademoiselle Beulemans de Bruxelles et les grandes américaines du Nord et les belles chiliennes faites pour le tango. Il avait frôlé des mangeurs de « jouecroude » et de « fizaches d'bœufs ».

Il avait entendu parler le russe, l'arabe, l'espagnol, le grec moderne et... l'esperanto.

Un peu ahuri par ces bruits divers qui cognaient son tympan comme on frapperait une peau de tambour avec vingt cinq baguettes à la fois, le tourangeau, dès la rive gauche, un peu plus à l'aise, se refit bien vite l'oreille et l'œil. Alors, il contempla avec admiration, isolée de la mer cosmopolite, le chef-d'œuvre de l'art français, cette Notre-Dame de Paris dont les cloches, même du temps de Quasimodo, ont sonné toutes nos gloires.

Sous les teintes du crépuscule qui caressaient la Seine couverte de barques, de bateaux et de chalands, Notre-Dame s'animait. Ses roses s'enflammaient, ses vitraux resplendissaient. Ses tours émergeaient de la cité antique et fière. Ses contreforts semblaient, de loin, comme des rames plongeant parmi des flots d'ombre ; et le vaisseau de la grande cathédrale apparut au vieux tourangeau comme la représentation évidente de cette nef symbolique et française qui, sans cesse battue des flots, jamais ne sombre.

Le provincial quitta les rives de la Seine ; et tout en évoquant le souvenir de sa jeunesse envolée, monta vers le quartier presque silencieux de l'Odéon et gagna le jardin du Luxembourg.

Ce jardin paraît être le refuge des Français de Paris. On n'y voit pas d'étrangers sinon quelques salariées d'Outremanche ou d'Outre-Rhin.

Devant les grenadiers du Sénat, dans les petits coins du jardin, au pied des statues, les vieilles dames viennent causer et les enfants s'ébattre.

C'était une heure délicieuse, tendre et douce celle de la fin du jour à Paris en cette saison d'Automne.

Des couples chuchotaient comme la fontaine Médicis ; des enfants dansaient en rond avec les feuilles.

Le vieux tourangeau qui promenait en lui les rêves et les regrets de sa jeunesse, soudain, au détour d'une petite allée, étonné, s'arrêta.

Il avança, il recula, puis, mettant sa main au front par habitude campagnarde comme pour simuler une visière, il regarda attentivement. Qui le troublait ainsi ? Auprès du buste de Mürger, avait-il retrouvé, fugitive parmi l'or des feuillées, la vision indéçise de quelque amour d'antan ?

Vraiment non. Mais là, entre deux gros arbres qui enguirlandaient leurs troncs de lierre et de clématites, il aperçut deux de ses vieilles amies de la campagne.

— Tiens, se dit-il, c'est Mademoiselle Cloque et Madame Dieulafait d'Oudart (1).

Le vieux tourangeau s'approcha.

— Oui, ma chère, disait Mademoiselle Cloque, oui nous allons édifier une basilique merveilleuse...

— Et où cela, bonne amie, reprenait Madame Dieulafait d'Oudart ?

— Nous en recauserons à notre hôtel ou chez nous, Madame ; c'est un secret pour l'heure...

— Mais enfin, chère Mademoiselle, pensez aussi, pour mon fils à une *jeune fille bien élevée*.

— La basilique sera en marbre, oui ma chère, mais, voyez, j'ai bien fait de ne pas vous livrer mon secret, regardez, voici venir quelqu'un du pays.....

Et l'on vit apparaître au détour de l'allée une petite bonne femme vêtue à l'antique. Elle portait sur ses

cheveux séparés en bandeaux un bonnet à « mître » très basse et « paillé » sur les tempes. Un châle d'indienne semé de roses, de pois rouges et de feuilles d'églantier couvrait ses épaules. Elle était vêtue d'un caraco noir ; un long tablier bleu et plissé tombait jusqu'à ses pieds chaussés de bas à larges côtes que l'on apercevait dans des sabots « bridés. »

Ses yeux étaient pers et très mobiles. Il y avait dans cette petite bonne femme quelque chose évoquant à la fois la souris trotte-ménu au museau pointu et rappelant aussi le front bas et l'œil mis-clos de la vieille chatte sournoise et dodeline.

— Ah ! dit Madame Dieulafait d'Oudart, j'avais une émotion, j'ai cru, un instant, voir la veuve Lepoiron (1) !

— Mais pas du tout, ajouta soudain, Mademoiselle Cloque, c'est Madame François qui fait de si bonnes matelottes, Madame François la servante de feu le curé de Balesmes. Mais que vient-elle faire à Paris, Madame François (2) ?...

Et la vieille paysanne ayant fait trois révérences qui agitèrent son châle plié en deux pointes inégales, dit, de loin, et sur un ton très élevé :

— Ah par Gnieu, ouai, ouin, c'est moué ; mes bouannes dames que j'vous voué et que j'en sai, pa Saint Rémy toute ravestouie. Je savions pu iou que j'eutions icite. J'allions pa la devalée. J' timbions dans iune grande courance. C'est don terjou anuit la fouère icite. Y en a-ti des mondes, des gueurouées d'enfants et des Mosieux et des Madames, bon sang mignon ! Et des carosses et des meucaniques qui vont toutes seules, y en a-ti du bruite ! Ça s'essouffelle-ti tout c'monde là ! On peut pas s'grouler là d'dans et pi, c'esti beuruassant, la la faut, on démolit partoute et les cantouniers y pouvent point boucher leux trous. A la fin des fins, vous vlà... et... bain l'bonsouère la compagnie !

— Bonjour Madame, dit Madame Dieulafait d'Oudart.

— Mais que venez-vous faire ici, dans ce grand Paris, ma brave femme ? reprit Mademoiselle Cloque.

— Tain, pardine, j'vins me z'y vouère, pendiment qu'un grand peinte de cheu nous y l'expositions noute poltraite, sans exposition, dans n'une grande salle qu'étions large coume deux fois l'pont d'Buxeuil et grande, censément coume l'quarquier Saint-Georges d'Biaumont.

Et là-dessus, les deux bonnes dames et la mère François, tout en parlant cuisine et domestique, salsifits, petits pois et même repos hebdomadaire, quittèrent à petits pas le jardin du Luxembourg et se saluèrent sous les fenêtres ouvertes de Monsieur Jean Aicard qui sembla regarder la provinciale avec plaisir.

Resté seul dans son allée, un peu déçu comme un fin chasseur qui voit soudainement s'élever devant lui, avant d'avoir pu épauler, la perdrix qu'il convoite, le vieux tourangeau demeura un moment à réfléchir.

Dans ce grand Paris, près du va et vient continuel de la vague humaine qui déferle sans cesse dans la capitale, le tourangeau sentit en lui quelque chose qui vibrerait. Dans tout son être, dans toute son âme, il était entré comme un parfum.

Les quelques mots tourangeaux prononcés par la mère François aux abords de la fontaine Médicis, fleuraient bon le terroir. Ils sentaient les chemins ombreux, les « rottes » aux « rouins » profonds bordés de menthe sauvage, de thym, de bruyères et d'églantiers.

(1) Personnages des romans de René Boylesve : *Mademoiselle Cloque* et *le Bel Avenir*.

(1) Personnage paysan du *Bel Avenir*, roman de René Boylesve.  
(2) Personnage de *La Becquée*, roman de René Boylesve.

Ces expressions avaient la senteur des fenils et des vergers. Elles disaient le fruitier bien rempli et l'armoire au linge, jonchée de lavande.

Elles rappelaient la maie cachant sous un épais couvercle en bois de cormier ou de cerisier les fouaces de Noël, les russerolles de Carnaval et les œufs peints des Pâques Fleuries.

Le pays tout entier, celui dont il était, par lui-même et par au moins sept générations connues, son cher pays natal se mira dans l'esprit du vieux provincial qui, longuement, tout en marchant dans le jardin du Luxembourg, restait sous la magie pénétrante du parler *tourangeau*.

Pareils à ces oiseaux d'hiver, à ces *gadrous* minuscules et à ces gentes *cendrilles* qui chantent un jour de neige en revoyant le soleil, tous les souvenirs ancestraux et lointains du vieux tourangeau bruient en son âme. Ce parler de chez lui remua son sang comme une sève que le renouveau anime.

Dans ce grand Paris qui est le désert de la vie provinciale ces locutions firent soudain éclore des évocations de toute l'existence paysanne, qui se manifeste encore dans les coins de la Touraine ignorée.

Ces expressions tombées des lèvres de la vieille servante campagnarde, tout à coup, firent renaître dans la pensée du promeneur tous les aspects dont sont faites la beauté et la bonté de sa *petite patrie*.

Ces vocables évoquaient la fauchaison, quand vers la fin de juin les francs coupeurs de foin « égailent » leurs faux brillantes de par les prés et dans les combes. Ils faisaient songer aux soirs des « métives », aux « berlottes » égayés par la vieille qui nazille, alors que les charrettes débordant d'épis ont grincé dans les sentes creuses en « érussant » les branches des ormeaux tétards.

Ces mots racontaient les matins joyeux des vendanges lorsque sortant de la buée, après l'antienne de l'alouette, vendangeurs et vendangeuses regardent s'éveiller la plaine ou le vallon en cueillant le pineau d'or et le breton pourpré.

Ils disaient la chanson du vin nouveau dans le berceau du vieux pressoir. Ils répétaient la complainte de la brise dans le lierre de la tour délabrée.

Ils formaient à eux seuls le récit des légendes, des chants désuets où il y a, de tout un peuple les amours et les haines, les rires et les sanglots...

Ces mots, dans l'esprit du tourangeau semblaient palpiter comme des ailes.

Ainsi qu'aux heures crépusculaires et mystérieuses des couvrailles, quand « l'airiau » fend le sol de sa pointe acérée, quand la nature meurt et que la poussière de l'humus, tel le symbole des recommencements recouvre l'espoir des semences, ces expressions du Terroir murmuraient l'aveu de l'union intime faite entre l'homme d'un pays et ce pays lui-même, entre l'être sorti d'une terre à laquelle il prend la vie et dans laquelle il ira, un jour, roulé dans le suaire blanchi des calcaires ou blotti dans la bure des varennas, dormir le sommeil des âges anciens.

\*\*\*

Le vieux langage qui charmait le provincial à Paris et qui, seuls, savent bien vraiment parler les paysans qui vivent sur les plateaux faluniens et aux confins de la *richonne*, n'est pas un patois. Nous le savons, c'est plus une langue, mais ce parler a été *notre* *provinciale* aux *xiv<sup>e</sup>* et *xv<sup>e</sup>* siècles. Notre éminent *com-*  
*monsieur* Paul Viollet, membre de l'Institut

en comparant vers 1868 des vieux textes parisiens et tourangeaux a fait remarquer que le dialecte tourangeau du *xv<sup>e</sup>* siècle ressemblait au parler parisien.

Voisin du parler de l'Île de France, parler d'où naquit le *français*, l'idiome tourangeau a conservé un peu déformée ou contrefaite, il est vrai, parfois, la glosse de Bruniau de Tours, de Rabelais et de Béroalde de Verville.

Il existe même, suivant la foi de Monsieur Proust « un certain nombre de mots essentiellement tourangeaux dérivés évidemment de l'anglais, mots restés comme une trace de l'occupation anglaise. »

Monsieur Ladevèze, vers 1870 a écrit qu'il a réuni plus de cinq cents mots appartenant exclusivement à notre contrée.

Monsieur Braschet dont la science philologique ne peut être mise en doute par personne a publié d'après un manuscrit de Monsieur Clément Proust dans le numéro I de « *Romania* » un vocabulaire tourangeau de deux cents mots de la région de Bléré (4).

La collection d'expressions locales faites depuis huit ans dans le pays Lochois comprend plus de trois mille sept cents mots qui ne sont pas dans les dictionnaires.

Monsieur Le Goff dont on connaît la sûre érudition a bien voulu sciemment trier ces mots qu'il a classés suivant leurs origines.

Dans la revue régionaliste dont vous appréciez le but si louable et la tenue si littéraire, dans la *Touraine Artistique* du 15 janvier 1913 Monsieur Le Goff a divisé les mots du vocabulaire usuel des paysans du Lochois en trois grandes catégories.

1° Les mots de notre ancienne langue française.

2° Les mots étrangers, venus des provinces voisines. (beaucoup de mots sont du Berry; quelques-uns sont poitevins)

3° Les mots estropiés de notre ancienne langue.

Dès le *xiii<sup>e</sup>* siècle, alors que chantait Bruniau de Tours, notre premier poète tourangeau connu, on retrouve aux chansons du vieux tourangeau des mots employés encore par les paysans tourangeaux.

Voici, du reste, l'un des chants archaïques de Bruniau de Tours.

« Quant voi chair la froidure,  
Que li tens se renature  
Et jors sont cler,  
Cil oisel par la verdure  
Maintent leur envisure  
Sanz douter.  
Chacun tret a sa nature.  
Mès moi ne tient, ne n'ai cure  
De joer, » (2).

Dans le vers : « Quant voi chair la froidure » ; le verbe choir est ici remplacé par *chair*. Et le vieux paysan dit fort bien encore. « N' mont don point dans c't' humiau d' crainte d'en chair. »

L'article *li*, dans « que li tens se renature » est encore, parfois, employé pour *le* dans le canton de Preuilly aux confins de la Brenne, particulièrement.

Le mot *joer* pour jour comme dans le vers de Bruniau : « Et jors sont cler » est couramment employé dans le Lochois.

Ex : Au jour d'anhuit, c'est-à-dire aujourd'hui. Joer se dit actuellement dans le canton de Ligueil comme du

(1) *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine* tome I (1868 à 1870) pages 5 ; 9 et 10.

(2) Ms. 843, fol. 229, v<sup>o</sup>. (Bibliothèque Nationale) *vide* A. Braschet in *Bruneau de Tours, trouvère du XIII<sup>e</sup> siècle*; à Paris, chez M. Franck.

# **PAINS SPÉCIAUX ROLLS L. PIROIS**

**E. DEVELOTTE et P. CHEMALÉ, Successeurs**

**ESTOMAC - INTESTIN - FOIE - DIABÈTE**

USINE & BUREAUX :

**20, rue Sébastopol, TOURS** Téléph. 3-73

## **ROLLS SIMPLES**

Dyspepsie, Gastrite, Gastralgie, Entérite, Obésité

## **ROLLS NON CHLORURÉS**

Albuminurie, Affections cardiaques

## **ROLLS PHOSPHATÉS**

Anémie, Croissance, Tuberculose

## **ROLLS DIASTASÉS**

Affections de l'Intestin et du Foie

## **ROLLS DE FARINE COMPLÈTE**

Suralimentation rafraîchissante, Décongestion

## **ROLLS AU GLUTEN — PAINS DE GLUTEN**

Diabète au Glycosurie (90 0/0 de gluten pur)

## **BISCOTTES RABELAISIENNES**

Aliment de Choix

Délicieuses dans le Café, Chocolat, Bouillon, Thé, etc.

## **BISCOTTES DE FARINE COMPLÈTE**

Décongestionnant et Rafraîchissant

## **BISCOTTES AU GLUTEN**

Permettant l'emploi du gluten dans les potages

## **PHOSPHO-GRUTELLINE L. PIROIS**

Aliment phosphaté. : Le seul n'échauffant pas.

Indispensable aux Enfants, Nourrices et Convalescents.

## **PAIN GRILLÉ SANS MIE**

Obésité, Potage et Repas

*N. B. — Tous nos Produits ROLLS & BISCOTTES se font non-chlorurés pour les cardiaques et albuminuriques. — Conservation indéfinie.*

Par leur dosage, les soins minutieux apportés à leur fabrication et leur richesse en matières nutritives, toutes éminemment digestives, nos **Pains de Régime** défont toute comparaison avec les produits similaires. Ils remplissent toutes les conditions exigées par les Docteurs spécialistes des **Maladies de la Nutrition**.

Ils sont indispensables pendant et après les traitements des **Cures thermales de Vichy, Chatel-Guyon, La Bourboule, Plombières**, etc., qu'ils favorisent et complètent.

**Envoi d'Echantillons gratuits à MM. les Docteurs. — Au Public, contre 0 fr. 50**

## **Traitement**

*de l'Anémie, Chlorose, Tuberculose,  
Neurasthénie, et en général de  
toutes les Maladies consomptives.*

# **== FERRONUCLYL ==**

Médication ferrugineuse et organo-thérapique

Production de Globules blancs et de Globules rouges

### **COMPOSITION :**

**Cinnamate de fer,**

**Extraits glandulaires,**

**Lipoides hématiques et médullaires.**

DOSE MOYENNE : 3 à 4 pilules par jour

**PRIX DU FLACON : 4 fr. 50**

## **PHARMACIE MAURICE POUILLIN**

VERSAILLES — 81, rue Duplessis — VERSAILLES

**ÉCHANTILLONS GRATUITS à MM. les Docteurs**

# VICHY-ÉTAT



Bien spécifier le nom

## VICHY CÉLESTINS

Arthritisme — Goutte — Rhumatisme  
Maladies des voies urinaires

## VICHY GRANDE GRILLE

Maladies du foie  
et de l'appareil biliaire

## VICHY HOPITAL

Affections de l'estomac et de l'intestin

## iodo-maisine

PLUS D'IODISME !

Albumine végétale iodée en globules, solubles seulement dans l'intestin  
ARTÉRIO-SCLÉROSE, ASTHME & EMPHYÈME, RHUMATISME

Vente en Gros : B. SALLE et C<sup>ie</sup>, 4, Rue Elzévir, PARIS. — Littérature et Echantillons à MM. les Docteurs.

MÉDICATION  
**SIROP FAMEL**  
AU LACTO CRÉOSOTE SOLUBLE, PHOSPHATES, COCAÏNE ET AGONIT  
CRÉOSOTÉE  
TUBERCULOSE, BRONCHITES CHRONIQUES, CATARRHE.  
ENVOI FRANCO D'ÉCHANTILLONS A MM. LES DOCTEURS 86, RUE DE LA RÉUNION - PARIS



## BÉNÉDICTINE

## POUDRE DE VIANDE de TROUETTE-PERRET

La plus agréable à prendre sans odeur ni saveur.

E. TROUETTE, 15, rue des Fabriques-Industrielles, PARIS

MÉDICATION IODÉE SANS IODISME CAPSULES DE  
**BENZO-IODHYDRINE**  
BRUEL  
ÉCHANTILLONS & BROCHURES 36, Rue de Paris, COLOMBES (Seine)

temps de notre premier trouvère tourangeau, au lieu de jouer.

Je pourrais vous citer dans Rabelais cent-vingt et une expressions toujours usitées quotidiennement à Ligueil, expressions que l'Académie n'a pas admises dans le giron de la langue française.

Cent-vingt et un mots ! Ce n'est rien pensez-vous ! Si l'on voulait bien lire Rabelais, on trouverait plus de deux mille mots en dehors de la langue officielle, mots employés surtout dans La Brenne, entre Palluau, Saint-Genou et Brisepaille, au pays natal de Gargantua, dans cette région si curieuse et trop peu connue où Maître François a recueilli de la bouche du peuple la plus grande partie des légendes, des *histouaires* qui ont servi à écrire Gargantua et Pantagruel.

Il serait peut-être intéressant de vous dire, en rapprochant le texte de Rabelais de l'esprit tourangeau actuel, que l'assemblée annuelle de Saint-Branchis se nomme *La Collesse* parce qu'elle a lieu le 29 août, jour de la Décollation de Jean-Baptiste, saint que Rabelais dénomme avec le peuple de son époque : Le *Décollaz*.

On pourrait vous rappeler aussi qu'un certain nombre de nos compatriotes dont le nom patronymique est *fouacier* se nomment ainsi parce que leurs ascendants les plus lointains étaient faiseurs de ces fouaces dont Lerné a conservé le souvenir.

Il serait également facile de vous citer les soixante quinze mots du terroir lochois recueillis dans l'œuvre de Béroalde de Verville.

Mais, si la sagesse antique nous apprend que les paroles s'envolent, Rabelais nous annonce, quelque part, que certaines paroles gèlent. Et ce n'est pas ici que les mots de Béroalde de Verville peuvent dégeler.

En réalité, dans le parler lochois, plus de douze cents mots sont des expressions conservées du vieux langage français du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle.

Des mots d'argot, ne parlons pas. La caserne, le café concert, les parisiens, les voyageurs ont aidé à former ce répertoire, le moins intéressant de notre glossaire.

Le Berry seul n'a donné sur trois mille sept cents mots que six cents mots aux tourangeaux du Lochois. Le Poitou fut beaucoup moins généreux.

Tous ces mots, vous les trouverez épars, de ci, de là dans les œuvres du comte de Jauber, dans le lexique de Hugues Lapaire, dans le dictionnaire de Lalanne et, si vous avez la bonne fortune d'ouvrir le *colossal* Dictionnaire de Verrier et d'Onillon sur les Patois et Parlers d'Anjou ainsi que les contributions écrites dernièrement sur ce sujet par Verrier ou bien si vous lisez « Les Terroirs Mauges » de Henry Cormeau, vous pourrez apprendre que notre province sœur, L'Anjou, possède aussi un certain nombre de mots ressemblant à ceux de la Touraine.

Les mots français estropiés sont, hélas, et M. Emile Deschanel (1) a su l'écrire, en très grand nombre dans toutes les provinces où il n'y a pas de patois proprement dit.

M. Verrier a consacré toute une étude à ce sujet et si vous avez la bonne fortune de rencontrer la brochure intitulée. « Une théorie des déformations du langage français » vous pourrez vous documenter exactement sur les déformations concernant la langue populaire de nos provinces Anjou, Maine et Touraine ; et vous jugerez très facilement, en lisant nos voisins que nous ne devons pas nous effrayer en redisant qu'il y a un *parler tourangeau*.

Comment a-t-on dit, la Touraine aurait un parler et pourquoi en parler, surtout ?

Mais, ajoute-t-on, en Touraine et là, seulement, on peut parler, on doit parler le plus pur français.

Aux yeux de l'étranger, étaler le parler tourangeau, mais, c'est nous discréditer, nous amoindrir, ternir notre belle et mondiale réputation.

Tranquillons-nous. Est-ce que les vrais tourangeaux s'enflamment ainsi ?

La Touraine est le pays où l'on parle le plus pur français — C'est entendu — Mais ce qui est dit à ce sujet sur la ville de Tours en particulier et la vallée de la Loire en général est inexact pour les autres régions de la Touraine.

Il y a même, suivant les divers cantons un accent qui varie.

Ainsi, croyez-vous qu'un vrai et vieux tourangeau des bords du Cher dira : « La Lune d'Amboise » ; pas du tout, il dira : « La Lune d'Ambouèze ».

Pensez vous qu'un habitant de Ligueil prononcera l'adverbe même, comme il faut le dire ?

Mais non, il dira quand *mainme* en bêlant un peu comme les brebis de son pays.

Et je ne vous indique pas les variétés de la prononciation des confins du Berry, du Poitou et du Maine.

Pourquoi vous dire qu'on traîne les mots dans le nord du département et qu'on y dit encore : *Là loin*, pour tout près ?

Pourquoi vous rappeler, qu'à La Haye-Descartes, on chante toutes les finales et qu'on dit, là-bas, un peu, comme à Châtellerault. « Voulez-vous des coutéaux mon mimonne ? »

Les tourangeaux qui ont voyagé dans leurs provinces, j'entends voyagé à pied et le carnet de notes à la main, connaissent tout cela.

Malheureusement ces pèlerins du Terroir sont assez rares. — Ceux qui ont essayé de pénétrer l'âme populaire, ceux qui ont causé, mangé, vécu avec le peuple sont encore moins nombreux. Et ceux-là, seuls, peuvent se rendre compte de l'intérêt d'un parler local et du besoin qu'a le peuple de manifester une foi régionaliste.

Cette foi régionaliste n'existe pas simplement dans les livres et dans l'esprit des artistes, des littérateurs ou des sociologues.

Partout, dans nos vieilles provinces un mouvement se dessine et s'affirme, mouvement très lent mais très sûr, car il ne brusque rien.

Ce mouvement c'est la poussée invisible du peuple qui veut retenir les pans croulants du passé sur la douve profonde...

Ce mouvement, c'est l'apport presque imperceptible qui, sur la grève des âges, amasse pour la maison future les épaves des grands naufrages de la pensée humaine dans la mer des hypothèses ou sur les côtes des îles d'Utopie.

Et croyez-le, dans cette maison scientifique de l'avenir faite des épaves du passé, il y aura plus de clarté, plus de gaieté, plus de vérité, il y aura place pour glorifier les pierres du passé qui serviront à faire le foyer intellectuel de l'avenir.

Partout, dans toutes les provinces, vous voyez des hommes de toutes les idées qui cherchent à rénover notre vieil esprit français.

Parlons donc français je vous en prie !

Vous qui avez la chance de vivre en Touraine, dans le pays où l'on parle le mieux notre langue, laissez donc de l'autre côté de la Manche le mot *lawn tennis* par exemple et l'expression : *five o'clock tea* !

(1) *Les Déformations de la Langue Française* par Emile Deschanel.

Il y a des gens, qui employant à tout bout de champ et par genre, ces expressions étrangères se moquent du vieux parler tourangeau et disent : « Ce parler, mais c'est d'un paysan ! »

Eh bien oui, c'est du paysan tout court et je suis ravi de vous le dire, c'est le langage du vieux paysan français et tourangeau, c'est ce langage ancien qui a fait notre belle langue des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, cette langue universellement connue et admirée, celle que parlait Bossuet et celle qu'écrivit Voltaire.

Tout ceci, direz-vous, c'est vrai, sans doute, mais vous pensez, en somme, où sont-ils donc ces mots tourangeaux ?

Nous voulons les entendre. — La lecture des deux mille mots particuliers à nos cantons tourangeaux prolongerait un peu trop cette simple causerie.

Laissez-moi, cependant, vous en citer quelques-uns des plus usités de nos jours dans le vieux parler de notre province et particulièrement de la région de Loches.

Connaissez-vous « l'affiquette » ? « L'affiquette » c'est un support à tricot formé soit d'un noyau de prune percé, soit d'un coquillage des faluns une cyprea le plus souvent. Il faut vous dire que les femmes qui tricotaient appuyaient l'aiguille dirigée par la main droite, aiguille dite *broche* en tourangeau, sur cet affiquet tenu avec un galon épingle à la ceinture. Ce mot affiquet vient probablement du latin, *affixare* qui signifie fixer à ou sur quelque chose. De là, peut-être, notre expression « *Colifichet* diminutif de affixe, affiche, chose menue qu'on fixe, parure de femmes ? » (1).

Savez-vous la définition de l'expression les *aumailles* ?

C'est tout simplement la corruption du mot latin *animalia*, les animaux, le bétail, surtout les *bêtes à cornes*.

Vous avez entendu prononcer, certainement, le mot Crouzille qui signifie coquille. N'y a-t-il pas à Tours l'hôtel de la Crouzille ainsi appelé traditionnellement, sans doute, à cause de la belle coquille qui orne sa façade ?

Avez-vous entendu exprimer parfois, le terme *énouler* des noix, terme qui vient du latin *enuclare*, enlever le noyau.

On sait que les mots *fouace* et *fouée* sorte de gâteaux populaires qu'on mangeait surtout au réveillon de Noël viennent de *focus*, le foyer.

Plin fait une distinction entre le *panis focacius* cuit dans l'âtre et le « panis fornaceus » cuit au four.

Le mot *Gniau* ou *Gniotte*, œuf souvent artificiel placé dans les nids pour faire pondre les poules ne serait-il pas tout simplement une transformation du mot latin *nidus* ?

Nous savons tous que la *jouannée* est le feu de la Saint-Jean et que la *poire jouannette* est une poire qui mûrit vers la Saint-Jean et que ces expressions viennent de Johannès.

Personne n'ignore à Tours que *martiner* les vins signifie les goûter au moment du premier soutirage, à la Saint-Martin.

Continuez donc à vous moquer de notre vieille langue et continuez aussi à dire des foot-bal, des roll et des beef-steack.

Mais direz-vous, beef-steack est francisé depuis longtemps. Le Dictionnaire de l'Académie française l'a consacré, il est vrai.

Mais ces nouveaux mots naturalisés valent-ils ceux sur le compte desquels M. Jeanroy s'exprime ainsi dans la *Romania* de 1894 : « Combien, dit M. Jeanroy, il faut re-

gretter la prudence des lexicographes qui, sous prétexte que ces locutions ne sont point académiques, leur interdisent l'entrée de leur répertoire et privent ainsi la postérité d'explications qu'elle est presque toujours incapable de retrouver. »

A ceux qui récoltent les mots et surtout à ceux qui recueillent les « *histouaires* » on a fait une critique qu'il faut exposer.

On a dit, on a écrit « oui, ces mots anciens et bizarres existent ; on les parle, mais sont-ils vraiment, réellement employés dans la phrase coutumière ?

Dans ces récits, dans ces « *berdineries* », ces mots ne sont-ils pas amenés, à souhait, suivant le désir du traducteur ou du transcritteur de traditions populaires ?

Le célèbre auteur de la Comédie Humaine dont tout dernièrement Eugénie Grandet a été si merveilleusement adaptée à la scène par un auteur tourangeau, Honoré de Balzac, n'a-t-il point donné un exemple du *travestissement* du parler ancien dans ses *Contes Drôlatiques* et notamment dans ce joli *Péché véniel* dont le thème se retrouve aux traditions d'Aspremont (Esves-le-Moutier) et du Poët (à Preuilly ?).

La réponse est affirmative. Oui, dans les récits villageois, souvent, le transcritteur peut ajouter des mots et des expressions, mais ces mots et ces expressions sont bien parlés aujourd'hui même. Le narrateur les emploie simplement comme des matériaux qu'il rencontre et qu'il ramasse.

Ces mots peignent admirablement l'état d'âme, l'esprit des vieux paysans.

Voici, du reste, une *histouaire* écrite dans le sens que vous savez.

Je vais essayer de vous la lire avec l'intonation et la prononciation des vieux paysans des environs de Ligueil.

## LES POUÈRES A M'SIEU COUNIN

(ou l'conte de la Nâne).

M' sieu Counin, y a pas bain loutan, l'était falmacien à Cussette dans l'Inderrelouère. Oh ! la beulle boutique qu'il avait meus éfans ! Y avait n'une vitrine iou qu'on voyait des borcaux d'varre et d'porcelaine paintulurée acement.

Dans leur borcaux d'varres y avait de l'yau varte à drette et l'yau joune susse la gauche.

L' souërre quanque leux chandelles étion t'allumées on aurait dite du feu flamblant ou bain n'un brulo d'iau d'vie d'marre ! C'était biau !

Pi, y avait aussite, dans leu porcelaine des harbes pour n'aller, des harbes pou s'ertani et deux meud'cines n'en vlà, n'en vola !

Ah ! c'était biau ! Kan c'tait dans leux challeures, Mame Counin a rabatit une estore bleu iou qui avait d'peint deux groues serpens tortillards, censément l'enseignement de la pouéson.

Et pi, quanque c'étaite qu'on entraite, y avait une tite clouchette qui faisait derline, derlin et on voyait Masieu Counin enterre ses groues borcaux, son morqué en mâbe et sa tite bascule à pinune.

Y en avait des chouses et des affarres ! Y en avait dans la falmacie des potes et des pichettes et des bidons d'toutes les grosseures et de toutes leux parouesses !

Ah ! M' sieu Counin l'était bain argenté ; C'étaite l'un physicien agréiabe !

— Et pis y l'avait z'une veugne tout ras cheu défun mon p'pa !

Ah ! la beulle veugne ki souégnait si bain avecque du

(1) Suivant l'étymologie de MM. Verrier et Onillon dans leur *Glossaire étymologique et historique des patois et des parlers de l'Anjou*, à Angers chez Germain et Grassin — 40, rue du Cornet et rue Saint-Laud.

feumier d'euzine dit escorie, anvecque des surfades et des souffraisons ki faisons sorti d'une pompe z' à bras !

Y avate t' aussite dans c' teu veigne des âbres à fruits ; deux grous poummiés d'rainette burre et un tit poirier d'Mosieu anvecque une greffe d'pouërre berdaizi su n'un peutrassou d'ébaupin.

Tous leux ans, M'sieu Counin, Mame Counin et leu cuisinière qu'étiens célibataire y venions vendanger.

Meu, d'pi troué z'ans, M'sieu Counin y trouvaite jamais seu pommes à rainette.

Les pouërres Mosieu, les pouërres Berdaizi, tout ça y étaite ; les autèrres fruits, les à rainette point ; rain, rain queu des aniclés ou des bérouis !

Portant, M'sieu Counin, y les comptait bain seux fruits ; y v'nait l'biau temps, y les artouchaite, les artouchaite encore, les ertournaite, les ergadaite, et y faisaite iune risette.

— Ah ! Ah ! qui dit M'sieu Counin un jor, j'vas t'y prendre geurdinou bain geurdine, c'teu foué ?

Et y sort, à ce qu'on a dit dans l'bourg, y sort de sa pochèrre iune seuringue grouse coume rain du toute — et v'là qu'anvecque c'teu p'tite flictouërre, imparceptiblement y en pousse l'becque dans iune tite bouteille — l'pé Bonju qu'est point iune bête — a dite queu c'était d'l'huile d'henricinque !

Lorse, M'sieu Counin erlevant sa meucanique pleune d'huile y met l'bec dans une pomme et pi, anvecque l'pouce, eh bain y pousse l'piston d'là flictouërre.

Et tertoutes les grousses pommes y z'ont passé ! V'là don pas queu six jors anprès, l'pé Zaburon Jarniquette, l'clouzier à M'sieu Counin, s'amène anvecque soune âne à la falmacie.

— Tain Koqui a, Jarniquette ? que dit M'sieu Counin.

— Noute Maïte ?

— Es-tu incamant ?

— Non M'sieu.

— Eh bain t'as la goule longue !

— Ça s'peut, noute maïte !

— T'as pas la fieuve.

— Non M'sieu.

— Et ta borgouaise ?

— Va bain.

— Et ta sœurre ?

— Bain.

— Et tes drôles et tes drôllières ?

— Assé : assé bain...

— Toune âne, tes chieuves, ta vache, tes couchons ?

— Toute bain, grand marcite, noute maïte :

— Z'alors c'est tes éfans qu'on queute chouse ?

— Ouai, M'sieu Counin.

— Ah ! meu, l'quel ou laquelle ? Michal, Piarre, Angeu-lique, Armance, Cleumantine ou Zacharie ?

— C'est Zacharie.

— Koqu'il a don — ?

— Il a, M'sieu Counin, qui fait tout l'temps.

— Ah bas ! Et quand ça l'prenti ?

— Tous leux souërres au meume battant d'ourloge.

— A quelle heurre ?

— Apreu qu'il a zété dans noute clou cri d'l'harbe pou nos lapins.

— Pas poussible.

— Si M'sieu, et quasiment que j'eu croué ki n'a l'un sorre su lui !

— Poverre bougre !

— Ouai, M'sieu, un sorre que la mé Moucheron y aurait lancé pa d'su là bouchure en passant sous l'grant humiau du chmin varre.

— Mon boune houme !

— Ah, mon charre Mête, vous k'êtes savant, disez-moué queute chouse — ou bain j'vas m'en sauver cheu l'deuvin !...

— Eh bain pé Jarniquette, vlà un ptit paquette !

Oh ! marcite, grand marcite !

— Eucoute moué bain. Prend l'paquette dans ta poche de gilette, pi, en rentrant, t'iras dans l'clou, au grou poumier d'à rainette. Là, tu grouleras toutes les pommes qui restent, tu n'y toucheras pas, tu me les apporteras.

— Ouai M'sieu !

— Pis tu fras cueilli à ton drôle Zacharie deux pouërres berdaizi — les pu dures — tu leux creuseras bain, tu y meutras la poudre de mon p'tit paquette — pi tu feuras manger d'force ces pouërres et leur dedans à Zacharie.

Quand il aura tout avalé, tu lui flanqueras trois coups de pieds en y disant à chaque coup de pied ; Vlà pouërre leux pommes que t'as pris à M. Counin ! »

Oh ! meu p'tis éfans n'allez point grouler des âbres et manger des fruits dans ceus clous, dans ceus enclosures, voyez-vous, ça vous donnerait peut être bain l'déborre !

\*\*

Vous connaissez maintenant l'histoire rapide du parler tourangeau.

Je vous ai exprimé, également, quelles étaient les critiques adressées aux chercheurs de vieux mots.

Ne trouvez-vous pas qu'il y ait dans la cueillette de ces expressions dialectales, non pas seulement l'attrait d'une recherche, ni le besoin d'une conservation mais la nécessité d'une maintenance ?

Contrairement aux thèses anti-régionalistes l'homme qui aura un parler, possèdera une petite patrie, une terre maternelle vers laquelle il se retournera à toutes les heures de tristesse et de souffrance ; et lorsqu'il parlera de cette terre ce sera avec les mots caressants du Terroir et avec l'émotion naïve mais prenante que nous avons lorsque, dans notre esprit modernisé, nous voulons évoquer les figures pâlies et à demi effacées d'êtres chers à jamais disparus.

Tous, aujourd'hui, à une époque faite d'hésitations philosophiques et de recherches ethnologiques nous devons nous sentir tenus par tous les liens de l'atavisme et par tout l'amour de l'avenir, à un coin de terre, à une région, à une petite patrie dont nous devons, ne serait-ce même qu'au point de vue du traditionnisme, science du peuple, essayer de garder tout ce qui en fait l'intérêt et le charme, les coutumes, les croyances, les costumes ainsi que le vieux parler qui rappelle le pays comme un fruit évoque l'arbre qui l'a porté, comme un parfum essemé indique une fleur, comme un air envolé dans le vent fait souvenir d'une chanson.

La conservation du parler d'une région peut aider aussi à réaliser un progrès social.

Vous le savez, nous assistons tous, dans nos petits pays, au départ de jeunesses qui ne reviennent pas.

L'exode vers les villes s'affirme de plus en plus. Bientôt, peut-être, les campagnes seront désertes et les vieux seuls s'y laisseront mourir.

La ville est là qui guette les jeunes paysans qui ayant renié les petites patries et pareils à ce « Sans famille » d'Hector Malo suivant le vieux chanteur désabusé, s'en vont vers Paris, qu'ils croient la ville de l'âge d'or.

Et savez-vous pourquoi cette jeunesse paysanne qui gagnerait tout à rester aux champs où seront de plus en

plus l'aisance et la liberté. savez-vous pourquoi, cette jeunesse s'en va toujours plus nombreuse? Ce n'est point seulement l'exemple des « *endimanchés* » qui, aux jours des vacances, revenus de Paris, montrant à cette jeunesse et en *riàudant* aux soirs des moissons dures, leurs mains blanches, leurs cannes de joncs, leurs beaux chapeaux et leurs liasses de titres fictifs émis sur des chemins de fer sans rails et des territoires sans limites, ce ne sont pas ceux-là qui concourent, seuls, à cet « exode » triste et malsain.

C'est l'ignorance du passé, c'est l'absence de traditions, c'est le délaissement du vieux parler qui conduit aux névroses, à la misère de la ville, la jeunesse paysanne d'aujourd'hui.

On le sait, un peuple n'est rien s'il n'a pas de traditions populaires, car alors il ressemble à un homme âgé sans souvenirs.

On peut ajouter qu'un peuple qui émigre dans les villes n'a plus de traditions populaires.

Et c'est dommage, grand dommage, non pas seulement au point de vue du pittoresque mais au sens vraiment ethnique et vraiment français.

Considérons donc le parler d'un pays comme l'expression même de la vie d'une région et affirmons que le parler qui s'en va chaque année emporte, avec lui, un peu de l'âme de ce pays.

Tous les ans, la forêt reverdit, tous les ans, le Temps remet sur la colline, le blé qui ondoie et le raisin qui mûrit. Dans le vallon sans histoire, toujours, monte des maisonnettes le mince filet bleu évoquant l'âtre antique et familial.

Mais, chaque année aussi, le pays perd ses fils, comme un arbre frappé par l'orage perd ses feuilles, avant l'hiver.

Nous n'entendrons plus bientôt, peut-être, le heurt de la vieille parole dans l'air sonore.

Tout langage sur la terre aurait-il perdu sa note pittoresque?

Bientôt, les générations qui montent à l'assaut de la vie ne sauront plus avec quels mots on berçait les enfants, avec quelles expressions délicieuses on savait aimer, avec quels aroles touchantes, persuasives et simples, on endormait pour toujours les vieillards, au rythme du vieux parler de leurs primes années.

Ceux qui n'ont pas sucé sur nos côtes vineuses le lait écumant du Vouvray ou la sève pourpre du Chinon ne sauront jamais rien de la finesse de notre parler tourangeau.

Clair et vigoureux langage de la Touraine ancienne, expressif parler du paysan si traditionniste des régions de l'Ouest, tu ne peux cependant disparaître tout entier!

Hélas, j'ai peur que ceux qui viennent immédiatement après nous sur la route n'aient plus rien à entendre...

Parmi nos enfants quelques-uns iront, peut-être, amoureux de leur province et poussés par quelque mystère de l'atavisme, vers les villages anciens.

Et là, ils demanderont aux vieux, des histoires et des chansons du temps passé. Ils leur diront:

« Vieux du pays, chantez-nous la complainte dolente et naïve des jeunes mariés; vieux, redites-nous la ritournelle que vos grand-mères chantaient en dévidant leur lin, le soir, à la chandelle, un pruneau de Tours entre leurs dents « messeillères ».

Et ces vieux, s'il en reste encore, diront, après un temps: « La chanson, elle est envolée! L'histoire est désapprisée! » Et peut-être qu'alors, d'une bouchure ou d'une truisse creuse, il surgira une très vieille femme qui, toute surprise et tremblante, dira:

« Vous voulez une chanson? Je n'en sais plus qu'une;

personne ne me la demande plus, mais, pour vous, je vais la chanter, comme ma grand-mère me la chantait, tout ras Chambon sur la route d'Yzeures.

Et voici les bribes de la chanson, c'est *La Bergère aux champs*.

« Y a ren de si charmant,  
Que la bargère au champ,  
Quand il tomb' de la pluie,  
All' désir' le biau temps.  
Et v' là coume la bargère,  
Alle y passe tout son temps.

Ah ! mon barger !

Mon doux valet !

Ah ! tous tes p'tits gouris sont là !  
Tra la la la lon laire, lon laire lirela,  
Tra la la la lon laire, lirela.

Quand la bargère entend  
La voix de son amant,  
All' prend sa quenouillette  
Et son cotillon blanc.  
All' s'en va sur l'herbette,  
Attendre son amant.

Barger, mon doux barger,  
Où faut-il pacager ?  
Au milieu de la plaine,  
Tout au pied d'un buisson,  
Vous filerez la laine,  
En gardant vos moutons.

Barger, mon doux barger,  
Qu'avons-nous à souper ?  
— Un pâté d'alouettes,  
Avec un bon gâtiau.  
Du vin de la bouteille,  
Que j'tins sous mon mantiau.

Ah mon barger !  
Mon doux valet !

Ah ! tous tes p'tits gouris sont là !  
Tra la la la lon laire, lon laire lirela,  
Tra la la la lon laire, lon laire, lirela.

Alors, dans l'âme de ces nouvelles générations d'hommes refaites par le sport et par la vie de plein air, quelque chose s'agitiera.

En leur cerveau, passeront des visions lointaines; ils sentiront qu'ils ont encore un pays, une région, un coin de terre; et la chanson de la vieille, comme jadis la musique d'Amphyon, animera jusqu'aux pierres de la Préhistoire.

Souhaitons même qu'au lieu de chanter des inepties: « Viens Poupoule », « La Iouska » et « Caroline », les fils des citadins instruits retrouvent, plutôt, comme de vieux bijoux: délaissés, les bribes des vieilles chansons tourangelles comme celles de *La Grolle Bourassée*; de *la Chieuve*; de *la Bouteille au Bonbon*; de *Suzon la coturière*; de *la petite Marcelotte*; ou la chanson du curé du Chardonnette:

« C'est l'curé du Chardonnette  
Qu'a perdu son grand bounette!  
Allumez les cloches!  
Faites sonner les ciarges!  
Mettez de l'eau dans « l'encensouère ».  
Et du feu dans l'banitier.

L'âme ancestrale, croyons-le, ne peut, tout à fait, mourir.

TÉLÉPHONE 114

# PRODUITS PHYSIOLOGIQUES A. DE MONTCOURT

49, Avenue Victor-Hugo, BOULOGNE-PARIS

**EXTRAIT  
Gastrique  
MONCOUR**

Hypopepsie

En sphérulines  
dosées à 6 gr. 125

De 4 à 16 sphérulines  
par jour.

**EXTRAIT  
de Bile  
MONCOUR**

Coliques hépatiques  
Lithiase  
Ictère par rétention

En sphérulines  
dosées à 10 cgr.

De 2 à 6 sphérulines  
par jour

**EXTRAIT  
Hépatique  
MONCOUR**

Maladies du Foie  
Diabète par anhépatie

En sphérulines  
dosées à 30 cgr.  
en doses de 12 gr.  
En suppositoires  
dosées à 3 gr.

De 4 à 16 sphérulines p. jour  
De 1 à 4 suppositoires —

**EXTRAIT  
Rénal  
MONCOUR**

Insuffisance rénale  
Albuminurie  
Néphrites, Urémie

En sphérulines  
dosées à 15 cgr.

De 4 à 16 sphérulines  
par jour

**EXTRAIT  
Pancréatique  
MONCOUR**

Diabète  
par hyperhépatie

En sphérulines  
dosées à 20 cgr.  
En suppositoires  
dosées à 1 gr.

De 2 à 10 sphérulines p. jour  
De 1 à 2 suppositoires —

**CORPS  
Thyroïde  
MONCOUR**

Myxédème, Obésité  
Arrêt de Croissance  
Fibrômes

En bonbons  
dosés à 5 cgr.

En sphérulines  
dosées à 35 cgr.

De 4 à 4 bonbons par jour  
De 1 à 6 sphérulines —

**EXTRAIT  
ENTÉRO-PANCRÉATIQUE  
MONCOUR**

Affections intestinales  
Troubles  
dyspeptiques

En sphérulines  
dosées à 25 cgr.

De 1 à 4 sphérulines  
par jour.

**POUDRE  
Ovariennne  
MONCOUR**

Aménorrhée  
Dysménorrhée  
Ménopause  
Neurasthénie féminine

En sphérulines  
dosées à 20 cgr.

De 1 à 3 sphérulines  
par jour

**EXTRAIT  
Intestinal  
MONCOUR**

Constipation  
Entérite  
muco-membraneuse

En sphérulines  
dosées à 30 cgr.

De 2 à 6 sphérulines  
par jour.

**AUTRES  
Préparations  
MONCOUR**

Extrait  
de Muscle lisse  
Extrait  
de Muscle strié  
Moelle osseuse  
Myocardine  
Poudre surrénale  
Thymus, etc., etc.

Toutes ces préparations ont été expérimentées dans les Hôpitaux de Paris. Elles ne se délivrent que sur prescription médicale.

**LABORATOIRE**  
des Pansements  
ET  
Produits Aspetiques  
**J. R.**

**ROUY**  
93, Rue Lakanal, 93  
**TOURS**

Téléphone : 3-64

**PERFECTYL-  
AMPOULES**

- 1° Hg Bibromuré
- 2° Hg Cyanure Cocainé
- 3° Oléo-Antiseptiques
- 4° Gaiacol-Camphré
- 5° Glyco-Strychno-Arsénicales
- 6° Sérum Neuro-Physiologique  
(Ampoules de 5 centimètres cubes)

**TUBERCULOSE - TOUX CHRONIQUE**  
Bronchite, Catarrhe, etc.

**Sirop VÉDIA**

Gaiacol synthétique pur

3 à 4 cuillerées à soupe par jour

**ACTION RAPIDE ET CERTAINE**

**TRÈS AGRÉABLE A PRENDRE**

Echantillons sur demande

**J. COMBEFREYROUX, Pharmacien**

134, Avenue Parmentier, Paris

**CHOLÉINE**

**CAPSULES GLUTINISÉES**  
A L'EXTRAIT INALTÉRABLE DE FIEL DE BŒUF

**CAMUS**

**MALADIES  
DU FOIE  
ENTÉRO-COLITE  
CONSTIPATION**

Dé. 5t :  
**Pharmacie CAMUS**  
MOULINS (Allier).

Echantillon et Littérature  
sur demande à MM. les Docteurs

**TOPIQUES CHAUMEL**

GRANDS : FUMODZE, 78, FAUBOURG ST-DENIS, PARIS

DETAIL : CHAUMEL, 87, RUE LAFAYETTE, PARIS

CRAYONS CHAUMEL INTRAUTÉRINS

ADULTES SUPPOSITOIRES CHAUMEL

MAIADIES DES FEMMES OVULES CHAUMEL

BOUGIES CHAUMEL (URETHRALES)

DIMENSIONS RÉDUITES DE MOITIÉ

**ICHTHYOL**

**BERCK-sur-MER** 3 h. de Paris  
Ligne du Nord

**TUBERCULOSES CHIRURGICALES DES OS  
DES GANGLIONS - DES ARTICULATIONS**

**Cottage des Dunes**

MAISON DE SANTÉ - SANS DOCTEUR ATTITRÉ  
Spécialement organisée pour Malades couchés

100 chambres et appartements avec tout confort  
Chauffage Central - Electricité - ASCENSEUR  
Clinique - 4 Salles d'opération - Galeries de Cure

REÇOIT ENFANTS NON ACCOMPAGNÉS  
ADULTES, 8 à 10 fr. par jour - ENFANTS, 150 fr. par mo  
Pour Brochure franco, écrire au Directeur

Médicaments injectables,  
Sérums, Produits stérilisés,  
Radium en suspension,

**PRODUITS au  
RADIUM DE JABOIN**

Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris.  
LABORATOIRE PHARM. du RADIUM, 27, Rue de Miromesnil, Paris.

Radio-Digestine,  
Radio-Spiriline, Radio-  
Santal, Radio-Quinine, et c.  
LITTÉRATURE SUR DEMANDE.

**SPÉCIFIQUE des DIARRHÉES et DYSENTERIES**  
 Communications à l'Acad. des Sciences et à l'Acad. de Médecine de Paris  
 Adopté officiellement par les CONSEILS SUPÉRIEURS de SANTÉ des COLONIES et de la MARINE

# Hordénine-Lauth

**AMPOULES** contenant chacune 0gr. 25 de sel par c. c.      **NON TOXIQUE**      **BULLES** contenant chacune 0gr. 10 de sel

**DYSENTERIES des COLONIES, ENTERITES, TYPHOIDES**  
**DIARRHÉES INFANT., ENTEROCOLITES, CHOLÉRA**  
**HYPERCHLORHYDRIES, GASTRO-ENTERITES, etc.**

*Litt. et Ech. C. PÉPIN, Doct. en Ph<sup>e</sup>, 9, R. du 4-Septembre, PARIS.*

## ELATINE BOÛIN

Extrait liquide concentré  
**GEMME DE SAPIN**  
 et Goudron de Norvège

**AFFECTIONS des BRONCHES**  
**MALADIES de la VESSIE et des REINS**

DOSE MOYENNE: 3 verres à Bordeaux par jour dans la boisson habituelle ou dans du lait chaud  
 S'emploie également en Fumigations, Pulvérisations et Inhalations.  
**PRIX: 2'50.**

A. FAGARD, Pharmacien de 1<sup>re</sup> Cl.  
 23, Av. de La Motte-Piquet, PARIS  
 ET TOUTES PHARMACIES.



# MALTASE

Extrait sec de Malt  
**ABSOLUMENT PUR**

Préparé à froid dans le vide à l'abri de l'air.

Allment-ferment renfermant la totalité de la diastase et des matières solubles de l'orge germée.

6, Rue Guyot, PARIS. — TÉLÉPHONE 513-82.

# FANTA

DÉPOT: MAISON BOUX  
 54, Rue du Commerce. — TOURS  
 Et dans toutes Pharmacies

## CHAMPAGNE

# GEORGE GOULET

### REIMS

Prix-Courant

	PAR BOUTEILLE
Extra Quality Brut (Goût Anglais)...	9 fr, 50
Extra Quality Dry (Goût Américain) ..	9 »
Extra Demi-Sec (Goût Français)...	8 50
Crémant Royal.....	5 »
2/2 Bouteilles 50 centimes en plus	
FRANCO GARE DESTINATRICE	

Agent Général: MAURICE DUCLOS  
 8, Rue J.-J. Rousseau. — NANTES

Traitement de la Syphilis par les injections mercurielles intra-musculaires VIGIER.

Huile grise stérilisée indolore VIGIER à 40 %  
 Seringue spéciale du D<sup>r</sup> Barthélemy et VIGIER pour injections d'huile grise  
 Huile au calomel indolore VIGIER à 0 gr. 05 par c. m. c.

Huile au bi-iodure de mercure indolore VIGIER à 0 gr. 01 par c. m. c.

Huile au Sublimé VIGIER à 0 gr. 01 par c. m. c.  
 12, Bd Bonne-Nouvelle, Paris

# PURGYL

AGIT sans COLIQUES  
 LE MIEUX TOLÉRÉ par les ENFANTS  
 Ph<sup>e</sup> KÉHLY, 74, Rue Rodier, PARIS  
 Echantillons aux Médecins.

## PURGO-LAXATIF DOUX

★ ★ ★ Digestion, Foie, Goutte, Gravelle, Diabète, Rhumatismes ★ ★ ★

# VALS SOURCE LA FAVORITE

Embouteillage aseptique. Bouteilles et Bouchons stérilisés.

★ ★ ★ ARRÊTE LES DIARRHÉES INFANTILES ★ ★ ★

Dans ce but, du reste, l'automobile des « *Tournées-Linguistiques* » que dirige avec tant d'intérêt et de savoir, Monsieur Brunot, professeur à la Faculté de Paris, a remonté, l'an dernier, le cours méandreux de l'Indre.

Dans les « cylindres » de son phonographe, M. Brunot, au pays de George Sand, a, même, enregistré cet étrange « Briolage », ce chant des bouviers « Berriauds » et nivernais qui s'élève le long des traînes, en Berry, comme au Tyrol, sur les sommets, pour clamer aux bœufs mélancoliques en une vibration du « luteriau » la gloire naissante du soleil et pour rappeler, au déclin du soir, la beauté rayonnante et vivifiante de l'astre disparu.

Ce *briolage* dont Chopin, hôte de George Sand, n'a pu, avec tout son génie, *matérialiser* l'étrange notation, le phonographe de M. Brunot a pu l'enfermer et pourra le faire entendre alors qu'on ne le « chantera » plus.

Mais avant de saisir *mécaniquement* toute notre gaieté, toute notre jovialité et toute notre douceur tourangelle,

écoutons chanter les vieux mots comme un murmure de source et respirons les senteurs de notre terroir comme un parfum de fleurs.

Avant de rester enclos dans un mode scientifique, avant d'être capté, l'un des éléments de la poésie de notre pays, le parler tourangeau fait de finesse et de tendresse, doit chanter sur nos lèvres.

Certains pourront, sans doute, par les campagnes entendre encore les vieux et les vieilles comme on écoute des airs d'autrefois répétés sur des instruments anciens. Ceux-là feront bien de se presser un peu...

Et pour nous qui sommes vraiment des tourangeaux par l'esprit et par le cœur, lorsque nous voudrions exalter la beauté de notre petite patrie, redire ses charmes, nous ferons parler ses enfants avec les mots de jadis; et c'est avec ces expressions naïves mais bien françaises que nous dirons à la Touraine, comme à une aïeule, tout l'amour filial que nous lui devons.

## SAINT-HONORÉ-les-BAINS (Nièvre)

Par le Dr Maurice BINET

La jolie station hydrominérale de Saint-Honoré est trop peu connue bien que les nombreux malades qui la fréquentent en reviennent enchantés. Il est donc intéressant d'en préciser la physionomie.

Situé dans le département de la Nièvre, sur les confins des Monts du Morvan, dans un pays très boisé, pittoresque et admirablement sain, à une distance d'environ 60 kilomètres de Nevers et Autun, Saint-Honoré n'est cependant pas d'un accès difficile.

Relié à la gare de Remilly-Saint-Honoré, sur la ligne Nevers-Chagny, par un service d'autobus permanent qui, pendant l'été dessert presque tous les trains et fait le trajet de 9 kilomètres en vingt minutes, il n'est vraiment pas isolé.

À 6 heures de Paris, ses communications avec le centre et l'ouest de la France sont un peu plus laborieuses, mais grâce à la création prochaine de grands express transversaux de Bâle à Bordeaux et Nantes en passant par Remilly, il n'y aura plus rien à désirer.

On trouve facilement à s'installer à Saint-Honoré (hôtels et maisons meublées) (1).

Ce n'est pas une grande station où les plaisirs dominent la cure, mais un lieu de traitement dont cependant les distractions ne sont pas bannies.

Les quatre sources de Saint-Honoré débitent plus de 900 mètres cubes d'eau minérale par jour à une température variant, suivant les sources, de 26 à 31°. Ces eaux contiennent à peu près les mêmes éléments, mais à des proportions différentes: Ce qui constitue une gamme de sources d'activité thérapeutique graduée qui rend les plus grands services, en fait des agents maniables et permet leur application dans tous les cas indiqués et à tous les âges.

L'analyse y décèle des gaz rares très abondants, de l'hydrogène sulfuré et de l'acide carbonique, des carbonates, bromures, chlorures, iodures, sulfures et sulfates, arseniates, borates, azotates, phosphates de sodium, calcium,

magnésium, fer et manganèse d'un total par litre de 0 gr. 39 à 0 gr. 50. Dans cette complexité la dominante nous semble appartenir au soufre et à l'arsenic, sans nier cependant l'action des autres corps, dont des oxydants très remarquables comme la manganèse, des modificateurs comme l'iode, le chlore, etc.

Ce sont donc des Eaux sulfureuses et arsénicales modérées. Mais la teneur faible de leur composition n'implique aucunement l'inertie de leur action thérapeutique, car, à côté des éléments minéraux, se place le puissant facteur de leur état moléculaire qui leur crée une énergie remarquable à tel point que leur emploi doit être très prudent et que leurs doses ont dû être progressivement abaissées dans la proportion de 4 à 1 pour éviter les intoxications qui étaient courantes autrefois. Actuellement les résultats sont beaucoup plus intensifs en même temps que l'application est inoffensive.

On peut administrer ces Eaux à des enfants et à des malades excitablement ainsi qu'aux adultes et dans les cas torpides.

L'établissement thermal est très complet, bien agencé et bien tenu. Il comprend des buvettes, des salles de gargarisme, de pulvérisation, d'inhalation de gaz sans hyperthermalité et humidité, des cabinets de bains, une belle piscine à eau courante, des salles de douches tièdes, chaudes et froides, locales (douches de pieds, utérines, etc.) et générales.

Le traitement s'y fait surtout le matin.

Les Eaux de Saint-Honoré prises en boisson ou en inhalation s'éliminent par les muqueuses et la peau, principalement par les voies respiratoires. Leur action s'exerce donc principalement sur ces organes.

Elles sont modificatrices des éléments cellulaires, glandulaires, circulatoires et nerveux. Décongestionnantes et sédatives localement et généralement du système nerveux, elles combattent la prolifération cellulaire, l'hyperactivité glandulaire et les manifestations spasmodiques des asthmes nasal, trachéal ou pulmonaire.

(1) S'adresser au Bureau de renseignements du Syndicat d'initiative.

En même temps, elles sont excitantes des fonctions digestives et régulatrices des échanges intracellulaires. Ainsi s'explique la réfection organique générale qui se produit pendant la cure chez les enfants délicats et les malades débilités.

Les applications thérapeutiques de Saint-Honoré dérivent de ces notions.

Je les ai résumées et situées ainsi : Affections catarrhales et spasmodiques des voies respiratoires des uricémiques et des enfants.

Nous nous bornons à cette spécialisation, bien que nous sachions les effets excellents de ces eaux dans certaines dermatoses, telles que l'eczéma, l'impétigo, le psoriasis, dans les métrites catarrhales et dans les phlébites.

Citons donc les rhinites chroniques, les rétro-rhinites, les pharyngites et laryngites des chanteurs, orateurs, fumeurs, etc., les trachéites, les bronchites catarrhales ;

L'asthme, en toutes ses formes, mais principalement catarrhal ;

La convalescence des pleurésies, pneumonies, bronchites. La susceptibilité pour les rhumes.

Chez les enfants : mêmes indications que précédemment

et en plus : les végétations adénoïdes légères ou après leur ablation, l'hypertrophie modérée des amygdales, la convalescence des complications broncho-pulmonaires des fièvres éruptives, de la coqueluche, l'adénopathie trachéo-bronchique, etc., et l'asthme infantile.

L'efficacité de Saint-Honoré dans ces affections n'est surpassée dans aucune autre station, cependant il peut y avoir des insuccès dont la cause est parfois imprécise.

Saint-Honoré se distingue du Mont-Dore par une altitude bien moindre (300 m. au lieu de 1.000) et un climat plus uniforme. Son action est plus douce, le traitement y est moins intensif, enfin il contient du soufre qui manque au Mont-Dore.

Ces deux stations s'adressent aux mêmes maladies, mais non aux mêmes malades. Elles se complètent d'ailleurs et si un malade échoue dans une de ces hydropoles, il peut s'adresser, en toute confiance, à l'autre.

Saint-Honoré, d'autre part, ne provoque pas les phénomènes de suractivité des grandes sulfureuses, et est moins puissant que ces dernières dans certains grands catarrhes.

Saint-Honoré ne convient pas dans les cardiopathies, car ses eaux sont dépressives du cœur et hypotensives ; cependant, envoyer celles qui sont bien compensées dans le cas où elles sont liées à des bronchites ou à de l'asthme.

## LETTRÉ D'ANGLETERRE

### La Sécurité dans les Théâtres anglais et français

Par M. Fernand BILLÉREY

M. Fernand Billerey un architecte français très connu à Londres où il a construit et remanié plusieurs théâtres a fait récemment à une réunion du Comité Républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture une très intéressante conférence sur les mesures de sécurité qu'on impose aux théâtres à Londres et à Paris. — Il a bien voulu nous permettre de reproduire cette conférence :

J'ai été amené à plusieurs reprises à étudier les détails de construction de théâtres tant à Londres qu'à Paris, et cette étude qui a nécessité pour moi l'examen des théâtres existants dans les deux pays et des réglemens de police concernant les conditions de construction de ces édifices, m'a, hélas, porté à conclure que cette branche spéciale d'architecture ne se développait pas en France avec les mêmes soins prudents dont elle est l'objet en Angleterre.

Déjà, au dix-huitième siècle, l'architecte français Blondel, décrivant l'ancienne Comédie-Française exposait que la grandeur et la magnificence des théâtres anciens, ceux qui se sont élevés à Rome, à Vérone, à Venise, celui de Parme par Bernini, celui de Vincence par Palladio, ceux de Turin, de Milan et de Reggio « sans parler, disait-il, de ceux qu'on voit en Angleterre, en Allemagne et ailleurs sembleraient devoir nous dispenser de donner la description d'aucun de nos théâtres en France, sachant bien que ce n'est point par ce genre d'édifices que notre architecture française mérite quelque estime. »

Il est vrai qu'immédiatement après Blondel les architectes français semblèrent prendre à tâche de se laver de ce reproche — et les théâtres édifiés à Bordeaux, à Versailles, à Paris, Amiens et ailleurs par des artistes et des

praticiens tels que Louis et Gabriel devinrent, au contraire, des modèles que l'Europe ne put ensuite que suivre sans les égaler pendant plus d'un siècle. Le théâtre de Bordeaux, en particulier, résolut d'une façon si parfaite et si claire le problème du théâtre tel qu'il se posait à cette époque qu'il est resté le type dont les architectes français n'ont pas cru devoir s'écarter depuis. Le traitement architectural et décoratif a pu varier, mais les dispositions générales de plan sont restées les mêmes ; l'œuvre magnifique de Garnier à l'Opéra elle-même, le nouvel Opéra-Comique, les théâtres subventionnés des grandes villes de province, et ceux mêmes qui se sont élevés récemment à Paris ne sont que des variantes du principe établi par Louis à Bordeaux en 1773 et c'est un fait que nul ne songera à contredire que depuis cette époque en France la disposition générale des théâtres n'a subi aucune évolution, introduit aucun progrès.

Vous connaissez tous, Messieurs, des théâtres anglais et des théâtres français, et si je demandais de quel côté penche votre préférence, je crois bien que, malgré que vous ayez, peut-être, à Paris été gênés par un pilier malencontreux ou que vous y ayez souffert des courants d'air ou de l'atmosphère pesante et mal renouvelés, je crois bien que votre préférence inclinerait du côté de Paris — et je ne vous contredirai pas. Au point de vue architectural et décoratif, les théâtres français ont conservé la supériorité raffinée et élégante que le théâtre de Bordeaux leur avait acquise. Les foyers, les escaliers monumentaux, les façades de nos grands théâtres n'ont été égalés nulle part et ma critique qui fait l'objet de cette causerie, est bien loin de

se placer à ce point de vue purement architectural ; elle considérera uniquement ce côté pratique essentiel : — la sécurité du public. Vous savez quel nombre considérable de théâtres et de lieux de spectacles se sont élevés dans le monde entier pendant le siècle dernier et combien il s'en élève encore tous les jours ; mais vous savez aussi de combien de sinistres ce nombre croissant des salles de spectacles a été accompagné. Ces sinistres ont été de telles leçons que le constructeur de théâtres modernes a le devoir de les avoir présents à l'esprit. L'architecte, en établissant son plan, n'a plus le droit de ne considérer la scène que dans ses dispositions habiles de dessous et de machines ; la scène doit être un foyer d'incendie terrible, qui pourra faire fuir d'épouvante cette foule dont il a étudié le confort ; il ne doit pas seulement concevoir cette salle de théâtre comme un écrin élégant pour les toilettes de soirée et les diamants. Le public heureux doit devenir pour lui une foule affolée cherchant instinctivement et égoïstement l'issue rapide et la sécurité. Les vestibules et les escaliers ne doivent pas être seulement le cadre monumental d'un public se délassant pendant les longs entr'actes français, il doit surtout y étudier les mouvements d'un flot humain apeuré et brutal. Si l'on se place à ce point de vue sans doute spécial, mais nécessaire, je vous assure que le charme décoratif des théâtres parisiens est sensiblement atténué. Il est à Paris de ces théâtres qu'il est inutile de citer qui sont de véritables pièges humains où l'incendie a toutes facilités de se développer et où seule une panique produit une catastrophe irréparable. Assez naturellement aucun des théâtres de Paris n'est conforme aux règlements de sécurité établis par le « London County Council, » mais plusieurs devraient être fermés d'autorité comme dangereux.

Ce qui paraîtra sans doute à première vue étrange c'est que je crois pouvoir attribuer ce manque de sécurité des théâtres français aux conditions relativement faciles dans lesquelles ces théâtres sont construits ; le système français des théâtres subventionnés est en quelque sorte un aveu de la difficulté qu'il y a de faire d'un théâtre une entreprise rémunérative, la subvention esquive le problème du théâtre qui doit « payer », elle permet des dispositions luxueuses, voire même extravagantes et ce sont elles qui donnent le ton aux théâtres d'entreprise privée.

Or la subvention, comme vous le savez, n'existe pas en Angleterre et les promoteurs de théâtre ont dû ici aborder bravement la difficulté et, comme pour payer, il est nécessaire que les théâtres occupent une position centrale où les terrains sont très dispendieux, la seule solution est de placer dans le plus petit espace de terrain possible le plus grand nombre de spectateurs possibles ; les moyens de construction moderne aidant, on en est arrivé à ces amphithéâtres superposés qui n'ont peut-être pas toujours reçu un traitement architectural très attrayant, mais qui permettent à un nombre considérable de spectateurs de bien voir et de bien entendre. Je connais tel théâtre, ici, qui contient un millier de personnes et qui, tout compris (scène, salle et dégagements) tiendrait entier dans l'espace occupé, par exemple, par le foyer et les escaliers de l'Opéra-Comique à Paris, ce dernier accommode à peine quinze cents spectateurs. Cette accumulation d'un public nombreux sur un espace restreint augmente évidemment le danger ; mais, comme plus le danger est grand, plus il est nécessaire de prendre de précautions, ces précautions ont été sagement imposées par les autorités anglaises. Leurs règlements, dont j'ai fait connaissance en les appliquant, m'ont quelquefois fait bougonner ; mais j'ai dû en reconnaître la sagesse et je les considère maintenant

comme formant à eux seuls un programme que tout constructeur de théâtre devrait s'imposer de lui-même.

La préfecture de police de Paris a également pris en 1908 une ordonnance réglementant les conditions de construction des théâtres parisiens et, selon toute apparence, cette ordonnance n'a pas été rédigée sans l'étude préalable par ses auteurs des règlements londoniens qui lui sont antérieurs ; mais il semble que l'on n'a pas cru devoir, à Paris, adopter tels règlements imposés ici, qui auraient bouleversé les habitudes de plan des constructeurs de théâtres français.

L'étude comparative, même sommaire de ces règlements que je désire faire maintenant expliquer, je crois, la différence de conception des théâtres dans les deux pays.

Les précautions à prendre dans la construction d'un théâtre pour la sécurité du public portent sur deux points principaux.

**PREMIÈREMENT :** Réduire au plus grand minimum les chances d'incendie par le choix et la disposition judicieuse des matériaux de construction et de décoration employés. En même temps, isoler par des murs et planchers incombustibles, les différentes sections de l'établissement ; scène, salle, administration, etc.

**DEUXIÈME :** Disposer les circulations et les issues de telle façon que, au cas d'un sinistre ou même d'une panique, le public puisse aisément et rapidement trouver son chemin vers l'extérieur, sans hésitation, sans heurt et aussi sans la tentation d'employer des moyens, peut-être rapides, mais dangereux pour celui qui les emploie et pour autrui.

Je ne m'étendrai pas longuement sur le premier point qui entraînerait surtout des considérations de détail purement techniques ; d'ailleurs, les règlements parisiens aussi bien que ceux de Londres sont à bon droit très stricts. Si je puis faire un reproche aux règlements parisiens, c'est celui de ne pas offrir suffisamment de précision et de laisser trop de détails à l'examen et l'approbation des services auxquels les plans projetés doivent être soumis. Il doit évidemment en résulter d'abord une certaine incertitude pour l'architecte en dressant ses plans, des discussions, puis des différences d'interprétation qui varieront sans doute suivant la personnalité de l'architecte ou celle du fonctionnaire appliquant les règlements. D'autre part, une des plus dangereuses sources d'incendie, l'installation de la lumière électrique, devrait, à mon avis, être, en France, réglementée de façon plus sévère. La comparaison des règlements français et anglais sur ce point ne donnerait qu'un avantage peu sensible aux dispositions anglaises ; mais il est de ces nécessités de détail dans l'installation des canalisations électriques qui vont sans dire en Angleterre ; au contraire, les autorités françaises ont la tâche et le devoir de réagir contre le sans-gêne et l'imprudence avec lesquels ces installations sont généralement conçues en France. Les canalisations de tuyaux métalliques avec leurs détails soignés, boîtes d'inspection, précautions contre la condensation qui peut s'y produire et endommager la couverture des câbles etc., qui sont d'un usage courant ici dans les installations les plus ordinaires, sont la grande exception en France et les conduites électriques de beaucoup de théâtres parisiens sont disposées d'une façon qui ferait refuser ici une police d'assurance, même à une maison privée de la plus simple description.

J'ai hâte d'arriver, cependant, au point que je considère le plus important ; celui des issues faciles pour le public. Il y a quelques jours, encore les journaux annonçaient qu'en Amérique un cri jeté de « au feu » avait créé une

panique dans une salle de spectacle et que de nombreuses morts en avaient résulté. Les sinistres de ce genre sont hélas trop nombreux. J'ai eu l'occasion de consulter ici, au County Council, quelques plans de certains théâtres où ils se sont produits et les endroits marqués où l'on a trouvé les cadavres amoncelés montrent bien que ce n'est pas tant le feu qui fait les victimes ; mais bien les couloirs et les escaliers mal conçus.

1° *Emplacement.* — La première considération est celle de l'emplacement du théâtre : — Les règlements anglais exigent que la moitié, au moins, de la périphérie du terrain occupé soit en façade de deux rues différentes : la préfecture de police à Paris n'exige que six mètres de façade pour cinq cents spectateurs et un mètre supplémentaire pour chaque cent spectateurs en plus. Le résultat est qu'un théâtre de l'importance de l'Opéra-Comique qui contient 1.500 spectateurs pourrait n'avoir que 16 mètres de façade et le reste être encastré dans les constructions voisines. Dans cette façade de 16 mètres devraient s'effectuer la sortie de 1.500 personnes et la manœuvre des pompiers pour tout l'édifice ; c'est, évidemment insuffisant.

Même le vieux Blondel, au dix-huitième siècle, était plus sage. Il disait « Il convient de choisir l'endroit de la ville le plus spacieux et de faire en sorte que ses murs de face donnent sur plusieurs rues, afin de procurer aux spectacles diverses entrées et sorties pour la commodité publique ». Au vingtième siècle, l'on n'exige à Paris qu'une seule façade sur rue pour des théâtres contenant jusqu'à quinze cents spectateurs.

L'on n'a sans doute pas voulu limiter par trop le nombre des terrains susceptibles de recevoir des théâtres, mais comment fait-on à Londres où l'on construit plus de théâtres qu'à Paris ?

2° *Élévation.* Une autre considération importante de disposition générale est celle du niveau de la salle relativement aux rues adjacentes : en effet, les escaliers sont sans doute les points les plus dangereux de la circulation d'un théâtre et l'on doit éviter de les rendre plus longs qu'il n'est strictement nécessaire ! On a même essayé à différentes reprises, particulièrement en Angleterre, d'enfoncer la salle de certains théâtres, de façon que les spectateurs des étages supérieurs n'aient pas à descendre un escalier plus long que l'étage inférieur n'a, dans ce cas, à monter. La moyenne des spectateurs est ainsi le plus près possible du niveau de la rue. Ce parti est discutable, et certains prétendent que l'instinct naturel du public qui fuit est de chercher dans un escalier une descente et non une montée. Les avis sont partagés. Les règlements, en tout cas, de Paris et de Londres permettent cette disposition, tout en limitant la profondeur de l'étage inférieur — mais ce qui est absolument essentiel, si l'on n'adopte pas ce parti, c'est que l'étage inférieur (celui des fauteuils d'orchestre) ne soit pas placé au-dessus du niveau de la rue plus haut qu'il n'est absolument nécessaire. Le règlement anglais exige que cet étage ne soit pas plus haut que six pouces au-dessus du trottoir ; la préfecture de police permet quatre mètres et même, dans certains cas, huit mètres (presque la hauteur de trois étages) et, comme le nombre des étages du théâtre n'est pas limité à Paris, il peut donc se faire que les spectateurs des galeries du haut aient à descendre six ou sept étages d'escalier avant de gagner la rue. Cette latitude offerte par les règlements parisiens est sans doute une concession à l'habitude classique en France de placer un hall ou vestibule d'entrée en dessous de la salle ainsi qu'à la Comédie-Française, l'Opéra, l'Opéra-Comique, sans parler de ceux où il existe, en dessous, des cafés ou des magasins de confection. Ces dispositions sont ingé-

nieuses pour gagner de l'espace dans les terrains exigus ; mais elles augmentent le danger et devraient être interdites en France comme ici.

3° *Escaliers.* — La distribution et le dessin des vestibules et escaliers doivent être ensuite l'objet du soin le plus attentif. A ce point de vue, les règlements anglais révolutionneraient les habitudes françaises, ils exigent, pour chaque étage, au moins deux vestibules ou escaliers (ou plus, suivant le nombre des spectateurs) devant conduire les spectateurs de la salle jusqu'à deux rues différentes et cela sans interruption, sans nouvel apport de public d'un étage différent.

La largeur en est déterminée, la dimension des marches également, le nombre maximum et minimum des marches d'une seule volée, la disposition et la dimension des paliers et des tournants ; le tout doit être entre murs avec une rampe ininterrompue et soigneusement réglementée. C'est un boyau que l'on doit pouvoir suivre même dans l'obscurité, sans qu'il y ait d'arrêt possible, ni de descente précipitée causant des chutes et des bousculades. A la sortie, on trouve ces portes que vous connaissez qui, tout en étant verrouillées pour l'extérieur, s'ouvrent automatiquement par la simple poussée d'une barre à l'intérieur : la dimension, le sens d'ouverture des portes, la forme des poignées sont réglementées ; les portes vitrées ne sont tolérées que si elles sont renforcées par une armature de métal et incassables ; tout détail est étudié pour éviter les heurts, les embouteillages, les actions désespérées et dangereuses d'une foule impatiente de la sortie. Des dispositions analogues sont appliquées en Allemagne : nous en sommes encore, en France, à ces deux ou quatre escaliers classiques placés à chaque angle de la salle et qui desservent tous les étages. Comme les étages de loges sont nombreux en France (quatre ou quelquefois cinq) les spectateurs de l'étage supérieur auront à rencontrer trois ou quatre foules des étages inférieurs avant d'arriver au sol de la rue. Il est trop facile d'imaginer les bousculades, les batailles qui en résulteraient, les brutaux franchissant les épaules des plus faibles, sautant les rampes ouvertes, cherchant l'issue des fenêtres, etc. Qu'advierait-il de ces escaliers dans l'obscurité ? Ils ne sont d'ailleurs souvent séparés de la salle que par les cloisons des loges ; que la salle soit en feu ou seulement enfumée, l'auditoire entier est à la merci des flammes ou de l'asphyxie.

L'ordonnance française de 1908 a bien interdit ces marches courbes ou balancées qui existent, hélas, dans presque tous nos théâtres : elle exige que les paliers soient situés en dehors des vestibules de circulation. C'est très sage, mais bien insuffisant ; elle permet encore que ces escaliers desservent tous les étages dont elle ne limite pas le nombre (ici cependant, il ne peut y en avoir que deux) elle n'exige pas le retour des escaliers, pourtant nécessaire, sur eux-mêmes ; les escaliers droits du haut en bas qu'elle permet provoqueraient la descente trop rapide du public et, par conséquent, les chutes, et une chute dans un escalier, pour un public qui fuit, cela ne veut pas dire seulement une entorse cela veut dire un amoncellement de cadavres, l'issue coupée peut-être pour tout un étage.

*Conclusions.* — La prévoyance des règlements parisiens s'est arrêtée là où elle était la plus nécessaire. Je n'ose pas leur en faire un reproche ; leurs auteurs semblent avoir reculé devant la tâche d'imposer aux constructeurs de théâtres la nécessité d'étudier des solutions nouvelles en France et contrairement aux habitudes traditionnelles..

Déjà on les trouve trop sévères et j'ai entendu des confrères parisiens me confier sérieusement que l'application stricte des règlements rendrait la construction de théâtres

**LES ÉNERGÉTIQUES VÉGÉTAUX**  
**SUCS PURS de PLANTES FRAICHES** Chimiq' & Physiologiquem' titres

**VALÉRIANE BYLA**

**SUCS de SAUGE · DIGITALE · GENET · MUGUET · COLCHIQUE.**

Chaque Flacon 3.50. LES ÉTABLISSEMENTS BYLA JEUNE & GENTILLY (Seine)

**TRAITEMENT DE L'ANÉMIE, NEURASTHÉNIE ET DE TOUS LES ÉTATS CONSOMPTIFS**

**SUC PUR INALTÉRABLE DE VIANDE DE BŒUF CRUE**

ASSOCIÉ A LA CATALASE & AUX OXYDASES OXYHEMOGLOBINIQUES

**MUSCULOSINE BYLA**

LE FLACON ENTIER 8 FRANCS

LE DEMI FLACON 4.50

DOSE MOYENNE  
 4 CUILLERÉES A BOUCHE PAR JOUR POUR LES ADULTES  
 4 CUILLERÉES A DESSERT POUR LES ENFANTS

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES

ABSENCE TOTALE DE TOUS GERMES NOCIFS

**LES ÉTABLISSEMENTS BYLA GENTILLY ( Seine )**

**OBÉSITÉ, MYXŒDÈME, HÉRÉPÉTISME, GOÏTRE, etc.**

**Tablettes DE Catillon**  
à 0.25 de corps

**THYROÏDE**

Titre, Stérilisé, bien toléré, Efficacité certaine.

**IODO-THYROÏDINE**  
Principe iodé, mêmes usages.

Fl. 3 fr. — PARIS, 3, Boul' St-Martin.

*Adopté dans les Hôpitaux de Paris et de la Marine.*

**POUDRE DE PEPTONE CATILLON**

Produit supérieur, pur, agréable au goût, on ne peut plus nutritif, 10 fois son poids de viande assimilable.

Aliment des malades qui ne peuvent digérer.

**VIN DE PEPTONE CATILLON**

Viande assimilable et Glycérophosphates.

**Rétablit les Forces, l'Appétit, les Digestions**

3, Boul' St-Martin, PARIS 1900 MÉDAILLE D'OR

**Granules de Catillon**  
A 1 MILLIGR. D'EXTRAIT TITRÉ DE

**STROPHANTUS**

2 à 4 par jour produisent une diurèse rapide relèvent le cœur affaibli, dissipent

**ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES**

Usage continu sans inconvénient ni intolérance.

Exiger la Signature CATILLON, Prix de l'Académie.

MÉDAILLE D'OR, 1900, Paris, 3, Boul' St-Martin.

**VIN DE LAVOIX (Beef-Lavoix)**  
à base de

*Viande, Quinquina, Phosphate de Chaux*

Contre : Anémie, Chlorose, Rachitisme, Dyspepsie, Gastralgie, Maladies des Os, l'épuisement, et dans toutes les Convalescences ; régénère le sang, procure appétit, force et santé.

Dépôt Général : 5, AVENUE VICTORIA, PARIS

Dépôt dans toutes les Pharmacies.

Tous les Médecins prescrivent

**le BAUME ANALGESIQUE BENGUÉ**  
(Menthol, Salicylate de Méthyle) pour Calmer immédiatement les Douleurs rhumatismales, névralgiques.

PRIX : 2 francs le Tube.

**ANESTHÉSIE LOCALE**

**CHLORÉTHYLE BENGUÉ**  
Flac. verre. — Flac. métal.

ANESTILE BENGUÉ  
ANESTILE JET VARIABLE  
ANESTILE AUTOMATIQUE etc.

Prospectus sur demande.

Tous les Médecins prescrivent

**les DRAGÉES BENGUÉ**  
au MENTHOL, Borate de Soude, Cocaine

Comme le MEILLEUR SPÉCIFIQUE DES Affections de la Gorge.

PRIX : 2 francs la Boîte.

47, Rue Blanche PARIS

Adresse Télégraphique : Chloréthyle, Paris.

**BENZOLACTOL**

**GRANULÉ**  
Perox. Magnésium (Syn: Iopogan), Benz. Naphtol, Salol, etc.

Le Meilleur Antiseptique dans toutes les Infections du TUBE DIGESTIF

(2 à 6 cuillerées à café par 24 heures)

ÉCHANTILLONS et LITTÉRATURE : Laboratoires du BENZOLACTOL 26, Rue de Sévigné, PARIS

**IODALOSE GALBRUN**

**IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE**  
Première Combinaison directe et entièrement stable de l'Iode avec la Peptone

DÉCOUVERTE EN 1896 PAR E. GALBRUN, DOCTEUR EN PHARMACIE

**Remplace toujours Iode et Iodures sans Iodisme.**

Vingt gouttes d'Iodalose agissent comme un gramme d'Iodure alcalin

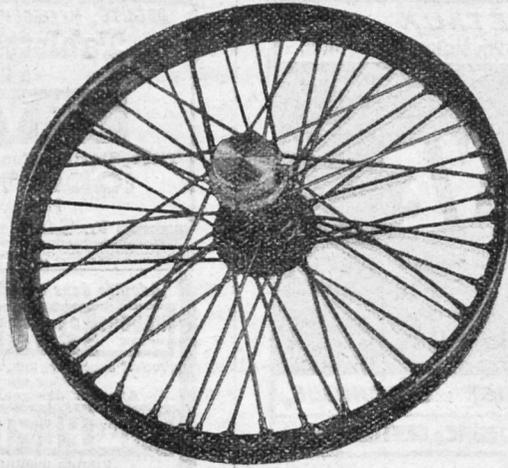
Doses quotidiennes : 5 à 20 gouttes pour les enfants, 10 à 50 gouttes pour les adultes.

Échantillons et Littérature : Laboratoire GALBRUN, 18, Rue Oberkampf, PARIS

Ne pas confondre l'Iodalose, produit original, avec les nombreux similaires parus depuis notre communication au Congrès International de Médecine de Paris 1900.

**ROUES**  
Amovibles Métalliques  
Simples et jumelles

**J. MADRE**  
Constructeur breveté  
18, rue d'Allemagne, PARIS  
Téléph. : 409-50



CATALOGUE ILLUSTRÉ SUR DEMANDE

**IODURASE** COUTURIEUX  
18, Av Hoche, Paris  
(Ioduro-Enzymes) en Capsules kératinisées  
Une Capsule renferme 50 centigr. d'IODURE de Potassium

**LEVURINE EXTRACTIVE**

En Comprimés : 2 à 9 par jour.

35 fois plus active que la **Levure de Bière**  
Ch. COUTURIEUX, 18, Avenue Hoche, PARIS

**“ SIRODION ”**

Sirop composé contre

**GRIPPE -- TOUX -- ASTHME -- COQUELUCHE**

**Docteur!!!**

Sans Opium, sans Bromoforme, sans Créosote ni dérivés.

**Avec un produit MÉDICAL**

Voulez-vous sans accidents secondaires à tous les âges (à partir d'un an) et dans tous les cas obtenir des résultats rapides???

**Essayez**

et

**Si satisfait**

**Prescrivez :**

le **“ Sirôdion ”**

de L. Martin, pharmacien, rue de Paris, 228  
à MONTREUIL (Seine)

Prix réglementé au public : 3 fr. 60  
Prix médical : 1 fr. 80

ENFANTS : Deux cuillerées à café par 24 heures et par année d'âge, entières ou divisées.

ADULTES : Trois à six cuillerées à soupe par 24 heures.

**PRODUIT FRANÇAIS**  
**SANTHEOSE**

**Le plus fidèle — Le plus constant**  
**Le plus inoffensif des DIURÉTIQUES**

L'adjuvant le plus sûr des CURES de Déchloruration  
EXISTE SOUS LES QUATRE FORMES SUIVANTES .

**SANTHEOSE PURE** { Affections cardio-rénales  
Albuminurie, Hydropisie

**S. PHOSPHATÉE** { Sclérose cardio-rénale  
Anémie, Convalescences.

**S. CAFÉINÉE** { Asthénie, Asystolie  
Maladies infectieuses

**S. LITHINÉE** { Présclérose, Artério-sclérose  
Goutte, Rhumatisme.

La **SANTHEOSE** ne se présente qu'en cachets  
ayant la forme d'un cœur. Chaque boîte renferme 24  
cachets dosés à 0.50 centigr.- Dose : 1 à 4 par jour.

**PRIX : 5 Fr.**

Vente en Gros : 4, rue du Roi-de-Sicile. PARIS



**USAGE ENFANTS**  
**DES DOCTEURS**

**SUC D'ORANGE MANNITÉ**  
INOFFENSIF — DÉLICIEUX

**NÉO-LAXATIF**  
**CHAPOTOT**

Echant. : 56, Boul<sup>d</sup> Ornano, PARIS

**MASTICATOIRE FERLYS**

**A LA PEPSINE**

Seule façon efficace de prescrire la pepsine.

Excite le réflexe gustatif aboli par l'état  
saburral de la plupart des dyspeptiques.

Augmente la sécrétion salivaire qui active  
la sécrétion gastrique.

Développe le pouvoir protéolytique du Suc  
gastrique par l'apport du ferment actif  
nécessaire.

Employé avec succès dans les cas de : *Dyspepsie, Hyperchlorhydrie, Dilatation, Entérite, Sécheresse de la Bouche chez les Diabétiques.*

Indispensable aux personnes obligées de manger très vite.

Utile pour se déshabituer de l'usage du tabac.

Nécessaire aux *Coueurs, Bicyclistes, Hommes de Sport*, pour obtenir la fraîcheur de la bouche en conservant une sécrétion constante de la salive.

Soc. de Thérapeutique de Paris (Séance du 13 avril 1910).

LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLON

Laboratoires H. FERRÉ, BLOTTIÈRE & C<sup>ie</sup>

28, Rue Richelieu, Paris.

impossible. Que diraient-ils en Angleterre? Et pourtant, ces règlements anglais sont appliqués; les inspecteurs du County Council exercent un contrôle quotidien pendant la construction. Leurs gabarits en main, ils vérifient les dimensions des ouvertures, des escaliers, des marches; tout détail leur est soumis; et ils font démolir sans pitié ce qui n'est pas conforme aux règlements: En France surtout, on semble faire fi des règlements et, après tout, il ne devrait y avoir de règlements que pour garantir le public contre l'arrière-garde des constructeurs peu consciencieux; mais c'est au public, c'est aux promoteurs sérieux de prendre les devants; c'est l'objet principal des critiques de cette causerie. J'ai voulu attirer votre attention, c'est-à-dire celle du public français, sur la nécessité pour nous d'étudier certains problèmes où nous sommes laissés dépasser et qui nous valent de nombreuses critiques de l'étranger.

Quoi qu'en disent nos critiques, l'on attend toujours de la France qu'elle montre le chemin dans toutes questions d'architecture; au point de vue théâtre, nous désappointons cette attente et j'ai voulu vous le signaler. Les autorités françaises ne pouvaient guère montrer plus de prudence, leurs règlements ont dû se soumettre à la conception générale et ils ont déjà encouru le reproche d'être draconiens. Les constructeurs, le sentiment public, doivent maintenant se mettre à la tâche sans attendre d'autres sinistres; l'incendie de l'Opéra-Comique, celui de la Comédie-Française n'ont-ils pas été suffisants?

Ma conclusion sera celle-ci: — nous souffrons, en France, de la perfection des théâtres classiques du dix-huitième et du dix-neuvième siècles; or les conditions ont changé et le plan français traditionnel a fait son temps.

Loin de moi la pensée de condamner nos grands théâtres comme l'Opéra. Ils sont conçus sur une échelle tellement spacieuse qu'il est difficile de prédire quelles conséquences y pourrait avoir un sinistre; mais si la France s'est donnée le luxe d'un monument architectural dont elle doit être fière, l'on peut dire que ni la nation, ni des particuliers ne construiront plus de théâtres semblables; on ne dépensera plus 38 millions de francs pour abriter 2.450 spectateurs soit 17.500 francs par place. Un théâtre contenant 2.000 personnes coûtera 350.000 francs comme celui de Wolverhampton, ou bien si l'on dépense 38 millions, on demandera un public de 20.000 ou plus. Les exigences commerciales demandent un plus grand nombre de spectateurs sur un plus petit espace de terrain

et il est nécessaire, pour le public, que la crainte du danger ne vienne point troubler le plaisir des spectacles. Ce double problème a été bravement étudié en Angleterre, en Allemagne et ailleurs: des solutions pratiques ont été trouvées. Est-ce que ces solutions sont complètement satisfaisantes au point de vue architectural? J'avouerai que je ne le pense pas; — mais qu'une solution architecturale soit possible, je citerai comme preuve un exemple assez lointain, celui du Colysée de Rome. Le Colysée qui contenait, paraît-il, au bas mot 50.000 spectateurs satisférait, à peu de chose près, aux exigences du London County Council. Je n'ai pas de doute que le point de vue architectural restera toujours en France une considération dominante et puisqu'il y a donc une solution élégante, bien française, à trouver un nouveau principe, un nouveau parti de plan, il s'y trouvera. En cela je n'ai pas la moindre hésitation à faire crédit à mes confrères parisiens.

## LABORATOIRE E. MICHELON

Docteur en Pharmacie (1<sup>er</sup> Prix de Thèse)

Pharmacien de l'Asile de Clocheville — Chimiste-expert des Tribunaux  
20, Boulevard Heurteloup — TOURS — Téléph. 30.8

Analyses Médicales (Urines, Calculs, Fèces, Suc gastrique)

CYTO-DIAGNOSTICS — SÉRO-DIAGNOSTICS — WASSERMANN

Analyses Bactériologiques, etc.

STÉRILISATIONS — SÉRUMS — AMPOULES — PANSEMENTS

## SUR QUELQUES PROPRIÉTÉS chromogènes d'un *Penicillium* (1)

Par M. MARTINI et Pierre DÉRIBÉRE-DESGARDES.

Nous avons rencontré un *Penicillium* présentant les caractères morphologiques du *P. glaucum* ordinaire, mais s'en distinguant nettement par la propriété de former un mycélium jaune, qui laisse diffuser dans le milieu de culture un pigment coloré en jaune. Il se distingue du *P. rubrum* et du *P. purpurogenum*, décrits par Stoll (2),

(1) Extraits des *Comptes rendus des séances de la Société de Biologie*. (Séance du 27 Décembre 1913. — T. LXXV, p. 705.)

(2) O. Stoll. *Dissertation*, Wurzburg, 1904.

## Alimentation rationnelle des Enfants

La  
**Blédine**  
a pour base la partie  
**du froment**  
la plus riche  
en phosphates  
organiques

facilite  
**la digestion**  
du lait,  
augmente sa valeur  
nutritive

# Blédine

## JACQUEMAIRE

ECHANTILLONS ET FEUILLES DE PESÉES

Établissements JACQUEMAIRE - Villefranche (Rhône)

La  
**Blédine**  
ne contient  
**pas de cacao,**  
pas d'excès de sucre,  
aucun élément  
constipant

est  
**entièrement**  
digestible et assimilable  
dès le premier  
âge

par la forme des spores ; il diffère également du *P. africanum* de Doebelt (1) par les caractères chimiques du pigment.

Notre *Penicillium* se cultive facilement sur tous les milieux courants employés en microbiologie ; le pigment se trouve localisé en certains points du mycélium, comme le montre l'observation microscopique, et se produit toujours, quel que soit le milieu de culture employé ; les milieux solidifiés par la gélatine se prêtent néanmoins plus facilement que les autres milieux solides à l'élaboration du pigment. Nous n'avons pas pu constater de changement dans la couleur du pigment en cultivant la moisissure sur un milieu peptoné, exempt de sucre, ainsi que l'ont observé MM. Sartory et Bainier (2) dans leur étude d'un *Penicillium* à pigment jaune, dont notre *Penicillium* diffère d'ailleurs par d'autres caractères.

Pour extraire le pigment, l'une des méthodes les plus simples consiste à épuiser par l'éther le mycélium obtenu par culture sur liquide de Raulin. La solution étherée est agitée avec de l'eau ammoniacale, qui dissout le pigment avec une coloration rouge ; la solution ammoniacale, partiellement concentrée au bain-marie, est acidifiée et épuisée à nouveau par l'éther. L'évaporation de l'éther laisse comme résidu une poudre rouge brique soluble en jaune dans l'alcool, l'éther, l'éther acétique, le chloroforme, le sulfure de carbone, insoluble dans les autres solvants usuels et dans l'eau.

Dans les alcalis, on obtient une solution rouge-cerise, notamment dans l'ammoniaque. La combinaison ammo-

niacale ne peut être concentrée, même dans le vide, sans perdre son ammoniaque, restituant finalement le pigment jaune primitif.

Nous avons mis à profit cette instabilité de la combinaison ammoniacale pour obtenir le pigment à l'état cristallisé ; il se dépose soit sous la forme de lamelles rectangulaires jaunes, soit, dans d'autres conditions, sous la forme d'aiguilles jaunes groupées en gerbes rappelant la forme cristalline de la tyrosine.

Examiné au spectroscope en solution étherée, le pigment jaune donne une bande d'absorption qui embrasse tout le violet.

Le pigment résiste à l'eau oxygénée et aux acides, même à l'acide sulfureux. Il est décoloré par le chlore et les hypochlorites. Il est précipité par l'acétate de plomb, ainsi que par le sulfate de cuivre, qui donne une coloration lie de vin. L'aldéhyde formique fait virer au jaune la combinaison ammoniacale.

(Travail du Laboratoire de M. A. Fernbach à l'Institut Pasteur.)

### Laboratoire de Bactériologie de l'Institut Vaccinal de Tours

Examens bactériologiques : crachats, pus, fausses-membranes, exsudats, urines, fèces, etc...

" Séro-diagnostic " : Fièvre typhoïde, mycoses, kistes-hydatiques, lèpres, syphilis (Wassermann).

Cyto et zymo-diagnostic :

Vaccines de Wright (furonculose, acné, etc...)

Analyse bactériologique des eaux.

Des pipettes stérilisées sont à la disposition des médecins pour les prélèvements aseptiques.

Adresser les produits à examiner à M. BELIN, chef du laboratoire de bactériologie de l'Institut Vaccinal, 19, rue Léon-Boyer, Tours. (Tél. 5-72.)

(1) Doebelt. *Dissertation*, Halle, 1909.  
(2) Sartory et Bainier. *Comptes rendus de la Soc. de Biologie*, 1914, t. 11, p. 229.

## Les Vicissitudes d'une Léproserie au XVII<sup>e</sup> siècle Saint-Lazare de Crouzilles

Par le Dr LOUIS DUBREUIL-CHAMBARDEL

(Suite et fin)

Le sieur Marquis de Moussy comme Seigneur Fondateur et Présentateur de cette Chapelle s'est joint au sieur Pelletier, et l'un et l'autre ont demandé d'estre reçus opposants à l'Arrest du 11 juillet 1698 rendu sur réquête, et en conséquence les décharger de la demande faite au sieur Pelletier par les Administrateurs de l'Hôtel-Dieu de la ville de Tours.

Les Administrateurs de l'Hôpital de la ville de Lisle-Bouchard prétendants, que la réunion de la Chapelle de S. Lazare de Crousille, qu'ils qualifient de Maladrerie de Crousille, doit estre faite selon les Edits du Roy à leur Hôpital, ont présenté leur requeste contre les Administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Tours, et contre les sieurs Marquis de Moussy et Pelletier pour estre reçus parties intervenantes, et en consequence qu'il plaise au Roy ordonner, que la Chapelle de S. Lazare de Crousille, qu'ils appellent Maladrerie, sera réunie à leur Hôpital.

Les sieurs de Moussy et Pelletier observeront d'abord qu'une possession triennale sur un titre qui n'est point vicieux, et dont le Titulaire remplit toutes les charges portées par la fondation du Benefice, rend le Titulaire hors d'attente de pouvoir estre dépossédé. Il est certain qu'il y a plus de trente-quatre ans, que le sieur Pelletier possède sa Chapelle en vertu d'un titre, qui luy a esté donné cano-

niquement par M. l'Archevêque de Tours sur la présentation de René Barjot pere du sieur Marquis de Moussy ; qu'il a toujours satisfait à toutes les charges de son Benefice, et que par consequent il ne peut en estre dépossédé.

D'ailleurs le Roy ne réunit aux Hôpitaux par ses Edits et Declarations de 1693, que les Maladreries, qui avoient esté unies à l'Ordre de Mont-Carmel et de S. Lazare par les Edits de l'année 1672. Il est certain que la Chapelle de S. Lazare de Crousille n'a jâmais été unie à l'Ordre de Mont-Carmel et de S. Lazare. Le sieur Pelletier a toujours joui sans discontinuation de sa Chapelle et devant et après l'Edit de 1672. Ainsi il est vray de dire, que la Chapelle de S. Lazare de Crousille n'est pas dans le cas des Edits et Declarations du Roy de l'année 1693. Ce qui peut d'autant moins estre contesté, que ces Edits ne comprennent que les Maladreries et Léproseries, et que la Chapelle de S. Lazare de Crousille n'est ny une Maladrerie ny une Léproserie.

En effet, cette Chapelle est un Benefice de tout temps possédé en titre en vertu des provisions données par M<sup>rs</sup> les Archevêques de Tours. Le Chapelain n'est point commissionnaire, mais titulaire. Les Chapelains ont toujours joui des revenus de leur Chapelle sans en rendre compte à personne. Le Chapelain résigne, permute et se

démet de son Benefice selon sa volonté ; ce qui ne peut convenir à un Administrateur de Maladrerie. Il y a une Chapelle pour y assembler les Fidelles, pour prier Dieu. Il y a des Messes et des Services fondez, que le Chapelain est obligé d'acquitter chaque semaine de l'année. Tous ces faits sont établis par des titres très-anciens et très-antiques, qui sont produits au procès.

Quoy que les Administrateurs des deux Hôpitaux ne soient pas en droit d'exiger du sieur Marquis de Moussy des preuves pour justifier que la Chapelle de S. Lazare de Crousille est de sa Fondation et de sa présentation, et qu'il suffise pour les faire debouter de leur prétention de justifier, que c'est un bénéfice, et non pas une Maladrerie : néantmoins comme on luy a objecté, qu'il prestoit son nom sans interest, il a esté obligé de montrer, qu'il est le principal intéressé à se deffendre contre la Demande des Administrateurs des deux Hôpitaux et de justifier, qu'il est le Fondateur et le Presentateur de la Chapelle, dont il s'agit.

On a produit pour cet effet des Aveux, que luy et ses Auteurs ont rendu aux Barons de l'Islebouchard, par lesquels ils déclarent, qu'ils sont les Fondateurs et les Presentateurs de la Chapelle de S. Lazare de Crousille.

**Une** Sentence rendüe le dernier Aoust 1573 dans la Cour et Jurisdiction de l'Islebouchard, par laquelle son Droit de Patronage et de Presentation luy est conservé.

**Un** Partage du 9 novembre 1573, fait en exécution de cette Sentence.

Le sieur Marquis de Moussy produit aussi plusieurs Tiltres, qui justifient, que ce Benefice a toujours esté possédé en Tiltre, et que luy et ses Auteurs en ont toujours eu la Nomination et Presentation. Ces faits sont établis.

**Par** cinq Extraits en bonne forme tirés des Greffes du Secretariat de l'Archevesché de Tours, qui prouvent, que le sieur Archevesque de Tours a toujours pourveu à ce Benefice.

**Par** la Demission faite entre les mains de Leonor Barjot bis ayeul du sieur Marquis de Moussy par Michel Touchard de la Chapelle, dont est question, par Acte du 12 Aoust 1603.

**Par** la Demission faite par Jean Rousseau Chapelain de la même Chapelle, entre les mains du même Leonor Barjot par Acte du vingt-sept septembre 1621.

**Par** l'Acte de Presentation fait à Monsieur l'Archevesque de Tours par René Barjot père du sieur Marquis de Moussy, le quatorze septembre 1667 de la Personne de Maistre Jean Tenebre, qui en consequence obtint des Provisions de cette Chapelle.

**Et enfin** par un autre acte de Presentation faite à Monsieur l'Archevesque de Tours par le même René Barjot de la Personne de Maistre François Pelletier l'un des Supplians par Acte du douze Avril 1668, en vertu de laquelle Presentation le sieur Pelletier a obtenu des Provisions, et jouïst encore aujourd'huy de ce Benefice.

**Tous** ces Actes prouvent incontestablement que la Chapelle de S. Lazare de Crousille est un véritable Benefice, et que le sieur Marquis de Moussy en est le Fondateur et le Presentateur ; et qu'il ne peut estre privé d'un droit aussi beau et aussi honorifique, sans que sa Terre en soit de beaucoup dégradée.

**Les** Administrateurs de l'Hôtel-Dieu de la Ville de Tours ne se contentent pas d'avoir adroitement surpris la Religion de Sa Majesté et celle de son Conseil lors de l'obtention de l'Arrest du onze juillet 1698, en supposant, que la Chapelle de S. Lazare de Crousille estoit, une Maladrerie : Ils avancement encore hardiment contre la verité, que la réunion n'en a esté faite à leur Hôtel-Dieu, que sur les

avis qu'ont donné M. l'Archevesque de Tours et M. l'Intendant de Touraine.

Il est surprenant, que ces Administrateurs ayent osé avancer des faits si opposés à la verité. Monsieur l'Archevesque de Tours et Monsieur l'Intendant de Touraine ayans par l'Ordre du Roy conjointement examiné l'Article de la Chapelle de S. Lazare de Crousille, que ces Administrateurs qualifient de Maladrerie, temoignent affirmativement, que c'est une Chapelle sous l'invocation de S. Lazare, et non pas une Maladrerie : que Monsieur le Marquis de Moussy en est le Presentateur et Monsieur l'Archevesque de Tours le Collateur. Y a-t-il rien de plus opposé au langage, que tiennent ces Administrateurs ? Et afin de donner au Roy et à Nosseigneurs les Commissaires une parfaite connoissance de ce fait, on a tiré de sGreffes du Conseil un Extrait de l'Avis de Monsieur l'Archevesque de Tours et de Monsieur l'Intendant de Touraine ; il est écrit de la propre main de Monsieur l'Archevesque de Tours à costé de l'Article de la Chapelle de Crousille, contenu dans lestat, qui luy avoit esté envoyé, et à Monsieur l'Intendant de la part du Roy pour donner sur cet estat leur sentiment. Ils assurent positivement *qu'elle est appelée Chapelle de S. Lazare dans le Registre de l'Archevesché de 1599, qu'elle n'estoit point appelée Maladrerie. Que S. Lazare pouvoit estre seulement le Tiltre de l'Invocation. Que si il s'en faisoit union, elle pouvoit estre faite à l'Hôtel-Dieu de Tours ; mais qu'elle n'estoit pas Maladrerie.* Monsieur de Miromenil pour lors Intendant de Touraine affirme, qu'il a par l'Ordre du Roy examiné cet estat avec Monsieur l'Archevesque de Tours, qui a mis les apostilles de sa propre main à costé de chaque article de cet estat ; il assure que son avis est conforme au sien et le la signé. Ces expressions de Monsieur l'Archevesque de Tours et de Monsieur l'Intendant de Touraine ne sont point ambigus : Ils parlent clairement : Ils assurent positivement, que c'est une Chapelle, et non pas une Maladrerie.

Il doit donc paroistre extraordinaire, que ces Administrateurs établissent et soutiennent hardiment la justice de l'Arrest du onze juillet 1698, en ce qui porte la réunion de la Chapelle de S. Lazare de Crousille à l'Hôtel-Dieu de la Ville de Tours sur les Avis de M. l'Archevesque de Tours et de Monsieur l'Intendant de Touraine.

**Les** Administrateurs des deux Hôpitaux de Tours et de l'Islebouchard se servent conjointement des mêmes moyens pour tâcher de détruire le droit des sieurs de Moussy et Pelletier. On tâchera aussi par les mêmes réponses de satisfaire à leurs objections.

Ils objectent en premier lieu un Aveu rendu par un Seigneur de Crousille au Seigneur de l'Islebouchard le sept novembre 1498, par lequel le Seigneur de Crousille rapporte, que de sa Terre de Crousille est la fondation de la Maladrerie ou Leproserie ensemble la Chapelle fondée prés et en ladite Maladrerie; d'où ils concluent qu'il y a une Maladrerie.

**C'est** un principe indubitable, qu'un Aveu n'oblige, que celui, qui le rend, et celui, qui le reçoit ; les deux Partyes y expriment tout ce que bon leur semble : Et comme ils ne peuvent s'en servir contre un tiers, aussi un tiers ne doit ny ne peut se servir d'un Aveu comme d'un Tiltre contre celui qui le rend, ny contre celui qui le reçoit. Les Administrateurs des deux Hôpitaux ne peuvent donc raisonnablement objecter au sieur Marquis de Moussy un Aveu, que ses Auteurs auroient pû avoir rendu.

**Il est** vray que dans cet Aveu les noms de Maladrerie, de Léproserie et de Chapelle y sont énoncez : mais les Énonciations dans les Aveux ne sont pas des Tiltres ny

des Réalitez : Celui qui rend son Aveu non-seulement donne tel nom qu'il luy plaist à la chose qu'il dénombre, mais donne souvent plusieurs noms à la même chose pour mieux la spécifier et distinguer. Souvent dans les Aveux on dénombre une Forteresse, une Garenne, un Moulin, qui ne sont point effectivement, et qui ne sont encore qu'en idée. Souvent on se donne des Droits et des Prérrogatives dont on ne jouïst pas : comme il se voit dans ce même Acte d'Aveu, qui est objecté, dans lequel le Seigneur de Crousille immédiatement après, qu'il a rapporté, que de sa Terre dépend la Maladrerie, Leproserie et Chapelle, il dit, *desquelles Leproserie, Maladrerie et Chapelle, nous appartiennent la Présentation, Gouvernement et totale Disposition toutes les fois qu'elle est vacante.* Ce qui, pris à la lettre, non-seulement n'est pas vray, puisqu'il n'a autre droit sur cette Chapelle, que de présenter un sujet digne à Monsieur l'Archevêque de Tours ; mais, même cette énonciation est contraire au stiles dont le Seigneur de Crousille se sert dans ses lettres de Presentation, qu'il adresse à Monsieur l'Archevêque de Tours, dans lesquelles il reconnoît, que la Collation et totale Disposition de cette Chapelle luy appartiennent toutes les fois qu'elle est vacante à cause de sa dignité Archiepiscopale. Il ne faut donc pas prendre à la lettre et rigoureusement tout ce, qui est, énoncé dans cet Aveu. Il en faut revenir à la vérité, et à la réalité de la chose énoncée. Le nom de Maladrerie donné dans cet Aveu doit estre appliqué à quelque estre réel ; ce ne sont pas des noms vains de Maladrieries, que le Roy réunist aux Hôpitaux, c'est quelque chose de positif, qui soit effectivement Maladrerie.

Dans les Aveux on ne dénombre pas seulement les honneurs et les choses, que l'on possède effectivement dans son fief ; mais on est beaucoup plus exact à rapporter le droit, que l'on a d'avoir ce que l'on a pas. Quand le Seigneur inférieur rapporte au Seigneur dominant sa Forteresse, sa Garenne, son Moulin, qu'il ne possède pas réellement, il ne veut dire autre chose sinon, qu'il est en droit d'élever dans son fief une Forteresse, de construire un Moulin, de se faire une Garenne, sans que le Seigneur dominant le puisse empêcher. Par l'Aveu de 1498 le sieur Marquis de Moussy est en droit de bâtir dans son Fief une Maison et des Sellules pour y retirer des Ladres, sans que Monsieur le Duc de Richelieu Seigneur dominant le puisse empêcher. Que les Administrateurs des deux Hôpitaux se donnent patience, que le sieur Marquis de Moussy réduise en Acte le pouvoir qu'il a de construire cette Maladrerie et de la doter, ils pourront en après plaider entre eux, qui seront les Administrateurs de cette Maladrerie.

Il est prouvé au Procès par des Titres incontestables, que le nom de Chapelle énoncé dans cet Aveu convient au Benefice de S. Lazare de Crousille. Il faut, que les Administrateurs prouvent de leur côté, qu'il y a effectivement une Maladrerie fondée : il faut qu'ils rapportent des Provisions données à quelqu'un d'Administrateur de la Maladrerie, qu'ils prétendent, réunir ; ils doivent produire des comptes, qui ayent esté rendus par les Administrateurs de cette Maladrerie : il faut présenter des dénombrements de Maisons, de Terres, de Revenus donnés ou legués pour le logement, pour la nourriture, pour l'entretien des Lépreux : autrement il demeurera pour constant, que les noms de Maladrieries et Leproseries énoncés dans l'Aveu de 1498, sont des noms vagues ; des noms donnés improprement ; des noms qui ne conviennent point effectivement à aucune chose qui remplisse l'idée, qu'on doit avoir d'une Maladrerie.

Les Administrateurs des deux Hôpitaux objectent en second lieu, que Monsieur le Cardinal du Perron par son Ordonnance du premier Décembre 1609, en qualité de Grand Aumônier, a assigné une Pension de trente-six livres au nommé Desroches dit Rousseau Lepreux, de Châtellerault sur la Maladrerie de l'Islebouchard, et enjoint aux Administrateurs de cette Maladrerie de faire donner par chacun an de quartier en quartier les 36 l. pour la nourriture et entretien dudit Desroches.

Il y a plusieurs observations à faire sur cette Ordonnance devant que d'y répondre.

La première est, que Monsieur le Cardinal du Perron est le premier, qui se soit attribué quelque Droit sur la Chapelle de S. Lazare de Crousille.

La seconde, que cette Ordonnance n'a subsisté que pendant trois ans : puisque depuis l'année 1612, jusqu'à l'année 1665, on ne voit point de Titre ny d'Ordonnance donnée par aucun Grand Aumosnier de France, qui concernast la Chapelle de S. Lazare de Crousille.

La troisième, que c'est la seule et unique Ordonnance des Grands Aumosniers de France donnée sur cette Chapelle, qui ayeu son effet.

La quatrième et dernière Observation est, que cette Ordonnance a été donnée dans un temps, que les Ayeuls du sieur Marquis de Moussy ne pouvoient prendre connoissance de ce, qui se passoit dans leurs Terres de Touraine étant indispensablement obligés d'être à la suite de la Cour. Claude Barjot son tris Ayeul avoit pour lors l'honneur d'être Conseiller d'Estat, et Leonor Barjot son bis Ayeul étoit actuellement Officier dans la Maison du Roy et dans ses Armées.

On répond présentement, que l'Ordonnance de Monsieur

## = SIROP BRAHMA =

SOUVERAIN CONTRE LA TOUX

Menthol - Héroïne - Thiocol - Grindelia - Aconit

Arrête la plus souvent la toux dans les 24 heures

LE MEILLEUR PRODUIT POUR SE DÉFENDRE CONTRE :

Laryngites, Bronchites, Rhumes, Gripes, Catarrhes, Asthme, Coqueluche, Tuberculose

Prix du Flacon : 3 fr.

Préparateur : G. COULLOUX

Pharmacien de Première classe, ex-interne des Hôpitaux

SAINTE-MAURE-de-TOURAIN (Indre-et-Loire)

DÉPOT GÉNÉRAL : PIOT et LEMOINE, 117, Rue Vieille-du-Temple, PARIS

ÉCHANTILLONS GRATUITS A M<sup>rs</sup>. LE-DOCTEURS

Conseiller pour la Désinfection

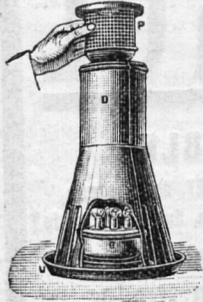
# LES FORMOLATEURS " HELIOS "

c'est être sûr de contenter les Clients, parce que ce sont les seuls Appareils

SIMPLES :: PRATIQUES & BON MARCHÉ

Admis officiellement pour Désinfecter dans les Services Publics :: Certificats N<sup>os</sup> 26 & 48

Prix de Revient de la Désinfection : **0 fr. 05** le mètre cube



Ni pression, Ni tuyaux, Ni manomètre, Ni robinets !

Pas de Danger -- Pas d'apprentissage

**BUREAU SANITAIRE PARISIEN** 27, rue des Petits-Hôtels, PARIS

Téléphone : 440-42

Adresse Télégraphique : FORMALINE-PARIS

Prix spéciaux au Corps Médical

Modèle B  
avec 500 Pastilles. Fr.: 21

## UROTROPINE SCHERING

Toujours a été, est, et restera le  
Désinfectant idéal des VOIES URINAIRES

PARIS :: 4, Faubourg Poissonnière, 4 :: PARIS

**Eau Minérale Naturelle**

# MONTFRAS

== (Source Romaine) ==

== CHAMBON (Loiret) ==

Cette eau, éminemment diurétique, est indiquée dans toutes les maladies des voies urinaires : Cystite, Catarrhe vésical, Pyélite, Pyélonéphrite, etc...

Elle est fraîche, incolore, d'une saveur très agréable. — Elle se conserve indéfiniment, et le transport ne l'altère en aucune façon.

**Dépôt principal** à la Compagnie de Vichy, et chez les marchands d'Eaux Minérales.  
On peut se procurer l'**EAU de MONTFRAS** dans toutes les bonnes pharmacies.

TRAITEMENT COMPLET DE  
**L'HYPERCHLORHYDRIE**

**ANTACIDOL**



**SATUROLO**

**COMPRIMÉS SATURANTS**

Carbonate de Bismuth  
et Poudre de Lait

**"Sédatif de la Douleur"**

1 comprimé toutes les 5 minutes  
jusqu'à soulagement

**GRANULÉ SOLUBLE**

reproduisant la formule du Prof. BOURGET, de Lausanne  
Bicarbonat de Soude, Phosphate de Soude, Sulfate de Soude

**Le meilleur mode de Saturation  
par les alcalins en solution étendue.**

1 mesure dissoute dans un verre à bordeaux d'eau pure.



POUR COMPLÉTER LE TRAITEMENT  
**AMANDOL**  
Amandes fraîches et Poudre de Lait (4 à 6 bonbons à la fin de chaque repas).  
Dessert de Régime de l'Hyperchlorhydrique.



**LAXATIF - RÉGIME**

*Traitement Rationnel  
et Hygiénique*

*de la Constipation Habituelle.*

A BASE D'AGAR-AGAR ET D'EXTRAITS DE RHAMNÉES

**THAOLAXINE**

Echantillons et Brochure  
franco sur demande

Paillettes  
Cachets  
Granulé  
Comprimés

*Produit exclusivement végétal*

*Régulateur*

*des Fonctions intestinales.*

LABORATOIRES  
**DURET & RABY**  
Marly-le-Roi (S.-&O.)



**PAS D'ACCOUTUMANCE**

**CHOLÉOKINASE**  
6 à 8 Ovoides par jour

**TRAITEMENT SPÉCIFIQUE  
DE L'ENTEROCOLITE  
MUCOMEMBRANEUSE**

le Cardinal du Perron de Droit est nulle, parce qu'on avoit surpris sa Religion, comme on l'a amplement montré au procès ; n'ayant rendu cette Ordonnance, que sur un faux-Exposé.

On exposa à Monsieur le Cardinal du Perron, que la Chapelle de S. Lazare de Crousille étoit un membre de la Maladrerie de Chastelleraut, et sous ce faux prétexte il assigna au nommé des Roches soit-disant Lepreux de Chastelleraut une pension annuelle alimentaire de trente-six livres sur cette Chapelle ; En conséquence le nommé Bourguignon soy-disant Entremetteur et Négociateur des Pauvres Lépreux de Chastelleraut a seul toujours touché cette pension. Pendant les trois années, que subsista l'Ordonnance de Monsieur le Cardinal du Perron, ledit Bourguignon apporta quelques formalités pour toucher cette pension : il prit des Procurations de Chastelleraut, il se qualifia Solliciteur et Entremetteur des Pauvres Lépreux de Chastelleraut ; mais depuis l'année 1612 que l'Ordonnance de ce Cardinal cessa, jusqu'en l'année 1666, d'intelligence avec le Fermier de cette Chapelle, profitant l'un et l'autre de l'absence et négligence de celui, qui en étoit pour lors Titulaire, il reçut trente livres par an pendant plus de quarante années sans Titre, sans pouvoir, souvent sans prendre aucune qualité dans les quittances, qu'il donnoit toutes sous signature privée, comme si il eust donné quittance d'une rente, qu'il eust eu à prendre sur cette Chapelle, qui luy eust esté propre. Par la seule lecture de ces quittances on en connoist la surprise, la mouvaise foy, et la nullité.

En l'année 1665, la Maladrerie de Chastelleraut estant vacante ; le nommé Chevalier en obtint des Provisions de M. le Cardinal Barberin Grand-Aumônier de France, dans lesquelles il fit insérer la Chapelle de S. Lazare de Crousille comme membre dépendant de la Maladrerie de Chastelleraut. En vertu de ses Provisions Chevalier prit possession de la Maladrerie de Chastelleraut. Quelque temps après il se présenta pour prendre possession de la Chapelle de Saint-Lazare de Crousille. Le chapelain, qui y estoit pour lors, ne se trouva pas de si facile composition, que l'avoit esté le sieur de Vernaison son prédecesseur, il s'opposa à la prise de possession et au titre dudit Chevalier, se pourveut au Conseil de la Grande-Aumônerie, fit intervenir le sieur Marquis de Moussy Fondateur et Présentateur de cette Chapelle, produisit l'aveu de 1498, la Sentence de Lislebouchard et l'acte de partage fait en conséquence de l'année 1573, quelques extraits tirez des registres du Secretariat de l'Archevêché de Tours et autres titres. Chevalier et les officier de la grande Aumônerie se deffendirent, et sur production des parties M. le Cardinal Barberin s'étant fait rapporter les provisions, qu'il avoit données à Chevalier de la Maladrerie de Chastelleraut, les reforma, et declara, que c'estoit par surprise, qu'il y avoit compris la Chapelle de S. Lazare de Crousille : Et par son Ordonnance du 7 Décembre 1667, qui est produite, revoqua le don, qu'il auroit pu en avoir fait cy-devant à Chevalier. Et par ce moyen le sieur Pelletier demeura seul possesseur de sa Chapelle et de tous les revenus en dépendans, et le sieur Marquis de Moussy conservé en tous ses droits.

Il faut donc que les Administrateurs des deux Hôpitaux retranchent de leurs preuves et de leurs moyens l'Ordonnance de M. le Cardinal du Perron, et toutes les quittances, qu'à donné Bourguignon soit en qualité de Solliciteur des Pauvres lepreux de Chastelleraut, soit en son propre et privé nom, et qu'ils demeurent d'accord, que l'Ordonnance de ce Cardinal et les quittances données par Bourguignon sont nulles de droit, pour avoir esté données sur un faux-exposé, et que par consequent elles ne peuvent estre tirées

à consequence contre le sieur Marquis de Moussy, ny contre le sieur Pelletier.

C'est inutilement, que les Administrateurs des deux Hôpitaux ont voulu se prévaloir de la Déclaration des biens et domaines dépendans de la Chapelle de S. Lazare de Crousille, que M<sup>e</sup> Blaise de Vernaison, chapelain titulaire de cette Chapelle a présenté à Messieurs les Commissaires de la chambre souveraine pour lors établie par le Roy pour la recherche des taxes et droits d'amortissemens dans laquelle ce chapelain après avoir fait le dénombrement, des biens, qui apartenoient à sa Chapelle, declare, qu'elle est chargée de 30 livres par chacun an envers les lepreux de Chastelleraut.

Le sieur de Vernaison étoit un Chanoine de Blois, qui n'avoit jamais déservy par luy-même sa Chapelle, qui ne l'avoit peut-être jamais vue, qui en ignoroit entièrement tous les droits : En effet quoy que l'Ordonnance de Monsieur le Cardinal du Perron ne subsistast plus même, quand Vernaison prit possession de cette Chapelle, il commença d'abord de payer audit Bourguignon soy-disant Solliciteur des Pauvres Lépreux de Chastelleraut, il continua de luy payer par chacun an sa vie durant la somme de trente livres, sans jamais s'être informé, si effectivement il y avoit une Ordonnance de Monsieur le Cardinal du Perron, ou non ; si ce Cardinal avoit eu droit d'imposer une pension sur sa Chapelle : si cette Ordonnance subsistoit encore ou non : sans avoir appellé à son secours Leonor Barjot, sur la présentation duquel il avoit obtenu de Monsieur l'Archevêque de Tours le Titre de cette chapelle. Enfin le sieur de Vernaison a bien voulu faire à Blois cette Déclaration, telle, qu'elle luy avoit esté suggérée par Bourguignon et son Fermier, qui seuls profitoient par chacun an de cette somme de trente livres et la faire mettre par eux au Greffe de la Chambre Souveraine des amortissemens ; mais la simplicité, la facilité et la négligence du sieur de Vernaison ne doit nuire ny préjudicier à ses successeurs. Il est le seul qui ayt souffert cette charge sur la Chapelle de Crousille ; il faut toujours en revenir au droit et à la justice.

La dernière objection des Administrateurs des deux Hôpitaux consistent à dire, que les cinq extraits tirez des registres du Secretariat de l'Archevêché de Tours ne font aucune mention du droit de présentation et nomination, que le sieur Marquis de Moussy veut par usurpation s'attribuer.

Les registres de Secretariat des Evêchez et Archevêchez ne contient point au long des titres des Benefices : ils y sont seulement inserez par extraits ; c'est-à-dire le nom du Benefice, celui du dernier Titulaire, et du Pourvû, le genre de la vacance du Benefice et ses dattes : ainsi il n'est pas surprenant, que l'on n'y ait pas énoncé le droit de présentation du sieur Marquis de Moussy ; mais cette objection est absolument inutile à la decision de la cause. Il s'agit entre les parties de scavoit, si la Chapelle de S. Lazare de Crousille est un Benefice, ou une Maladrerie. Par ces extraits tirez des registres du Secretariat de l'Archevêché de Tours ou justifié que de temps immemorial la Chapelle de S. Lazare de Crousille est possédée à titre de Benefice en vertu ses provisions données par l'Ordinaire : que, si c'estoit une Maladrerie, M<sup>rs</sup> les Archevêques de Tours n'y auroient aucun droit de provision ny distation : Et par consequent elle ne peut estre sujette à l'exécution des Edits et Déclarations de Sa Majesté de l'année 1693, soit que le sieur Marquis de Moussy en soit le Fondateur et Présentateur, ou non.

Si Messieurs les Administrateurs des deux Hôpitaux avoient voulu faire un peu de réflexion sur les cinq extraits

qui sont produits, ils se seroient épargnez cette objection, et auroient reconnu clairement par la lecture du cinquième de ces extraits, que Messieurs les Archevêques de Tours n'avoient conféré cy-devant cette chapelle, que sur la présentation des auteurs du Sr Marquis de Moussy; puisque dans les Provisions insérées dans ces registres, et rapportées par le cinquième extrait, Monsieur l'Archevêque déclare en termes formels qu'il ne confere pour cette fois de plain droit, que par la négligence des patrons. Par cet aveu Messieurs les Archevêques reconnoissent. que les précédentes Collations ont esté faites sur la présentation des patrons. Il est vray, que quand les Patrons laïques négligent de présenter un bon sujet à l'Ordinaire dans le temps de quatre mois prescrit par les Canons, l'Evêque, ou l'Archevêque diocésain par droit de supériorité est obligé de pourvoir au Benefice, afin que le Service divin ne soit point retardé plus long-temps, et sans attendre davantage le consentement ou présentation du Seigneur laïque de droit il remplit le benefice d'un digne sujet; mais cette exception confirme le droit du Seigneur laïque dans les autres vacances.

Les Administrateurs des deux Hôpitaux se voyant destitues de titres et de raisons probables pour soutenir, que la Chapelle de S. Lazare de Crouzille est une maladrerie, se sont avisés la veille du jugement du procès par leur Requête du 5 May de changer l'état de la question et d'avancer, que si cette Chapelle n'est pas une Maladrerie, au moins c'est une aumônerie, ce qu'ils tâchent de prouver par trois actes. Le premier du 23 may 1500 est un aveu rendu à Monsieur de Trimouille Seigneur de l'Isle-Bouchar, par le Prieur de S. Gille de l'Isle bouchar, par lequel dans son dénombrement il raporte une terre, qui joint à un pré de l'aumônerie de S. Lazare. Le deuxième est un autre aveu du 5 Novembre 1524, rendu par un Seigneur de Panzoult à un Seigneur de l'Isle-bouchar, dans lequel on dénombre des terres, qui joignent aux terres de l'aumônerie de S. Lazare. Le troisième est un employ de la demission de cette Chapelle entre les mains de Leonor Barjot par Michel Touchard produite par les Supplians, par lequel acte Touchard se démet de sa chapelle et aumônerie de S. Lazare. Par ces trois actes ils conclurent, que c'est une véritable aumônerie; et par conséquent, qu'elle doit estre réunie aux Hôpitaux.

Si la chapelle de S. Lazare de Crouzille n'est pas une maladrerie, comme les Administrateurs le reconnoissent presentement, l'Arrest du Conseil du 11 juillet 1698, et Lettres patentes données en consequence sur un faux exposé sont subreptices: ils ont surpris la Religion du Roy et de son Conseil: il faut qu'ils obtiennent un nouvel Arrest et de nouvelles Lettres patentes. Mais comme cette Chapelle n'est en effet ny maladrerie, ny aumônerie, ils n'y seroient pas mieux fondés.

Sans examiner si les deux aveux, dont on raporte icy des extraits, sont vrais ou faux: il est certain, qu'ils ne prouvent rien, et qu'ils ne peuvent être objectés aux Supplians: puisqu'ils ont été rendus sans eux.

En second lieu ce n'est pas assez, que le nom d'aumônerie s'attribuë a quelque chose, pour qu'elle soit véritablement aumônerie, il faut prouver que ce nom convient effectivement à la chose dénommée. Une aumônerie est un lieu, dans lequel on est obligé par la fondation de faire des aumônes, ou chaque jour, ou certains temps de l'année; cette obligation se justifie non par un nom, qui souvent est imposé par hazard, ou par une contre vérité, ou sans réalité, ce qui n'est, que trop frequent, mais par le titre de la fondation, par l'usage certain et continuel, par

les Declarations, qu'on auroient rendu au Roy, ou aux Seigneurs particuliers les Administrateurs de ces aumôneries, ce qu'ils ne manquent jamais de faire, ils augmentent plutôt les charges, que de les diminuer pour montrer le peu d'utilité, qu'ils tirent de leur administration. Ce sont ces sortes de raisons, qu'il faut apporter pour persuader et convaincre; et quand on n'en a pas, il est beaucoup mieux de se taire.

Il résulte de ce, qui vient d'estre dit, et des pièces produites au procès, que la Chapelle de S. Lazare de Crouzille est un véritable Benefice, qu'il est à la nomination et présentation du sieur Marquis de Moussy; et que ce n'est point une Maladrerie; et par conséquent, qu'elle n'est point sujette à l'exécution des Edits et Declarations du Roy de l'année 1693, que ce n'a esté, que par surprise manifeste, que les Administrateurs de l'Hôtel-Dieu de la Ville de Tours l'ont fait inserer dans l'Arrest du Conseil du 11 juillet 1698, par lequel le Roy réunit les revenus de cette chapelle à la mance de l'Hôtel-Dieu de Tours, sous le faux-exposé, que c'estoit une Maladrerie, et contre les avis de M. l'Archevêque de Tours et de M. l'Intendant de Touraine. Ce qui fait esperer au Sieur Marquis de Moussy et au sieur Pelletier de la justice du Roy et de nos Seigneurs les Commissaires députez par Sa Majesté pour l'exécution de l'Edit du mois de Mars, Avril, et Aoust 1693, que les conclusions, qu'ils ont prises, leur seront adjugez.

Monsieur Le Blanc, maistre des Requestes,  
Rapporteur.

## NÉCROLOGIE

Le Docteur Schoofs

Le samedi 28 février le Docteur Schoofs est mort subitement à Tours.

C'est un des doyens du corps médical tourangeau qui disparaît ainsi de façon bien imprévue, enlevé à l'affection des siens et à l'estime de ses confrères, à la suite d'un accident cardiaque dont il redoutait lui-même la venue depuis de longues années.

Le Docteur Schoofs dont toute la vie s'est passée au chevet des malades laisse un bel exemple d'une existence professionnelle consacrée au seul soulagement de ceux qui souffrent. Sa mort laissera dans la ville de Tours d'unanimes regrets.

L'assistance nombreuse qui l'a accompagné à sa dernière demeure a montré en quelle particulière estime il était tenu par ses concitoyens.

Sur sa tombe, le Docteur L. Lapeyre, a prononcé, au nom de tout le corps médical, une allocution émue dont nous rapportons le texte.

MESDAMES, MESSIEURS.

Le Syndicat médical d'Indre-et-Loire s'honorait d'avoir compté parmi ses membres les plus fidèles, dès la date de sa fondation, le confrère que nous pleurons aujourd'hui. C'est comme son président que je viens apporter, sur cette tombe si brusquement ouverte, l'hommage de notre estime et de notre affection confraternelle.

Tous, nous avons été frappés de stupeur à l'annonce d'une mort aussi soudaine et peu attendue; un deuil si cruel au lendemain même d'un jour de bonheur paraît plus tragique encore.

Né dans notre ville, profondément attaché à elle, dès sa thèse de doctorat en 1878, le docteur Schoofs revenait se fixer à Tours ; il devait y exercer la médecine sans interruption — sans repos — pendant 36 ans, devenant ainsi le doyen de nos confrères en exercice.

Dévoué de toute son âme à sa profession, à ses malades, il l'était, il l'est resté jusqu'à sa dernière heure.

La façon dont il a succombé peut paraître un touchant symbole : c'est seulement alors qu'il rentrait chez lui, sa tâche journalière accomplie, que la mort le faisait entrer dans l'éternel repos.

Notre vaillant confrère cependant se savait malade. Je le vois encore récemment, tout récemment au mariage de sa fille qu'il aimait tendrement, écoutant sans y croire la parole d'espoir que je lui adressais. Se reposer, tous le lui conseillaient, lui ne le voulait pas.

« Abandonner de vieux clients, mes amis depuis 30 ans. je ne le puis, ils auraient raison de me le reprocher, disait-il. »

Cependant les supplications des siens, du fils, interne de Paris, dont il était fier, étaient à la veille de le décider. Le destin ne l'a pas permis, il a voulu que le médecin tombât en médecin, au champ d'honneur, et cela peut-être, est mieux ainsi.

Notre confrère, d'ailleurs, n'a pas été surpris : ayant prévu que la mort l'abattraît, inopinément d'un seul coup, il avait, avec un merveilleux sang-froid, tout prévu, tout réglé.

Chef de famille diligent, il avait mis en ordre toutes ses affaires temporelles ; croyant, il était prêt à comparaître devant Dieu, s'appuyant sur une vie toute d'honneur et de travail.

Rien, je le sais, ne peut atténuer aujourd'hui la douleur des siens, de sa veuve, compagne inséparable de toute sa vie, d'enfants tendrement aimés et dignes de l'être. Qu'ils sachent cependant que la mémoire de leur cher mort restera justement honorée parmi nous et que nous entrevoions déjà comme une consolation la certitude prochaine de voir son fils faire revivre dans nos rangs son nom et son souvenir.

En mon nom personnel, avec toute l'émotion créée par d'affectueuses et déjà vieilles relations, au nom de tous les médecins d'Indre-et-Loire, unis dans un même sentiment de profonde affliction, au loyal confrère si cruellement enlevé à l'affection des siens, à l'estime de toute une ville, j'adresse ici un dernier et respectueux adieu.

## NOUVELLES

### École de Médecine de Tours.

Fondation d'un prix d'anatomie.

Le regretté professeur Le Double avait eu l'intention en 1909 de fonder un prix d'anatomie à l'École de Médecine de Tours, et il avait rédigé le règlement de ce prix. En voici le texte.

*Il sera décerné tous les ans.*

*Il ne devra pas porter mon nom.*

*Il consistera dans une médaille d'or de la valeur de 100 francs.*

*Le Conseil des Professeurs de Médecine de Tours, décidera du module que doit avoir et des ciselures*

*qui doivent orner cette médaille ; mon nom ou mon portrait n'y figureront pas ni à l'envers ni au revers.*

*Cette médaille est destinée à récompenser un étudiant en médecine de seconde, de troisième et de quatrième années, inscrit ou non à l'école de médecine de Tours, mais interne à l'hôpital général de Tours auteur d'un mémoire portant sur une question d'anatomie humaine ou d'anthropologie et que des dissections, faites principalement à l'Institut Anatomique de l'école de médecine de Tours, complétées par de sérieuses recherches bibliographiques, auront contribué à élucider.*

*Le sujet de cette question d'anatomie humaine sera fixé — et cela deux ans d'avance — par le professeur d'anatomie humaine.*

*La salle dans laquelle seront lus les mémoires présentés au concours que j'institue, sera ouverte au public. Et le jury qui aura à décider au scrutin secret et à la majorité des voix, celui des mémoires présentés qui méritera d'être récompensé, comprendra :*

*Le directeur de l'école de médecine, le professeur d'anatomie, le professeur d'histologie, le professeur de physiologie, le professeur suppléant d'anatomie et de physiologie, le chef des travaux anatomiques, le chef des travaux de médecine opératoire et le conservateur du musée d'anthropologie que j'ai fondé à l'école de médecine de Tours et que je lui lègue. Je désire que le premier conservateur de ce musée soit M. le docteur Dubreuil-Chambardel, mon ancien élève.*

*Si le prix que je fonde n'est pas décerné faute de concurrent ou par suite de l'insuffisance des mémoires présentés la somme de cent francs devenus disponibles servira à acheter une pièce d'anatomie anthropologique qui sera déposée dans le musée d'anthropologie que j'ai créé et dont je fais don à l'école de médecine de Tours.*

*Dans le cas où l'école de médecine de Tours viendrait à disparaître, la somme de deux mille francs dont je la dote et dont les intérêts serviront à payer tous les deux ans la médaille d'or et les inscriptions qui y seront gravées (nom et prénoms du lauréat, date où elle a été décernée, etc., l'écrin qui la contiendra, etc..) la somme de deux mille francs dis-je, serait remise à la commission administrative du Lycée dont je suis un ancien élève, pour fonder également un prix bis annuel d'une valeur de 100 francs et qui serait décerné après un concours portant sur une question d'anatomie humaine (mathématiques spéciales, mathématiques élémentaires, philosophie, rhétorique, etc...*

Tours le,

A. LEDOUBLE.

# Véronidia

Buisson

20, Boul<sup>d</sup> Montparnasse, PARIS

Sédatif de l'Hyperexcitabilité nerveuse

DOSES :

ANTISPASMODIQUE : 2 cuillerées à café  
HYPNOTIQUE : 1 à 2 cuillerées à potage

M. Le Double, à la suite de diverses circonstances, n'avait pas donné suite à ce projet et même, par dispositions testamentaires, avait modifié quelques-unes de ses intentions premières.

C'est sur l'insistance de plusieurs des anciens élèves et amis du vénéré maître, que ses héritiers ont bien voulu généreusement accorder à la ville de Tours et à l'École de Médecine le capital nécessaire à la fondation de ce prix. Ainsi le souvenir de l'éminent anatomiste se conservera dans cette école où pendant trente six ans il a professé la science morphologique et exposé ses belles doctrines anthropologiques touchant les variations des organes de l'homme.

Nous sommes particulièrement heureux de la fondation de ce prix d'anatomie qui ne manquera pas de provoquer d'utiles recherches et d'intéressants travaux dans notre école régionale.

L. D.-C.

### L'Etat sanitaire de Tours en février

Nous croyons devoir insister sur la statistique sanitaire de la ville de Tours que nous publions par ailleurs.

La population de Tours a été en effet vivement émue par les bruits pessimistes qui ont circulé touchant l'état sanitaire de la cité et d'autre part, par le chiffre élevé des décès militaires constatés depuis quelque temps.

Pour bien fixer l'état de la question nous publionsci-dessous la statistique des décès de Tours pendant les mois de janvier et de février des années 1912, 1913 et 1914.

		moins de 1 an	1 à 19 ans	20 à 39 ans	40 à 59 ans	60 à 79 ans	80 et au-dessus	TOTAL	Masculin	Féminin
Janvier	1912	14	10	16	34	37	13	124	64	60
	1913	17	13	23	25	58	25	161	76	85
	1914	18	9	26	25	60	23	161	80	81
Février	1912	23	4	23	24	49	14	137	73	64
	1913	17	24	10	34	44	17	146	66	80
	1914	15	9	56	22	47	21	170	99	71

De l'examen de ces tableaux il est permis de conclure que le chiffre des décès du mois de janvier est exactement le même en 1914 et en 1913; ce chiffre est d'ailleurs sensiblement égal à la moyenne; l'année 1912 avait été, à ce point de vue exceptionnellement privilégiée. Il a été constaté en janvier 1914, 10 décès dans la population militaire, ce qui est un chiffre à peu normal.

Il n'en est pas de même pour le mois de février.

Ici nous constatons 170 décès en 1914 contre 146 en 1913 et 137 en 1912.

Il y a lieu de remarquer que pendant les trois dernières années le chiffre des décès au dessus de 39 ans est resté sensiblement le même :

90 en 1914, contre 95 en 1913 et 87 en 1912.

Par ailleurs, le chiffre des décès de 0 à 19 ans est moindre en 1914 qu'en 1913 et en 1912, (24 en 1914 contre 41 en 1913 et 27 en 1912).

La différence du nombre des décès porte presque exclusivement sur les décès de 20 à 39 ans : soit 56 décès en 1914 contre 40 en 1913 et 23 en 1912.

Sur les 56 décès de février 1914 il y a lieu de distinguer 30 décès de militaires et 26 décès dans la population civile.

L'augmentation des décès a donc atteint aussi bien les milieux militaires et les milieux civils.

Cet état de fait est la conséquence de plusieurs facteurs. La période de froid rigoureux qui a sévi dans la deuxième quinzaine de janvier a amené une recrudescence très grande des maladies de l'appareil respiratoire. En particulier les pneumonies ont présenté un caractère de gravité exceptionnel, et beaucoup de maladies épidémiques, comme la rougeole et la scarlatine, ont été compliquées de troubles pulmonaires. C'est la population d'âge moyen qui a payé le plus lourd tribut à cette situation sanitaire, aussi bien dans l'armée que dans la population civile. Il y a donc là un fait *d'ordre général*, et, si la mort a paru frapper plus fort parmi les soldats, cela tient essentiellement aux conditions de plus grande contagiosité présentées par les collectivités en général et aussi aux associations pathologiques qui sont si fréquentes dans les collectivités atteintes à la fois par des germes pathogènes de nature différente.

Quelques décès par dothiènerie ont été observés; presque tous l'ont été dans la même unité militaire; il y a eu là une épidémie accidentelle et nettement localisée qui a été rapidement enrayée à la suite de mesures prophylactiques sagement ordonnées.

Il faut noter encore que la population militaire de Tours a atteint en février 1914 tout près de 6.000 hommes, et est en augmentation de près de 2.000 unités sur l'année passée. La proportion des décès a donc été de 5 pour mille en février 1914.

Bref, pour conclure, nous dirons que le mois de février 1914 par suite, des grands froids du mois précédent a été caractérisé par une augmentation notable des décès, portant presque uniquement sur la population âgée de 20 à 39 ans. Cette mortalité excessive a atteint aussi bien la population civile que la population militaire.

Cette dernière cependant a été plus éprouvée, par suite de la vie en commun, qui a tout naturellement permis le développement d'associations pathologiques complexes.

Louis DUBREUIL-CHAMBARDEL.

### Association des Anatomistes

En vue de la 16<sup>e</sup> réunion de l'Association des anatomistes, le secrétaire perpétuel adresse à tous les membres de cet important groupement la circulaire suivante :

Paris, le 1<sup>er</sup> mars 1914.

MON CHER COLLÈGUE,

J'ai l'honneur de vous informer que la 16<sup>e</sup> réunion de l'Association des Anatomistes aura lieu à Lyon, du 2 au 5 août prochain.

A cette époque, M. le professeur Renaut, qui fut deux fois déjà notre président et l'est encore cette année, sera sur le point de quitter, atteint par la limite d'âge, la chaire d'Anatomie générale et d'Histologie qu'il occupe avec tant d'éclat depuis 37 ans. Ses nombreux amis seront, sans doute, heureux de profiter de cette circonstance pour venir à Lyon lui apporter le témoignage de leur estime et de leur affection. Afin d'accroître le caractère particulier de notre réunion et d'en perpétuer le souvenir, les comptes rendus constitueront un volume jubilaire en l'honneur du professeur Renaut.

J'espère, mon cher Collègue, que vous voudrez bien approuver cette manifestation, et en assurer le succès tant par votre présence que par une communication qui figurera dans le volume jubilaire.

On peut se faire inscrire, dès maintenant, auprès du secrétaire soussigné, sur la liste des communications, qui sera close le 30 juin.

Toutes les demandes concernant le matériel nécessaire aux démonstrations doivent être adressées à M. le Dr Policard, 1, place Raspail, à Lyon.

Les Compagnies de Chemins de fer vont être sollicitées de donner la réduction de tarif; pour en profiter, les congressistes devront se faire inscrire le plus tôt possible, et jusqu'au 8 juillet, dernier délai, auprès de M. Laguesse, 50, rue

Thérapeutique curative et symptomatique de la **CONSTIPATION**

MÉDICATION RATIONNELLE par

# LES SCOROGÈNES

**SCOROGÈNE-LAXATIF (Cachets)**

Le **SCOROGÈNE-LAXATIF** (*cachets*) combine l'action émolliente et purement mécanique des gonflants et des mucilagineux, qui forment la base du traitement moderne de la constipation, aux propriétés laxatives franches, et au pouvoir cholagogue de certaines substances végétales (*rhamnées, boldo*).

Le **SCOROGÈNE-LAXATIF** (*cachets*) détermine rapidement et sûrement un effet laxatif dépourvu de tous les inconvénients (douleurs, brutalité, accoutumance) qui accompagnent l'usage des préparations dites laxatives.

L'efficacité immédiate du **SCOROGÈNE-LAXATIF** en fait le **Médicament du début de la Cure**.

**MODE D'EMPLOI ET DOSES**

*Constipation légère et inhabituelle* : 1 cachet par jour au repas du soir.

*Constipation moyenne* : 1 cachet au repas du midi, 1 au repas du soir.

*Constipation intense et opiniâtre* : 1 cachet à chacun des trois repas et au besoin 2 cachets au repas du soir.

ENFANTS : 1 à 2 cachets par jour

**SCOROGÈNE SIMPLE (Granulé)**

Le **SCOROGÈNE SIMPLE** ou **GRANULÉ** ne contient aucune substance laxative. Il régularise les fonctions intestinales uniquement par l'action gonflante et émolliente des extraits d'algues et par les propriétés cholagogues de certains extraits végétaux.

Il produit, sans jamais d'accoutumance, des selles *naturelles*, abondantes et faciles. En réalisant un apport de matériaux résiduels, il donne un point d'appui aux contractions de la musculature et applique sur la muqueuse un pansement permanent.

L'efficacité tardive, mais continue, du **SCOROGÈNE GRANULÉ** en fait le **Médicament de Cure ou d'Entretien**.

**MODE D'EMPLOI ET DOSES :**

*Constipation moyenne* : 4 cuillerées à café par jour aux repas dans une cuillerée de liquide, de potage ou de confiture.

*Constipation ancienne* : 6 cuillerées à café par jour aux repas.

ENFANTS : Doses moitié moindres.

**LABORATOIRES CLIN-COMAR & C<sup>IE</sup>**, 20, rue des Fossés-Saint-Jacques, PARIS.

**SPÉCIALITÉ DE LUNETTES**

Et Pince-Nez

**F. LEFÈVRE**

OPTIQUE MÉDICALE

60, Rue Nationale. — TOURS

*Exécution rigoureuse des ordonnances de Messieurs les Docteurs Oculistes*

**KODAKS - PHOTO**

Travaux photographiques

**ANÉMIE, CONVALESCENCE  
NEURASTHÉNIE, DYSPEPSIE**

# PHOSCAO

**LE PLUS PUISSANT DES RECONSTITUANTS  
LE PLUS EXQUIS DES DÉJEUNERS**

Le Phoscao est digéré par les estomacs les plus délicats  
Une **BOITE DE PHOSCAO** est envoyée gratuitement à Messieurs les Docteurs qui veulent bien en faire la demande à l'Administration du **PHOSCAO, 9, Rue Frédéric-Bastiat, Paris.**

# Hémostyl

du **D<sup>r</sup> ROUSSEL**

Sérum hémopoïétique frais de cheval 15, RUE GAILLON, PARIS

**PRODUITS SPÉCIAUX DE LA SOCIÉTÉ DES BREVETS "LUMIÈRE"**

Echantillons et Vente en gros : **Marius SESTIER**, Ph<sup>icien</sup>, 9, Cours de la Liberté, LYON

**CRYOGÉNINE** ANTIPYRÉTIQUE & ANALGÉSIQUE  
*Un à deux grammes par jour* **LUMIÈRE** PAS DE CONTRE-INDICATION

**PERSODINE** Dans tous les cas d'Anorexie et d'Inappétence  
**LUMIÈRE**

**HÉMOPLASE** Medication énergique des déchéances organiques  
 AMPOULES, CACHETS, DRAGÉES **LUMIÈRE**

**OPOZONES** Préparations organothérapeutiques contenant l'intégralité des principaux actifs d'organes ou de glandes frais  
**LUMIÈRE** à tous extraits

LABORATOIRE DE  
**BACTÉRIOLOGIE & D'UROLOGIE**  
 DE TOURS

**D<sup>r</sup> BOUREAU A TOURS**

Urines, dosages, études microscopiques ..... 20 fr. et 10 fr.  
 Crachats et recherches diverses. 10 fr.

**EAUX MINÉRALES**  
 DE

**LA ROCHE-POSAY**

VIENNE

**Dermatoses :** Eczema, Impétigo, Psoriasis, Acné, Furonculose, etc.  
**Arthritisme :** Gravelle urique, Lithiase biliaire, Rhumatismes simples et infectieux.

Saison du 1<sup>er</sup> Juin au 1<sup>er</sup> Octobre

CURE A DOMICILE

En vente aux sources de La Roche-Posay et à la Compagnie française des Eaux minérales.

**PARIS. — 18, rue Favart, 18. — PARIS**

GRAND HOTEL DU PARC (Propriété de la Société)

**DYSPEPSIES** **HYPERCHLORHYDRIE** **ENTÉRITES**  
**ESTOMAC** Affections Gastro-Intestinales **INTESTIN**  
 traitées par la **FERMENTATIONS**  
**GASTRALGIES** **ROYÉRINE DUPUY**  
 PEPSINE et PANCRÉATINE extractives associées au **CARBONATE DE BISMUTH TRÈS PUR**  
**Poudre Digestive, Absorbante, Antiseptique**  
 Calme la Douleur et combat les fermentations et les diarrhées  
 Deux cachets à chaque repas. La Boîte de 40 cachets.  
 Laboratoire de Thérapeutique des Voies Digestives, J. LAUMONIER, Ex-Int. des Hôpitaux de Paris  
 225, Rue Saint-Martin, PARIS

**DÉBARRASSENT l'Intestin**  
 et agissent mieux que les Laxatifs.  
**ESTOMAC** et **INTESTIN** Fatigués ou Malades  
 Troubles digestifs : Lourdeurs de Tête, Fermentations, Enterite, Migraine, Nausées, Langues chargées, Crises et danger d'APPENDICITE, surtout **CONSTIPATION** et conséquences  
 Guéris sans irritation et sûrement par les **GRAINS ANISÉS** de **CHARBON TISSOT**  
 Une cuillerée à café après les repas.  
 (Avaler comme graines de lin)  
 Laboratoires du D<sup>r</sup> TISSOT  
 34, Boul<sup>evard</sup> de Clichy, PARIS et 7<sup>me</sup> Ph<sup>armacie</sup>.

**PHOSPHARSINAL**

Cachets de Phosphoglycérate pur de Calcium  
 méthylarsénié à 0.02 centigr. par cachet

Réconstituant général du Système nerveux, Neurasthénie, Croissance, Anémie. Phosphaturie, Surmenage, Débilité

Deux cachets par jour avant les repas

Dépôts : **PARIS : MM. SIMON & MERVEAU**, 21, rue Michel-Le-Comte.  
**TOURS : Toutes bonnes Pharmacies.**

d'Artois, à Lille en indiquant leur gare de départ et leur itinéraire.

Le programme de la réunion et la liste des communications seront publiés ultérieurement dans la « Bibliographie anatomique » et envoyés aux membres inscrits.

A. NICOLAS,  
Secrétaire perpétuel,  
7, rue Pierre-Nicole prolongée, Paris (V°).

#### MAIRIE DE TOURS

### Assistance aux femmes en couches (Lois des 17 juin et 30 juillet 1913)

Le Maire de la Ville de Tours a l'honneur de porter à la connaissance des intéressés, les principales dispositions de la loi relative à l'assistance aux femmes en couches.

Pour avoir droit au bénéfice de cette loi, la postulante doit remplir les conditions suivantes :

- 1° Etre de nationalité française ;
- 2° Etre privée de ressources ;
- 3° Se livrer habituellement à un travail salarié, à domicile ou chez autrui ;
- 4° Suspendre l'exercice de sa profession et prendre pour elle-même et son enfant tous les soins d'hygiène nécessaires.

L'allocation journalière fixée pour Tours à 1 fr. 50 est donnée avant et après les couches sous les réserves suivantes :

Avant les couches, elle est accordée si la postulante justifie, par la production d'un *certificat médical*, qu'elle ne peut continuer à travailler sans danger pour elle-même ou pour l'enfant.

Après les couches, l'allocation est accordée pendant les quatre premières semaines.

Elle ne peut, tant pour la période qui précède que pour celle qui suit les couches, être maintenu pendant une durée totale supérieure à huit semaines.

Si donc une postulante n'a pas demandé ou obtenu l'assistance avant ses couches, elle ne recevra l'allocation que pendant les quatre semaines après sa délivrance.

Si elle l'a demandée ou obtenue, une, deux, trois ou quatre semaines avant ses couches, l'allocation lui sera servie, une, deux, trois ou quatre semaines avant, suivant le cas et quatre semaines après.

L'allocation est majorée de 0 fr. 50 par jour, si la mère allaite elle-même son enfant.

L'allocation est réduite de moitié en cas d'hospitalisation et pendant toute la durée de celle-ci, à moins que l'intéressée ait au moins un autre enfant vivant au-dessous de 13 ans.

L'allocation est supprimée avant l'expiration du délai légal :

- 1° Si des ressources surviennent ;
- 2° Si la mère ne s'impose pas le repos prescrit ;
- 3° Si elle n'observe pas les prescriptions d'élémentaire hygiène qui lui sont données.

Enfin, l'allocation est supprimée dès qu'il est établi que la postulante a fourni des déclarations inexactes ; dans ce cas l'intéressée sera mise en demeure de rembourser les sommes indûment payées.

Les femmes qui escomptent le bénéfice de la loi doivent quelques mois avant la date présumée de leur accouchement formuler leur

demande afin qu'elle puisse être examinée en temps utile par la Commission du Bureau d'assistance et le Conseil municipal.

Les femmes remplissant les conditions ci-dessus et qui désireraient bénéficier des avantages accordés par la loi, sont invitées à se présenter à la Mairie, Bureau d'assistance, où il leur sera remis une formule à remplir, avec désignation des pièces à produire.

Tours, le 24 janvier 1914.

Le Maire,  
LETELLIER.

### 5<sup>e</sup> Congrès de Physiothérapie des Médecins de langue française

Ce Congrès se tiendra à Paris, à l'École de Médecine, les 14, 15 et 16 avril 1914.

Une exposition d'appareils, de dessins, de radiographies, de moulages, etc., aura lieu durant le Congrès.

#### BUREAU DU COMITÉ D'ORGANISATION

Président : M. le Professeur MAUREL (Toulouse), *Société de Kinesithérapie*.

Secrétaire général : D<sup>r</sup> LAQUERRIÈRE, 2, rue de la Bienfaisance, Paris.

Secrétaire général adjoint : D<sup>r</sup> Percheron.

Trésorier : D<sup>r</sup> DELHERM, 2, rue de la Bienfaisance, Paris.

Directeur de l'Exposition : D<sup>r</sup> HARET, 8, rue Pierre-Haret, Paris.

#### QUESTIONS A L'ORDRE DU JOUR

Trois questions ne seront pas l'objet de rapports, ce sont :

- I. *Les Myopathies*. — II. *Les Plozes*. — III *Rôles des divers agents physiques et plus particulièrement du mouvement dans les Psychasténies*.

(Une conférence sur « Les conceptions modernes de la pathogénie et de l'électro-physiologie des myopathies » sera faite durant le Congrès par M. le D<sup>r</sup> Bourguignon, chef-adjoint du Laboratoire d'Electrothérapie de la Salpêtrière.)

Trois autres questions donneront lieu à différents rapports :

- 1° Les agents physiques dans la Goutte.
- 2° Les agents physiques dans les Ankyloses.
- 3° Les agents physiques dans le Lupus vulgaire.

### Lutte nationale contre la mouche, le rat et autres animaux nuisibles à la santé publique.

Un Comité d'Initiative a été constitué il y a quelques mois, pour la fondation d'une Association nationale de lutte contre la mouche, le rat et les autres animaux (insectes, parasites, rongeurs, etc.) nuisibles à la santé publique.

La réunion constitutive de ce groupement a eu lieu le samedi 21 février au Ministère de l'Intérieur.

Adopté par l'Assistance Publique

# BIO-LACTYL

Ferment lactique Fournier

## AFFECTIONS GASTRO-INTESTINALES

ENTERITES glaireuses, calculeuses, muco-membraneuses  
DIARRHÉES INFECTIEUSES, APPENDICITES DERMATOSES

LABOR. FOURNIER FRÈRES, 27, Bd de l'Hôpital, Paris.

Le Président du Comité est M. le professeur R. Blanchard, de l'Académie de médecine; le secrétaire général; Henri G. Richter, secrétaire de la Commission permanente d'assainissement de l'habitation.

Le siège du Comité est 72, rue de Rome, Paris.

Nous applaudissons à cette utile initiative due à la persévérance de l'éminent professeur R. Blanchard.

#### Garde-Malade

Femme intelligente et dévouée, 50 ans, veuve, ancienne infirmière dans une maison de santé des environs de Paris, cherche une place de garde-malade de préférence Loir-et-Cher et Indre-et-Loire. Excellentes références.

S'adresser au D<sup>r</sup> François Houssay, Pont-Levoy (Loir-et-Cher).

## BIBLIOGRAPHIE

### La Pratique Médico-Légale.

Nous sommes heureux d'annoncer l'apparition de ce nouveau périodique, qui placé sous la direction du D<sup>r</sup> Dervieux rendra les plus grands services aux personnes s'intéressant à la médecine légale.

Ce bulletin mensuel contiendra des *Revue générale, des articles originaux ayant trait à la Médecine légale pure, aux Accidents du travail, aux Maladies professionnelles, au Droit médical, à la Jurisprudence, aux diverses spécialités dans leurs applications à la pratique médico-légale. Il publiera aussi les comptes rendus détaillés des diverses sociétés* qui abordent la discussion de questions intéressant la Médecine légale.

La librairie J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris, enverra un numéro spécimen à toute personne qui en fera la demande.

Voici le sommaire du premier numéro :

Les Intoxications mortelles par l'oxyde de carbone au cours du travail (*Revue générale*), par les D<sup>r</sup>s J. LECLERCQ et L. BEAUPREZ. — Appareil pour l'extraction de l'oxyde de carbone du sang, par le D<sup>r</sup> NICLOUX. — Traumatismes et myocarde, par le D<sup>r</sup> RIBIERRE. — Un cas de mort par le Salvarsan, par le D<sup>r</sup> BALTHAZARD. — L'exploitation de la loi de 1898 et les accidents du travail, par le D<sup>r</sup> J. SCHNEYDER. — REVUE ANALYTIQUE. — VARIÉTÉS. — SOCIÉTÉ DE MÉDECINE LÉGALE DE FRANCE.

### Guide Rosenwald.

Pour la 28<sup>e</sup> fois, cet excellent guide publie la statistique médicale de la France et de ses colonies.

Il se recommande à tous par l'exactitude de ses renseignements, la clarté de son texte, la facilité des recherches et la commodité de son format. C'est le plus complet de ce genre de guides.

D<sup>r</sup> ROSENWALD, éditeur, 99, rue d'Aboukir.

H. GOUGEROT. — *Le traitement de la syphilis en clientèle*  
A. MALOINE éditeur, Paris.

Tout ce qu'écrit M. Gougerot est marqué au coin d'un grand sens pratique. Le livre que publie aujourd'hui la librairie Maloine, dans sa Bibliothèque *Comment guérir* ne fait que donner une confirmation à cette appréciation ?

Les découvertes récentes qui ont étendu si rapidement le champ de nos connaissances touchant la nature, l'origine, la thérapeutique de la syphilis, ont fait connaître quantité de notions nouvelles, et il en est résulté pour beaucoup de médecins, une incertitude, une hésitation, un embarras lorsqu'il s'agit d'élucider certains détails de diagnostic et surtout d'instaurer un traitement.

M. Gougerot, dont les brillantes consultations à Saint-Louis, sont si suivies, était tout qualifié pour mettre au point, à l'usage des praticiens cette question de la syphilis. L'auteur a délibérément laissé de côté tout ce qui, dans la syphiligraphie, est du domaine du savant et non du médecin : histologie, discussions bactériologiques, statistiques diverses, problèmes étiologiques, données historiques. Il a voulu être avant tout pratique.

Pour répondre à ce but l'ordre et les matières de ce livre diffèrent profondément de ceux des traités classiques, les questions de pratique courante ont été particulièrement développées : « secret professionnel ; manière de révéler le diagnostic de syphilis ; conduite à tenir en présence des syphilitiques mariés ; instructions générales thérapeutiques et hygiéniques à donner ; conduite à tenir dans les cas de chancres douteux... surveillance et traitement des syphilis latentes ; diagnostic de début et prophylaxie des syphilis nerveuses ; traitement préventif de l'hérédo-syphilis ; syphilis et mariage ; condition du mariage des syphilitiques et conduite du médecin, code sanitaire du syphilitique marié, traitement de la grossesse, surveillance de la mère et de l'enfant, allaitement du nourrisson, etc... ; examens et certificats des nourrices et nourrissons ; responsabilité civile et pénale en matière de transmission de la syphilis ; diagnostic des syphilis latentes, méconnues latentes ou niées. » etc.

Ce qui nous plaît surtout dans ce livre c'est que l'auteur a su faire une part très juste à l'ancienne et à la nouvelle thérapeutique de la syphilis. Retenant de l'ancienne tout ce qui a fait ses preuves, il a montré les progrès réalisés par certaines méthodes récentes. Mais il a eu soin de bien spécifier quelles sont, dans chaque cas spécial, les meilleurs traitements, et il a donné pour chacun d'eux des indications précises.

C'est là, en somme, un ouvrage didactique, écrit dans les bonnes traditions de l'École Française, et qui obtiendra certainement le succès qu'il mérite.

L. D.-C.

A. B. BALL. — *L'Enfant et son Médecin*, Guide pratique de l'hygiène et des maladies de l'Enfance de 0 à 15 ans.  
A. MALOINE, éditeur Paris. — In-8° 1914 cartonné : 400 pages papier indien 6 fr. 50.

La pratique Médicale nous a appris combien il était difficile de trouver au moment précis les renseignements, même succincts, qui sont souvent nécessaires dans la médecine infantile, tellement ils sont variés dans leur nature et par cela même disséminés dans des ouvrages absolument différents.

Le docteur Ball a réuni dans le petit traité qu'il vient de publier à la Librairie Maloine éditeur habituel du livre de médecine pratique tout ce qu'il est indispensable de savoir en pédiatrie.

Petit (format de poche), mais complet et très documenté (400 pages) il évitera aux praticiens bien des recherches et fixera bien des hésitations.

Renseignements d'urgence. Indications thérapeutiques. Administration, dosage des médicaments Examen de l'Enfant. Hygiène ; alimentation ; Thérapeutique générale. Dictionnaire Médico chirurgical, contenant étiologie, symptômes, diagnostic et traitement de chaque maladie Renseignements de toutes sortes : sur les séjours à la campagne, les stations thermales. Les établissements populaires, l'assistance, etc... Deux tables alphabétiques complètent l'ouvrage et permettent de trouver rapidement le renseignement cherché.

ZIMMERMANN et BERNAL. — *La théorie d'Abderhalden sur les ferments de défense de l'organisme animal. Les applications en médecine et en chirurgie.*

Nous signalons ce très important article sur une question à l'ordre du jour, publié dans *les Bulletins et mémoires de la Société de Médecine et de climatologie de Nice*. On y trouvera à côté de l'exposé de la théorie d'Abderhalden, des observations nombreuses relatives à son application à des cas de médecine et de chirurgie. Une abondante bibliographie complète cet article. L'exposé technique des méthodes thérapeutiques fera l'objet d'un second travail.

Formulaire de Thérapeutique clinique par le D<sup>r</sup> L. PRON, Membre de la Société de Thérapeutique, avec la collaboration du D<sup>r</sup> A. CANTONNET, Ophthalmologiste des Hôpitaux de Paris. Deuxième édition refondue et augmentée : 1 vol. in-16, 544 pages, reliure toile souple, tête dorée (1914) ; librairie Maloine, Paris. Prix : 6 francs.

La plupart des formulaires destinés aux médecins conviennent tout aussi bien, et même mieux, aux pharmaciens. Ils

# STATISTIQUE DÉMOGRAPHIQUE DE LA VILLE DE TOURS POUR 1914

Par le Dr Louis DUBREUIL-CHAMBARDEL

1914	RÉPARTITION DES DÉCÈS (mort-nés non comptés) PAR AGE ET PAR SEXE									RÉPARTITION DES NAISSANCES PAR SEXE						
	MOIS	moins de 1 an	de 1 an à 19 ans	de 20 à 39 ans	de 40 à 59 ans	de 60 à 79 ans	de 80 ans et au-dessus	TOTAUX	Masculin	Féminin	MORT-NÉS	Masculin	Féminin	TOTAUX	Illégitimes	MARIAGES
JANVIER.....	18	9	26	25	60	23	161	80	81	8	47	52	99	26	48	3
FEVRIER.....	15	9	56	22	47	21	170	99	71	11	63	68	131	21	47	2
MARS.....																
AVRIL.....																
MAI.....																
JUIN.....																
JUILLET.....																
AOUT.....																
SEPTEMBRE.....																
OCTOBRE.....																
NOVEMBRE.....																
DECEMBRE.....																
TOTAUX.....	33	18	82	47	107	44	331	179	152	19	110	120	230	47	95	5
1913	34	37	33	59	102	42	307	142	165	17	105	111	216	45	67	7
1912	37	14	39	58	86	27	261	137	124	18	129	108	237	46	107	8

## ANTISEPTIQUE URINAIRE PAR EXCELLENCE

Dissout et chasse l'acide urique

ARTHRITISME

DIATHÈSE URIQUE

GRANULÉ

SOLUBLE



Urotropine  
Helmitol  
Pipérazine

# ROGIER

Benzoate  
de lithine  
etc.

PRIX

au Public : 5 fr

Stimulant de l'activité hépatique et de l'activité rénale  
0,60 de principe actif par cuill. à café. — 2 à 6 cuill. à café par jour.

ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE : **Henry ROGIER**, Pharmacien, Ancien Interne des hôpitaux de Paris  
19, avenue de Villiers — PARIS — Téléphone 533-85 — Dépositaires à Tours : Pharmacies GUIBERT, PAULIN et GRAUD

# SIROP du D<sup>R</sup> REINVILLIER

(Lauréat de l'Académie de Médecine de Paris)

au Phosphate de Chaux gélatineux

ENTIÈREMENT ASSIMILABLE — RIGOREUSEMENT NEUTRE

TUBERCULOSES — RACHITISME — MALADIES DES OS ET DU SYSTÈME NERVEUX — DENTITION DIFFICILE

PRESCRIRE :

SIROP REINVILLIER, un flacon. — Echantillon gratuit sur demande : G. DEGLOS, 131, Rue de Vaugirard, Paris.

## LES PILULES ANTINÉVRALGIQUES

du D<sup>r</sup> CRONIER

T<sup>tes</sup> Phtos.

La Boîte : 3 francs.  
Envoi franco cont. mandat-poste.

DÉPOT GÉNÉRAL :  
75, Rue de La Boétie, Paris.

Toutes les  
Névralgies  
Préviennent  
Soulagent  
Guérissent  
Névr. Dentaires  
Douleurs périod.  
des Dames.

ECHANTILLON GRATUIT

Liqueur AGRÉABLE, NON ALCOOLIQUE. — Jamais de Troubles digestifs.

## MORRHUËTINE JUNGKEN

Iode 0,015 mg.; Hypophosphites composés et Phosphate de Soude aa 0,25 cg. par cuillerée à soupe.

LYMPHATISME — CONVALESCENCE — TUBERCULOSE

DOSE QUOTIDIENNE : Adultes : 3 cuill. à soupe; Enfants : par cuill. à café, après les repas.

LABORATOIRE DUHÈME, COURBEVOIS-PARIS.

Pour la Cure de DIURÈSE (reins, foie, estomac),

prescrire : **EVIAN-CACHAT**

Pour éviter les SUBSTITUTIONS,

spécifier : **EVIAN-CACHAT**

**Nucleo Fer Girard**, le plus assimilable des ferrugineux  
NUCLEINATE de fer pur. Dose, 4 à 6 par jour, au début des repas.

**Floreine** — Crème de toilette hygiénique, employée dans  
toutes les affections légères de l'épiderme, gerçures  
des lèvres et des mains ; innocuité absolue.

**Biophorine** Kola Glycéro- granulé de kola, glycéro-  
phosphatée phosphate de chaux, quin-  
quina, et cacao vanillé. Dosage rigoureux, le plus complet des  
agents antineurasthéniques et antidépresseurs, le tonique  
éprouvé du sang, des muscles et des nerfs.

**Vin Girard** de la Croix de Genève, iodotannique phosphaté  
Succédané de l'huile de foie de morue  
Maladies de poitrine, misère physiologique, lymphatisme,  
rachitisme, scrofule, faiblesse générale, convalescences, etc.

Le Gérant, H. AUBUGEAULT.

Tours, Imp. Tourangelle, 20-22, rue de la Préfecture.

## HOTELS RECOMMANDÉS

DANS LES

Stations Climatiques, Balnéaires et Thermales

### LA BOURBOULE (Puy-de-Dôme)

#### HOTEL CONTINENTAL

FERREYROLLES Jeune et Fils

A proximité des Thermes

Réal confort. — Excellente cuisine saine et simple  
Régimes. — Pension depuis 12 fr. Juil.-Aodt

GRANDS JARDINS — TENNIS — GARAGE

### SAINT-NECTAIRE-LE-BAS

(Puy-de-Dôme)

#### HOTEL DU PARC

Cure de l'Albuminurie — Cure d'Air — Centre d'excursion  
Diplômé par le Corps Médical pour les Régimes  
La meilleure situation dans son propre Parc  
en face l'Etablissement thermal à côté du Casino  
Chauffage Central — Lavabos à eau courante chaude et froide.

Le Seul Hôtel de Saint-Nectaire ayant été classé  
de 1<sup>er</sup> ordre par la Chambre d'Industrie Thermale  
et la Commission de l'Automobile Club.

L'Hôtel du Parc ne craint aucune comparaison  
avec les autres Hôtels de la station ; malgré ses prix  
très modiques,

S. SAVI, Propriétaire

### LA ROCHE-POSAY

(Vienne)

#### GRAND HOTEL DU PARC

(Propriété de la Société)

**A LOUER**

**A LOUER**

sont, en effet, des recueils de formules dérivées d'un médicament donné, et ils n'ont trait qu'accessoirement à la thérapeutique.

Or, c'est précisément de l'inverse qu'a besoin le praticien. Celui-ci a affaire à des malades, et, devant une affection diagnostiquée, il demande à avoir un *exposé net et complet des divers moyens à mettre en œuvre*. Ce n'est qu'à titre secondaire qu'il désire quelques détails de pharmacologie.

Le formulaire du Dr Pron répond entièrement à ce but.

Les deux tiers de l'ouvrage sont constitués par des *CONSULTATIONS*, qui embrassent toute la pathologie médicale et qui contiennent un *millier de formules*. A signaler surtout la partie oculistique, traitée de haute main, par le Dr Cantonnet, Ophthalmologiste des Hôpitaux de Paris.

La fin est occupée par la *PHARMACOLOGIE*, qui ne figurait pas dans la première édition. Toutes les propriétés des médicaments, leur posologie, leurs indications et contre-indications sont nettement exposées. On trouvera là des renseignements sur les médications les plus nouvelles, telles que les *intraits*, l'*émétine*, le *fer colloïdal*, la *poudre d'aconitine*, la *poudre de strophantine*, le *néosalvarsan*, etc.

Avec les chapitres consacrés aux *régimes alimentaires*, aux *empoisonnements*, aux *eaux minérales*, aux *stations climatiques* et à la *vaccinothérapie*, cette deuxième édition constitue un manuel complet de thérapeutique clinique qui sera vivement apprécié par les praticiens.

**Paris Médical.** Numéro du 7 mars 1914, librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, entièrement consacré à la *Dermatologie*.

Voici le sommaire :

La *Dermatologie* en 1914, par les D<sup>rs</sup> MILIAN et BURNIER. — Nouvelle cure de la gale, par le Dr EHLERS. — Etiologie et prophylaxie de la lèpre, par le Dr MARCHOUX. — L'impétigo et son traitement, par le Dr BODIN. — Traitement du chancre mou, par le Dr LOUIS JULLIEN. — SOCIÉTÉS SAVANTES. — L'enseignement d'Alibert, par le Dr BRODIER. — La syphilis de Benvenuto Cellini, par le Prof. A. GILBERT. — Socrate hérédo-syphilitique, par le Dr MILIAN. — La chasse aux ribaudes, par le Dr ROSHEM. — *Diététique et Formules thérapeutiques*. — *Revue de la Presse française et étrangère*. — *Revue des Revues mensuelles*. — *Revue des Sociétés de province*. — *Revue des Sociétés mensuelles*. — *Curiosités*. — *Nouvelles*. — *La vie médicale*. — *Cours*. — *Thèses*.

Envoi franco de ce numéro de 128 pages in-4 avec figures contre 1 franc en timbres-poste de tous pays, adressés à la librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, à Paris.

**Esculape**, grande revue mensuelle illustrée, 41, rue des Ecoles Paris. — Le n° 1 fr. (étranger 1 fr. 50) (franco contre timbres-poste). — Abonnement : 12 fr. (étranger : 15 fr.). — SOMMAIRE du n° de Février 1914.

*Comment lutter contre l'opiomanie* (6 illustr.), par le Dr Jules REGNAULT, ex-Prof. à l'École de Médecine navale de Toulon. — *Une collection de patentes de santé* (6 illustr.), par le Dr GATELAN. — *Notes inédites de Jean-Jacques Rousseau sur la botanique* (4 ill.), par le Dr Paul RAYMOND, Prof. agrégé.

*L'Assassinat du Maréchal Brune* (3 illustr.), d'après 3 estampes du temps.

*Un Musée médical historique parisien* (12 illustr.), par M. FOSSEYEU X.

*Rabelais, précurseur de la méthode expérimentale* (10 illustr.), par le Prof. LEDOURLE.

*Le Saint-Barthélemy « écorché » de Marco d'Agreste au Duomo de Milan* (3 illustr.), par le Dr G. PORTIGLIOTTI (de Gènes).

*Hérodiade (fragment)* (1 illustr.), par Stéphane MALLARMÉ.

*Les Géants tentent d'escalader le Ciel* (1 planche hors-texte ; dessin de Bernard PICART).

## PRODUITS RECOMMANDÉS

**LOTION DEQUÉANT**, contre la *Sebumbacille*, *calvitie*, *pelade-teigne*, *trichophytie*, *séborrhée*, *acné*, etc.  
L. DEQUÉANT, pharmacien, 38, r. Clignancourt, Paris.

Contre la constipation : **NEO-LAXATIF CHAPOTOT**, délicieux sirop d'agrément au Suc d'orange manité. — *Enfants, Dames, Vieillards*.

**UROTROPINE SCHERING**, antiseptique interne. Echantillons, 4, Faubourg Poissonnière, Paris.

**FORMULATEURS HELIOS**, appareils idéals pour la désinfection, fonctionnant sans pompe ni pression, 27, rue des Petits-Hôtels, Paris.

**L'ÉMULSION MARCHAIS** est la meilleure et la plus active des préparations créosotées. Elle calme la toux, facilite et tarit l'expectoration, modère les sueurs nocturnes, ramène l'appétit et les forces.  
Laboratoire de A. MARCHAIS, à La Rochelle

**VÉRONIDIA** : Sédatif hypnotique idéal.

**GRANDE MAISON D'EAUX MINÉRALES.** Maison H. BOUX, 54, rue du Commerce. Spécialité de produits de régime des meilleures marques : Benedictus, Heudebert, Laurigan, Laporte, Fougerson, etc. — Téléphone 6-71.

### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Relations directes entre Paris et l'Algérie  
Par Bordeaux, Madrid, Carthagène et Oran

**A l'aller.** — Départ de Paris-Quai d'Orsay à 12 h. 16 (Sud-Expres), à 19 h. 38 (rapide 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> cl.) et 21 heures (Pyrénées-Côte-d'Argent, jusqu'au 2 mai 1914) ; arrivée à Madrid-Norte à 14 h. 12 et à 22 h. 38 ; départ de Madrid-Atocha à 20 h. 35 (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cl., wagons-lits les lundis, mercredis et vendredis) ; arrivée à Carthagène à 10 h. 35.

**De Carthagène à Oran :**

1<sup>o</sup> Par la Compagnie Générale Transatlantique, tous les mardis, à 20 heures. Traversée en 9 heures ;

2<sup>o</sup> Par la Compagnie Timoré, tous les vendredis, à 19 heures.

**Au retour.** — D'Oran à Carthagène :

Par la Compagnie Générale Transatlantique, tous les lundis, à 23 heures. Traversée en 9 heures.

Départ de Carthagène à 16 h. 45 (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cl., wagons-lits les mardis, jeudis et samedis) ; arrivée à Madrid-Atocha à 7 h. 30 ; départ de Madrid-Norte à 20 heures (Sud-Express) et à 9 h. 15 (rapide 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> cl., couchettes et lits-toilette au départ d' Hendaye) ; arrivée à Paris-Quai d'Orsay à 20 h. 51 et à 14 h. 15.

*Billets directs simples et d'aller et retour individuels et collectifs, de toutes classes, entre Paris-Quai d'Orsay et Carthagène.*

#### PRIX (1)

**Billets simples.** — 1<sup>re</sup> cl. 234 fr., 2<sup>e</sup> cl. 170 fr. 25, 3<sup>e</sup> cl. 106 fr. 40.  
**Billets aller et retour.** — 1<sup>re</sup> cl. 325 fr. 45, 2<sup>e</sup> cl. 235 fr. 85, 3<sup>e</sup> cl. 147 fr. 25.

**Validité.** — Des billets simples, 8 jours ; des aller et retour, 90 jours.

**Bagages.** — Enregistrement direct de Paris-Quai d'Orsay à Carthagène.

### Voyages en Espagne et au Maroc Semaine Sainte—Foire de Séville

A l'occasion de la Semaine Sainte, des Fêtes de Pâques à Madrid et de la Foire de Séville (18 au 21 avril), ainsi que des nombreuses fêtes qui ont lieu au printemps en Espagne, la Compagnie d'Orléans délivrera du 28 Mars au 15 Mai, au départ de Paris et de toutes les gares et stations de son réseau, des billets s'écartant de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, à prix très réduits, permettant d'atteindre Madrid, Cordoue, Séville, Cadix, Grenade, Malaga et Algésiras et comportant dix itinéraires différents.

#### Exemples :

1<sup>er</sup> itinéraire : Paris à Madrid et retour : 1<sup>re</sup> classe 180 francs, 2<sup>e</sup> classe 129 francs.

(1) Variables suivant le cours du change.

RECONSTITUANT DU SYSTÈME NERVEUX  
**NEUROSINE**  
**PRUNIER**

« Phospho-Glycérate de Chaux pur »

2<sup>e</sup> itinéraire : Paris à Séville et retour : 1<sup>re</sup> classe 250 francs, 2<sup>e</sup> classe 183 francs.

5<sup>e</sup> itinéraire : Paris à Algésiras et retour : 1<sup>re</sup> classe 286 francs, 2<sup>e</sup> classe 209 francs.

9<sup>e</sup> itinéraire : Paris à Séville, Grenade, Moreda, Baeza, Madrid et retour : 1<sup>re</sup> classe 276 francs, 2<sup>e</sup> classe 202 francs.

Validité pour le retour jusqu'au 30 juin 1914, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ. Faculté d'arrêt : en France, à Bordeaux, Bayonne et Hendaye; en Espagne, à tous les points du parcours.

Les voyageurs trouveront à Madrid des billets d'aller et retour à prix très réduits leur permettant de visiter l'Escorial, Avila, Ségovie, Tolède, Aranjuez et Guadalajara.

#### EXCURSIONS EN ANDALOUSIE, A ALGÉSIRAS, GIBRALTAR ET AU MAROC

Du 28 Mars au 25 Mai, les voyageurs trouveront à Cordoue et à Séville des billets d'excursion à prix très réduits valables 30 jours, avec arrêts facultatifs, pour Xérès, Cadix et Grenade et retour à Séville ou Cordoue ainsi que pour Gibraltar.

#### Services rapides quotidiens

par trains rapides et trains de luxe, notamment :

Sud-Express quotidien entre Paris et Madrid;

Andalousie-Express quotidien entre Madrid et Séville en Mars et Avril;

Maroc-Express, service rapide bi-hebdomadaire pour Algésiras et Gibraltar. Traversée d'Algésiras à Tanger en 2 h. 1/2 environ.

#### Ce qu'on peut visiter en France en empruntant les lignes du réseau d'Orléans

Le réseau d'Orléans, situé au cœur de la France, dessert la riante Touraine, si riche en monuments et en souvenirs historiques (Blois, Chambord, Amboise, Chenonceaux, Loches, etc...).

Par la belle région de la vallée de la Loire, il conduit à Angers, Nantes et à la Côte Sud d'une Bretagne ancienne aux plages réputées (La Baule, le Poulignen, Quiberon, Belle-Ile, Concarneau, Douarnez).

Au centre de la France le réseau d'Orléans permet de visiter le Limousin, l'Auvergne avec ses fraîches vallées et ses stations thermales (La Bourboule, le Mont-Dore, le Lioran, Vic-sur-Cère, etc... ou encore les merveilles naturelles des Gorges du Tarn et du Quercy (Rocamadour-Miers, Gouffre de Padirac, Grottes de Lacave).

Au delà, par les grandes lignes de Bordeaux, d'un côté, Toulouse, de l'autre, il donne accès à la région des Pyrénées; cette dernière ligne dessert notamment Carcassonne, Banyuls et Port-Vendres (paquebots pour Oran et Alger).

Les beaux paysages de montagnes ainsi que nombre de stations thermales (Luchon, Cauterets, les Eaux-Bonnes, Bagnères-de-Bigorre, Lamalou, Amélie, Vernet-les-Bains, etc...) et les grandes stations thermales, balnéaires ou hivernales de Pau, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, etc..., ont consacré depuis longtemps la célébrité des Pyrénées.

Aux deux extrémités de la chaîne des Pyrénées s'ouvrent les portes de l'Espagne : on se rend à l'Est, sur Barcelone et Valence; à l'Ouest sur Madrid, l'Andalousie, le Portugal et le Maroc.

Enfin des services directs et rapides conduisent au Maroc par Bordeaux et Casablanca.

Afin de faciliter le tourisme dans ces riches domaines, la Compagnie d'Orléans offre au public de nombreuses combinaisons à prix très réduits, billets d'aller et retour individuels et de famille, billets circulaires, cartes de libre circulation, etc...

Elle a, en outre, réalisé toutes les commodités de voyage afin de rendre les excursions aussi agréables et rapides que peu fatigantes.

NOTA. — Pour plus amples détails, consulter *Le Livret-Guide officiel* de la Compagnie d'Orléans, en vente au prix de 0 fr. 30 dans ses principales gares et stations ainsi que dans ses bureaux de ville, et adressé franco contre l'envoi de 0 fr. 50 à l'Administration Centrale, 1, Place Valhubert, à Paris, Bureau du Trafic-Voyageurs. (Publicité).

#### La traversée la plus courte de France en Algérie par Port-Vendres

Le trajet le plus rapide de Paris à Port-Vendres par Limoges, Toulouse, Narbonne ou par Bordeaux, Toulouse, Narbonne.

De Port-Vendres à Alger en 22 heures par paquebot rapide "La Marsa" muni de la télégraphie sans fil.

Aller : Départ de Port-Vendres, le Dimanche à 13 h. 30; arrivée à Alger, le Lundi à 11 heures.

Retour : Départ d'Alger, le Mercredi à 12 heures; arrivée à Port-Vendres, le Jeudi à 10 heures.

De Port-Vendres à Oran en 28 heures par paquebot rapide "Théodore-Mante" muni de la télégraphie sans fil.

Aller : Départ de Port-Vendres, le Vendredi à 13 h. 30; arrivée à Oran, le Samedi à 17 h. 30.

Retour : Départ d'Oran, le Lundi à 12 heures; arrivée à Port-Vendres, le mardi à 16 heures.

Billets directs simples valables 15 jours et billets d'aller et retour valables 90 jours, en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> classes, de Paris-Quai d'Orsay à Alger ou Oran, via Limoges, Montauban, Narbonne ou via Tours, Bordeaux, Narbonne.

Enregistrement direct des bagages.

Voitures directes des trois classes, wagons-lits.

Correspondance, dans les deux sens, avec le *Barcelone-Express* :

Aller : Départ de Paris-Quai d'Orsay à 19 heures; arrivée à Port-Vendres, à 11 h. 15.

Retour : Départ de Port-Vendres, à 18 h. 46, arrivée à Paris-Quai d'Orsay, à 10 h. 41.

#### Service bi-hebdomadaire,

#### Paris-Quai d'Orsay-Madrid-Algésiras-Tanger

L'influence française s'étend chaque jour davantage au Maroc; il est donc intéressant de rappeler l'existence d'un service rapide des plus confortables entre Paris et Tanger.

Ce service qui fonctionne toute l'année est constitué entre Paris-Quai d'Orsay et Madrid par le train de luxe journalier Sud-Express; entre Madrid et Algésiras par un service de wagons-lits direct bi-hebdomadaire. Les horaires sont les suivants :

A l'aller : Départ de Paris-Quai d'Orsay tous les jours à midi 16; arrivée à Madrid-Nord à 14 h. 12; départ de Madrid-Atocha les mardi et samedi à 20 h. 20, arrivée à Algésiras les mercredi et dimanche à 14 heures.

Au retour : Départ d'Algésiras les jeudi et lundi à 15 h. 5, arrivée à Madrid-Atocha les vendredi et mardi à 9 heures; départ de Madrid-Nord tous les jours à 20 heures, arrivée à Paris-Quai d'Orsay à 20 h. 54 le jour suivant.

Entre Algésiras et Tanger traversée en 2 h. 1/2 environ; bateaux en correspondance immédiate à l'aller et au retour avec les trains précités.

#### LISTE DES INSTRUMENTS D'OCCASION

Les demandes ainsi que celles concernant l'achat, la vente, l'échange ou la réparation devront être adressées à M. Ch. Loreau, à Paris, 3 bis, rue Abel (XII).

1 trousse de sept daviers divers nickelés .....	30 »
1 spéculum Cusco .....	5 »
1 pince pansements utérins et une de Museux .....	5 »
1 pince de 20 centimètres — 1 thermomètre .....	2 »
1 forceps Tarnier — 1 bastingue — 1 boîte métal .....	100 »
1 fauteuil spéculum Dupont .....	100 »
1 thermo-cautère pointe et couteau .....	50 »
1 appareil électrique air chaud 110 volts .....	50 »
1 brancard Dupont pliant (bois) .....	30 »
1 table à instruments 2 glaces 50 x 35 — laq, blanc .....	25 »
1 étuve Poupinel 20 x 12 x 15 au gaz .....	35 »
1 stérilisateur nickelé pour forceps, lampe alcool .....	35 »
1 vitrine nickelée 160 x 50 x 25 à trois étagères glace .....	150 »
1 table d'opérations fer laqué étrières .....	100 »
1 machine statique 6 plateaux ébonite avec tabouret, chaîne, tige extensible .....	250 »
1 bobine condensateur 35 centimètres étincelle .....	200 »
1 écran fluorescent 30 x 40 .....	100 »
1 condensateur au pétrole avec éclateur .....	65 »
1 cage pliante grand solénoïde .....	100 »
1 interrupteur pour alternatif pour bobine R X, au mercure et alcool Blondel Gaiffe .....	100 »
1 appareil laradique dit trousse Gaiffe .....	12 »
1 tableau pour cautère et lumière Chardin .....	60 »
1 autoclave de 15 centimètres complet .....	75 »
1 trousse métal et 10 instruments usuels .....	45 »
1 trousse à sutures de Michel complète .....	6 »
1 boîte nickelée pour sondes .....	2 »
1 pulvérisateur à vapeur grand modèle hopit .....	35 »
1 amygdalotome nickelé .....	10 »
1 seringue Roux et aiguilles .....	6 »
1 écarteur à trois branches sur manche .....	4 »
1 aiguille Emmet et une pince à disséquer .....	2 »

Le Gérant : H. AUBUGEAULT.

LABORATOIRE DE  
**BACTERIOLOGIE & D'UROLOGIE**  
DE TOURS

D<sup>r</sup> BOUREAU, A TOURS

Urines, dosages, études microscopiques..... 20 fr. et 10 fr.  
Crachats et recherches diverses..... 10 fr.

ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

**LYSOL**

ECHANTILLON GRATUIT à MM. les Médecins qui en font la demande  
à la SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU LYSOL, 31, Rue Parmentier, IVRY (Seine).

**TUBERCULOSES** de 3 à 6 cuill.  
**CATARRHES** à café par  
**GRIPPES, BRONCHITES** du lait ou du  
bouillon.

**EMULSION** Phospho-  
Créosotée  
**MARCHAIS**

Calme la TOUX, relève l'APPÉTIT  
et CICATRISE les lésions.  
Bien tolérée - Parf absorbée.

**CUSCUTINE FOULON**

**LAXATIF** } PILULES pour Adolescents, Adultes, Vieillards, 1 fr. l'étui de 30 doses  
SIROP : plus spécial pour BÉBÉS, 1 fr. 60 le flacon.

Echantillons et Prix spéciaux à MM. les D<sup>rs</sup> FOULON et C<sup>ie</sup>, 488, faubourg St-Martin, PARIS

**DRAGÉES TONIQUES**

Intaillibles pour faire disparaître  
les pâles couleurs

PRIX : 4 francs

Préparées par GUIBERT, pharmacien  
ancien interne des hôpitaux de Paris

DÉPOT : Pharmacie **DARDENNE** -- TOURS

**DRAGÉES JAUNES**

à la codéine et au drosera  
Calmantes de la TOUX  
Ne doivent être employées que sur indica-  
tion du médecin.

PRIX : 2 fr. 50

**COALTAR SAPONINÉ LE BEUF**

Antiseptique, detersif, antidiphthérique

Ce produit, qui a joué un grand rôle dans la genèse de l'antiseptie a été  
officiellement admis dans les Hôpitaux de Paris.

Il est particulièrement recommandé dans les cas d'angines couen-  
neuses, stomatites, otites infectieuses, leucorrhées, vaginites, suites  
de couches, eczemas, plaies anfractueuses, etc. — Dans les Pharmacies.

**CHATEL-GUYON  
GUBLER**

Entérites, Constipation, Dyspepsies,  
Foie Torpide, Maladies Coloniales,  
Déméralisations.

**Mont-Dore**

" Providence des Asthmatiques "

Voies respiratoires

chez les arthritiques

**LA BOURBOULE**

ARSENIC ASSIMILABLE NATUREL

SOURCES CHOUSY & PERRIÈRE.

Anémie Diabète - Voies Respiratoires, r  
Maladies des Enfants - Dermatoses - Paludisme.

**PAPAÏNE**

**TROUETTE-PERRET**

(Le plus puissant digestif connu)

Un verre à liqueur d'ELIXIR, SIROP ou VIN de  
Papaïne de Trouette-Perret après chaque repas.

• TROUETTE, 15, rue des Immeubles-Industriels, PARIS



**MALT  
BARLEY**

Pasteurisé

**BIÈRE de SANTÉ**

NON ALCOOLISÉE

Phosphatée-Diastasée

**BRASSERIE FANTA**

6, Rue Guyot, 6

PARIS

TÉLÉPHONE 513-82

Dépôt : Maison **BOUX**  
54, Rue du Commerce, TOURS  
Et dans toutes Pharmacies.

# Produits organiques de F. VIGIER

Pharmacien, 12, Boulev. Bonne-Nouvelle, PARIS

**Capsules de CORPS THYROÏDE**  
à 0 gr. 10 centigr.  
Obésité, Myxœdème,  
Fibromes, Métorrhagie,  
Arrêt de croissance,  
Fractures, etc.  
Dose : 2 à 6 capsul. par jour

**Capsules ORCHITIKES**  
à 0 gr. 20 cent.  
Neurasthénie, Ataxie, Dé-  
bilité sénile, impuissance  
Dose : 2 à 6 par jour

**Capsules HEPATIQUES**  
à 0 gr. 30 centigr.  
Ictère-Cirrhose

**Capsules OVARIQUES**  
à 0 gr. 20 centigr.  
Chlorose, Troubles de la  
Ménopause et de la  
Castration, Aménorrhée,  
Dysménorrhée, etc.  
Dose : 2 à 6 par jour.

**Capsules de THYMUS**  
à 0 gr. 30 centigr.  
Chlorose, Aménorrhée,  
Troubles de la croissance,  
Maladie de Basedow,  
pour développer les seins

**Capsules GALACTOGÈNES**  
à 0,30 cent. de Phacuta  
Par sécrétion Lactéo

**Capsules SURRENALES**  
à 0 gr. 25 centigr.  
Maladie d'Addison, Dia-  
bète insipide, Myocardite  
scléreuse, Rachitisme.  
Dose : 2 à 6 par jour.

**Capsules PANCREATIQUES**  
à 0 gr. 50 centigr.  
Contre le Diabète  
(calme la soif).  
Dose : 2 à 6 par jour.

**Capsules SPLENIQUES**  
à 0,30 centigr. de rate.  
Cachexie, Palustre,  
Anémie.

## L'HUILE DE DION-BOUTON

est la plus sûre et la plus économique  
par son rendement.

Remise à MM. les Docteurs

S'adresser à

**A. VILLENEUVE,**  
agence de DION-BOUTON

TOURS — 3 et 5, Av. de Grammont — TOURS

**TUBERCULOSES, AFFECTIONS BRONCHO-PULMONAIRES**

## SOLUTION PAUTAUBERGE

au CHLORHYDRO-PHOSPHATE de CHAUX CREOSOTE

**ANTIBACILLAIRE et RECONSTITUANTE**  
PARFAITEMENT TOLÉRÉE et COMPLÈTEMENT ABSORBÉE

Cicatrise les lésions locales, relève l'appétit et restaure l'état général.

L. PAUTAUBERGE, 10, R. de Constantinople, PARIS et toutes Pharmacies.

**RACHITISME**

**SCROFULES**

FOURNISSEUR DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Le plus puissant antiseptique  
ni toxique, ni caustique.  
Essence végétale pure

**GOMENOL**  
Ovules  
glycérine et huile  
gomenolée

**PROSTATITES  
URÉTRITES  
CYSTITES**

**GOMENOL**  
Instillations  
huile gomenolée  
Capsules

**GOMENOL**  
LEUCORRÉE  
SALPINGITES  
MÉTRITES CHRONIQUES

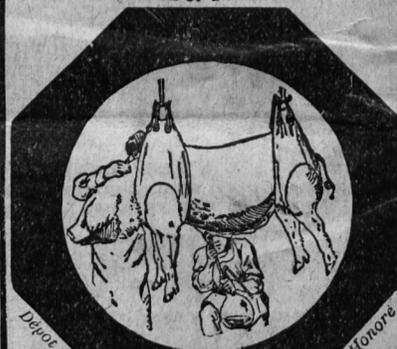
Le plus actif modificateur du terrain  
malade (Dujardin-Baumeiz).  
Antispasmodique et désodorisant

DANS TOUTES LES PHARMACIES  
Littérature

**PREVET, 48, Rue des Petites-Ecuries, PARIS (10<sup>e</sup>)**

**SUC GASTRIQUE  
PUR DU PORC VIVANT**  
**DYSPEPTINE**  
DU DR HEPP

AFFECTIONS GASTRO-INTESTINALES, DIARRHÉES  
INDIGESTIONS — ANOREXIE — SURALIMENTATION  
GASTRO-ENTÉRITE et DIARRHÉE INFANTILES



Depot, PARIS

H. CARRION & Co

LABORATOIRE DE PHYSIOLOGIE  
du Puits-d'Angle par LE CHESNAY (s.-et-Oise)

# NUCLÉATOL ROBIN

**GRANULÉ**

(Nucléophosphates de chaux et  
de Soude) d'origine végétale.

**RACHITISME, CACHEXIE, LYMPHATISME  
BRONCHITE CHRONIQUE, CONVALESCENCE  
SCROFULE, DÉBILITÉ, NEURASTHÉNIE, ETC.**

DOSE : 4 à 6 cuillères-mesures chez l'adulte par 24 heures et 2 à 3 pour Enfants et Vieillards.

**INJECTABLE**

(Nucléophosphate de Soude  
chimiquement pur).

**EXALTE LA PHAGOCYTOSE  
DÉFERVESCE DANS LES FIÈVRES INFECTIEUSES**  
Employé préventivement dans les  
opérations chirurgicales.  
**PUERPÉRALES, ÉRYSIPALES, TYPHOÏDES, SCARLATINES, ETC.**  
ABAISSÉ LA TEMPÉRATURE EN QUELQUES HEURES.

DOSE : 1 ou 2 injections suivant les cas dans les 24 heures.

VENTE EN GROS : 13, Rue de Poissy, PARIS. — DÉTAIL : Principales Pharmacies.